

**DELEGATION DE Monsieur Jean-Louis DAVID**

**D-2015/663**

**Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des sites de stationnement public de proximité " Allées de Chartres / Bristol", "Victor Hugo" et "Alsace Lorraine".  
Avenant n°2 au contrat d'affermage du 15 mars 2013.  
Modification des tarifs du parking Victor Hugo et du parc de stationnement Allées de Chartres / Bristol. Autorisation.  
Décision.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La loi Consommation du 17 mars 2014 n° 2014-344, dite loi Hamon, a instauré un changement de la tarification des stationnements au 1<sup>er</sup> juillet 2015 en établissant un paiement de la redevance de stationnement au quart d'heure afin de se rapprocher davantage de la réalité des pratiques.

En effet, l'article 113-7 de la loi prévoit que « tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public applique au consommateur, pour le stationnement d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus ».

Cette tarification au quart d'heure met fin au principe du tarif horaire selon lequel toute heure entamée est due et c'est désormais le dernier quart d'heure commencé qui déterminera le prix payé par l'usager.

La Ville de Bordeaux exploite les sites de stationnement public de proximité sis allées de Chartres - Bristol, cours Victor Hugo et cours d'Alsace Lorraine, sous la forme d'une délégation de service public par contrat d'affermage du 15 mars 2013 confié à la Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux pour une durée de 3 ans.

Il convient d'adopter la nouvelle tarification au quart d'heure pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, ce qui concerne le parc de stationnement Victor Hugo et le parc de stationnement Allées de Chartres/Bristol.

**La mise en place de la tarification au quart d'heure pour le stationnement payé à la durée**

Le principe tarifaire énoncé à l'article 17 « tarifs » du contrat d'affermage précité est le suivant :

« Le fermier adopte une politique tarifaire favorisant l'accès aux sites de stationnement du plus grand nombre, et notamment des résidents.

La grille tarifaire applicable dans le cadre du présent contrat est indiquée en annexe 8, toute modification de tarif est soumise à approbation du Conseil Municipal. »

La Ville et la Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux ont pris le parti de mettre en œuvre une évolution des tarifs, pour la clientèle horaire, de la façon suivante :

1) Sur les parcs de stationnement Allées de Chartres - Bristol et cours Victor Hugo, la nouvelle grille tarifaire horaire se décompose en :

- une tarification à la durée par pas de 15 minutes sur la tranche horaire dite « Jour » de 8h00 à 20h00,
- une tarification à la durée par pas de 15 minutes sur la tranche horaire dite « Nuit » de 20h00 à 21h30 puis une tarification linéaire de 21h45 à 8h00.

2) Considérant, d'une part l'objectif du législateur de rapprocher le coût à l'utilisation réelle des parkings par les automobilistes et aussi d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs, et d'autre part l'équilibre que la Ville souhaite voir respecter, la nouvelle tarification proposée pour chacun des parcs Allées de Chartres - Bristol et Victor Hugo prend en compte :

- les exigences de la loi Consommation (obligation légale),
- une stabilité du chiffre d'affaire prévisionnel (souci de préservation de l'équilibre économique du contrat d'affermage),
- un mode de calcul qui permet à une majorité d'usagers de tirer un avantage financier de cette nouvelle tarification.

#### **L'adoption de la nouvelle grille tarifaire pour 2016**

La nouvelle grille tarifaire qui vous est proposée pour chacun des parcs Allées de Chartres - Bristol et Victor Hugo fixe les nouveaux tarifs par pas de quinze minutes en lieu et place de la tarification par pas horaire, pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures. Les autres tarifs, notamment les différents abonnements, restent inchangés.

En conséquence, vous trouverez ci-joint l'avenant n°2 au contrat d'affermage entre la Ville de Bordeaux et la société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux, ayant pour objet de substituer à l'annexe 8 -visée à l'article 17 « tarifs »- une nouvelle grille horaire par pas de quinze minutes applicable aux usagers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter le projet d'avenant n°2 au contrat d'affermage du 15 mars 2013, auquel est annexée la nouvelle grille horaire par pas de quinze minutes applicable aux usagers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 sur les parcs Allées de Chartres – Bristol et Victor Hugo ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 au contrat d'affermage du 15 mars 2013.

## **ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

**Avenant n°2 au contrat d'affermage  
Entre la Ville de Bordeaux et  
La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux  
En vue d'instaurer une tarification de stationnement horaire au quart d'heure**

**ENTRE :**

La Ville de Bordeaux représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n° ----- du \_\_\_\_\_, reçue en Préfecture le -----

**ET :**

La Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux (S.G.G.P.P.B.), au capital de 520 135.71 euros, dont le siège social est situé place de la Ferme-de-Richemont – 33075 BORDEAUX Cedex ; représentée par Monsieur Didier MAU, Directeur Général

**IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

L'article L 113-7 de la loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014 a instauré une modification de la tarification des parcs de stationnement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, à savoir :

« Tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public applique au consommateur, pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus ».

Compte tenu de ces dispositions qui introduisent une tarification au quart d'heure pour les tarifs horaires des parcs de stationnement Allées de Chartres et Victor Hugo, il est apparu nécessaire de modifier le contrat d'affermage en ce qui concerne son annexe des tarifs (annexe n°8 visée à l'article 17 « tarifs » du contrat d'affermage).

**CECI AYANT ETE EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :**

**Article 1 – Mise en œuvre de la tarification au quart d'heure**

Les grilles de tarifs horaires TTC applicables aux usagers par pas de 15 minutes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, figurent en annexe 1 au présent avenant. Ces tarifs au temps passé se décomposent en 2 grilles tarifaires :

- Une grille de tarifs horaires « jour » applicables tous les jours entre 8h00 et 20h00 ;
- Une grille de tarifs horaires « nuit » applicables tous les jours entre 20h00 et 8h00.

L'annexe 1 relative aux grilles de tarifs horaires TTC des parcs de stationnement Allées de Chartres et Victor Hugo se substitue aux grilles de tarifs horaires TTC figurant à l'annexe n°8 du contrat d'affermage.

Les dispositions tarifaires autres que celles liées à la tarification horaire du stationnement visées au présent article et détaillées en annexe 1 du présent avenant, notamment la tarification des abonnements, ne sont pas concernées par l'article 1 du présent avenant.

Toute modification de tarif est soumise à approbation du Conseil de l'autorité délégante.

#### **Article 2 - Entrée en vigueur**

Le présent avenant prendra effet au jour de sa notification par la collectivité.

#### **Article 3 - Continuité contractuelle**

Toutes les dispositions du contrat d'affermage pour l'exploitation des sites de stationnement de proximité Allées de Chartres - Bristol, Victor Hugo et Cours Alsace-Lorraine en date du 15 mars 2013, ainsi que de son avenant n°1, non modifiées par le présent avenant et non contraires aux dispositions de ce dernier, restent applicables de plein droit.

#### **Article 4 - Compétence juridictionnelle**

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le

En trois exemplaires originaux

Pour la Ville de Bordeaux  
Le Maire  
Alain JUPPE

Pour la S.G.G.P.B.  
Le Directeur Général  
Didier MAU

## ANNEXE 1

### Parcs de stationnement Allées de Chartres et Victor Hugo

#### Tarifs horaires TTC en vigueur au 01/01/2016 (TVA à 20%)

##### Tarification applicable de 8h00 à 20h00 :

	JOUR	8h - 20h
1 heure	1/4	0,60 €
	2/4	1,20 €
	3/4	1,70 €
	4/4	2,20 €
2 heures	1/4	2,70 €
	2/4	3,20 €
	3/4	3,70 €
	4/4	4,20 €
3 heures	1/4	4,70 €
	2/4	5,20 €
	3/4	5,70 €
	4/4	6,20 €
4 heures	1/4	6,60 €
	2/4	7,00 €
	3/4	7,40 €
	4/4	7,80 €
5 heures	1/4	8,10 €
	2/4	8,40 €
	3/4	8,70 €
	4/4	9,00 €
6 heures	1/4	9,30 €
	2/4	9,60 €
	3/4	9,80 €
	4/4	10,00 €
7 heures	1/4	10,20 €
	2/4	10,40 €
	3/4	10,60 €
	4/4	10,80 €
8 heures	1/4	11,00 €
	2/4	11,20 €
	3/4	11,40 €
	4/4	11,60 €
9 heures	1/4	11,80 €
	2/4	12,00 €
	3/4	12,20 €
	4/4	12,40 €
10 heures	1/4	12,60 €
	2/4	12,80 €
	3/4	13,00 €
	4/4	13,00 €
11 heures	1/4	13,00 €
	2/4	13,00 €
	3/4	13,00 €
	4/4	13,00 €
12 heures	1/4	13,00 €
	2/4	13,00 €
	3/4	13,00 €
	4/4	13,00 €

Toute tranche tarifaire entamée est due

**Parcs de stationnement Allées de Chartres et Victor Hugo**

**Tarifs horaires TTC en vigueur au 01/01/2016 (TVA à 20%)**

***Tarification applicable de 20h00 à 8h00 :***

	NUIT	20h - 8h
1 heure	1/4	0,50 €
	2/4	1,00 €
	3/4	1,50 €
	4/4	2,00 €
2 heures	1/4	3,00 €
	2/4	4,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
3 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
4 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
5 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
6 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
7 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
8 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
9 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
10 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
11 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €
12 heures	1/4	5,00 €
	2/4	5,00 €
	3/4	5,00 €
	4/4	5,00 €

Toute tranche tarifaire entamée est due

Grille tarifaire T.T.C. Parc Victor Hugo S.G.G.P.B.X.

<b>ABONNEMENTS :</b>	
Mensuel permanent résident, personne à mobilité réduite 24h/24h	68 €
Mensuel permanent étudiant 24h/24h	70 €
Mensuel permanent 24h/24h	80 €
Mensuel permanent sous-sol 24h/24h	85 €
Mensuel permanent 2 roues (moto) 24h/24h	30 €
Accès permanent vélo (frais de carte)	15 €
<b>HORAIRES :</b>	
<u>Jour : de 8 heures à 20 heures</u>	
0 heures 30	0,00 €
1 heure	2,00 €
2 heures	4,00 €
3 heures	6,00 €
4 heures	8,00 €
5 heures	9,00 €
6 heures	10,00 €
7 heures	11,00 €
8 heures	12,00 €
9 heures et plus	13,00 €
<u>Nuit tranquille : de 20 heures à 8 heures</u>	
0 heures 30	0,00 €
1 heure	2,00 €
2 heures et plus	3,50 €
<b>Forfait pour ticket perdu :</b>	<b>16,50 €</b>
<b>Forfait 1 heure chèques parkings par 100 :</b>	
Commerçants marché Victor Hugo	75,00 €
Commerçants autres	90,00 €
<b>Toute tranche horaire commencée est due</b>	

Grille tarifaire T.T.C. Parc allée de Chartres/Bristol/Véhicules légers/ S.G.G.P.B.X.

<b>ABONNEMENTS :</b>	
Mensuel permanent résident, étudiant, personne à mobilité réduite 24h/24h	50 €
Mensuel permanent 24h/24h	85 €
<b>HORAIRES :</b>	
<u>Jour : de 8heures à 20 heures</u>	
0 heures 30	0,00 €
1 heure	2,00 €
2 heures	4,00 €
3 heures	6,00 €
4 heures	8,00 €
5 heures	9,00 €
6 heures	10,00 €
7 heures	11,00 €
8 heures	12,00 €
9 heures et plus	13,00 €
<u>Nuit tranquille : de 20 heures à 8 heures</u>	
0 heures 30	0,00 €
1 heure	2,00 €
2 heures et plus	3,50 €
<b>Forfait pour ticket perdu :</b>	16,50 €
<b>Forfait 1 heure chèques parkings par 100 :</b> Commerçants	90,00 €
<b>Toute tranche horaire commencée est due</b>	

**GRILLE TARIFAIRE CARS DE TOURISME TTC**

Matin	8h à 13h	10,00 €
Après-midi	13h à 19h	10,00 €
Soirée	19h à 2h le lendemain	15,00 €
Journée	8h à 19h	15,00 €
Nuit	19h à 8h le lendemain	20,00 €
24 heures	8h à 8h le lendemain	25,00 €
<b>Toute tranche horaire commencée est due</b>		

**D-2015/664**

**Convention de construction et d'exploitation d'un parking souterrain sur le site sis Place des Grands Hommes. Avenant n°10 au cahier des charges de la convention de concession du 14 juin 1998. Modification des tarifs. Autorisation. Décision.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La loi Consommation du 17 mars 2014 n° 2014-344, dite loi Hamon, a instauré un changement de la tarification des stationnements au 1<sup>er</sup> juillet 2015 en établissant un paiement de la redevance de stationnement au quart d'heure afin de se rapprocher davantage de la réalité des pratiques.

En effet, l'article 113-7 de la loi du 17 mars 2014 prévoit que « tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public applique au consommateur, pour le stationnement d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus ».

Cette tarification au quart d'heure met fin au principe du tarif horaire selon lequel toute heure entamée est due et c'est désormais le dernier quart d'heure commencé qui déterminera le prix payé par l'utilisateur.

La Ville de Bordeaux a signé une convention de construction et d'exploitation d'un parking souterrain sur le site sis Place des Grands Hommes, en date du 14 juin 1988, avec la SNC Parc des Grands Hommes, pour une durée de 33 ans.

Il convient d'adopter la nouvelle tarification au quart d'heure pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, concernant le parc de stationnement des Grands Hommes.

**La mise en place de la tarification au quart d'heure pour le stationnement payé à la durée**

L'article 11 du cahier des charges de la convention de concession intitulé « tarifs », modifié par avenants n° 4, n° 7 et n° 8, prévoit notamment :

- des tarifs dits « location horaire » et « abonnement mensuel » TTC,
- les modalités de calcul avec formule d'indexation et d'arrondi à appliquer pour la révision annuelle des tarifs,
- l'accord des parties pour toute suppression d'indice et remplacement par de nouveaux indices,
- l'approbation du Conseil Municipal à solliciter pour toute modification ou actualisation des tarifs.

La Ville et la SNC Parc des Grands Hommes ont pris le parti de mettre en œuvre une évolution des tarifs, pour la clientèle horaire, de la façon suivante :

1) Sur le parc de stationnement des Grands Hommes, la nouvelle grille tarifaire horaire se décompose en :

- une tarification à la durée par pas de 15 minutes sur la tranche horaire dite « Jour » de 8h00 à 20h00,
- une tarification à la durée par pas de 15 minutes sur la tranche horaire dite « Nuit » de 20h00 à 20h45 puis une tarification linéaire de 21h00 à 8h00.

2) Considérant, d'une part l'objectif du législateur de rapprocher le coût à l'utilisation réelle des parkings par les automobilistes et aussi d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs, et d'autre part l'équilibre et la cohérence de la structure tarifaire que la Ville

souhaite voir respecter, la nouvelle tarification proposée pour le parc de stationnement des Grands Hommes prend en compte :

- les exigences de la loi Consommation (obligation légale),
- une stabilité du chiffre d'affaire prévisionnel (souci de préservation de l'équilibre économique du contrat de concession),
- un mode de calcul qui permet à une majorité d'utilisateurs de tirer un avantage financier de cette nouvelle tarification.

### **L'adoption de la nouvelle grille tarifaire pour 2016**

La nouvelle grille tarifaire qui vous est proposée pour le parc de stationnement des Grands Hommes fixe les nouveaux tarifs par pas de quinze minutes en lieu et place de la tarification par pas horaire, pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures. Les autres tarifs, notamment les différents abonnements, restent inchangés.

En conséquence, vous trouverez ci-joint l'avenant n°10 au cahier des charges de la convention de concession entre la Ville de Bordeaux et la SNC Parc des Grands Hommes, ayant pour objet de modifier l'article 11 « tarifs » du cahier des charges de la convention de concession et d'instaurer une nouvelle grille horaire par pas de quinze minutes applicable aux usagers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- adopter le projet d'avenant n°10 au cahier des charges de la convention de concession du 14 juin 1988, auquel est annexée la nouvelle grille horaire par pas de quinze minutes applicable aux usagers à compter du 1er janvier 2016 sur le parc des Grands Hommes ;
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°9 à la convention de concession du 14 juin 1988.

## **ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

**Avenant n° 10 au cahier des charges de la convention de concession  
Entre la Ville de Bordeaux et la SNC du Parc des Grands Hommes  
En vue d'instaurer une tarification de stationnement horaire au quart d'heure**

**ENTRE :**

La Ville de Bordeaux représentée par son Maire, Monsieur Alain JUPPE, habilité aux fins des présentes par délibération n° ----- du ----- reçue en Préfecture le -----.

**ET :**

La SNC du Parc des Grands Hommes, société en nom collectif dont le siège social est situé Place des Grands Hommes à Bordeaux (33 000), représentée par Monsieur Marc WENCEL, agissant en sa qualité de Gérant

**IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :**

L'article L 113-7 de la loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014 a instauré une modification de la tarification des parcs de stationnement à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, à savoir :

« Tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public applique au consommateur, pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus ».

Compte tenu de ces dispositions qui introduisent une tarification au quart d'heure pour les tarifs horaires du parc de stationnement des Grands Hommes, il est apparu nécessaire de modifier l'article 11 - Tarifs - du cahier des charges de la convention de concession, précédemment modifié par les avenants n° 4, n° 7 et n° 8.

**CECI AYANT ETE EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIIT :**

**Article 1 – Mise en œuvre de la tarification au quart d'heure**

Les grilles de tarifs horaires TTC applicables aux usagers par pas de 15 minutes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, figurent en annexe 1 au présent avenant. Ces tarifs au temps passé se décomposent en 2 grilles tarifaires :

- Une grille de tarifs horaires « jour » applicables tous les jours entre 8h00 et 20h00 ;
- Une grille de tarifs horaires « nuit » applicables tous les jours entre 20h00 et 8h00.

Les tarifs maxima de référence précédemment prévus à l'article 11-a du cahier des charges de la convention de concession, modifiés par l'avenant n°7, restent par ailleurs inchangés.

Le concessionnaire pourra réviser annuellement ces tarifs maxima de référence par application de la formule d'indexation prévue à l'article 11-c du cahier des charges de la convention de concession, modifié par les avenants n°4, n°7 et n°8.

Les tarifs maxima de référence découlant de l'application de la formule d'indexation seront établis TTC au taux de TVA en vigueur et seront arrondis aux 10 centimes d'euros les plus proches.

Les dispositions tarifaires autres que celles liées à la tarification horaire du stationnement visées au présent article et détaillées en annexe 1 du présent avenant, notamment la tarification des abonnements prévus à l'article 11-b du cahier des charges de la convention de concession, ne sont pas concernées par l'article 1 du présent avenant.

Toute modification des tarifs, dans les limites données par application de la formule d'indexation prévue à l'article 11-c visé ci-dessus, devra être soumise pour accord au Concedant, 3 mois au moins avant sa mise en application.

## **Article 2 – Modification des indices de référence de la formule d'indexation**

La formule de révision des tarifs horaires et abonnements prévue à l'article 11-c du cahier des charges de la convention de concession, modifiée par l'avenant n°8, nécessite par ailleurs d'être adaptée afin de tenir compte de la disparition de certains indices prévus à l'origine.

Ainsi, l'indice d'électricité EL, modifié par l'avenant n°8 par l'indice « Electricité, gaz, vapeur et air conditionné - CPF 35.00 - Marché Français », a été supprimé en novembre 2009. Il est remplacé depuis octobre 2008 par l'indice D00000 - Electricité, gaz, vapeur et air conditionné base 100 en 2005, puis depuis octobre 2012 par l'indice D00000 - Electricité, gaz, vapeur et air conditionné base 100 en 2010 (prix de marché).

Concernant l'indice S des salaires des Industries Mécaniques et Electriques - IME, il a été remplacé en octobre 1997 par l'indice ICHTTS1, lui-même supprimé en décembre 2008, et remplacé depuis cette date par l'indice ICHT-IME base 100 en décembre 2008, correspondant à l'indice du coût horaire du travail, tous salariés, dans les Industries Mécaniques et Electriques.

Le présent avenant prend ainsi acte du choix et de l'utilisation de ces derniers indices, D00000 - Electricité, gaz, vapeur et air conditionné base 100 en 2010 (prix de marché) et ICHT-IME base 100 en décembre 2008, après prise en compte des coefficients de raccordement nécessaires, pour l'application et le calcul des indexations prévues par la formule de révision des tarifs de l'article 11-c visé ci-dessus.

## **Article 3 - Entrée en vigueur**

Le présent avenant prendra effet au jour de sa notification par la collectivité.

## **Article 4 - Continuité contractuelle**

Toutes les dispositions de la convention de concession pour la construction et l'exploitation d'un parc de stationnement souterrain Place des Grands Hommes à Bordeaux, et de son cahier des charges, en date du 14 juin 1988, ainsi que de ses avenant n°1 à 9, non modifiées par le présent avenant et non contraires aux dispositions de ce dernier, restent applicables de plein droit.

**Article 5 - Compétence juridictionnelle**

Tous litiges relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des présentes seront soumis, en tant que de besoin, aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le

En trois exemplaires originaux

Pour la Ville de Bordeaux,  
Le Maire  
Alain JUPPE

Pour la SNC du Parc des Grands Hommes,  
Le Gérant  
Marc WENCEL

## ANNEXE 1

### BORDEAUX - Parc de stationnement Souterrain Place des Grands Hommes Tarifs horaires TTC en vigueur au 01/01/2016 (TVA à 20%)

Tarifcation applicable de 8h00 à 20h00 :

BORDEAUX - Parc de stationnement Place des Grands Hommes		
Durée de stationnement		Tarifs horaires TTC
De 0h à 1h	15mn	0,60 €
	30mn	1,20 €
	45mn	1,70 €
	1h	1,90 €
De 1h à 2h	1h15	2,80 €
	1h30	3,50 €
	1h45	4,20 €
	2h	4,40 €
De 2h à 3h	2h15	5,30 €
	2h30	5,60 €
	2h45	5,90 €
	3h	6,20 €
De 3h à 4h	3h15	7,00 €
	3h30	7,30 €
	3h45	7,60 €
	4h	7,90 €
De 4h à 5h	4h15	8,70 €
	4h30	9,00 €
	4h45	9,30 €
	5h	9,60 €
De 5h à 6h	5h15	10,40 €
	5h30	10,70 €
	5h45	11,00 €
	6h	11,30 €
De 6h à 7h	6h15	12,10 €
	6h30	12,40 €
	6h45	12,70 €
	7h	13,00 €
De 7h à 8h	7h15	13,40 €
	7h30	13,80 €
	7h45	14,20 €
	8h	14,60 €
De 8h à 9h	8h15	15,00 €
	8h30	15,40 €
	8h45	15,80 €
	9h	16,20 €
De 9h à 10h	9h15	16,60 €
	9h30	17,00 €
	9h45	17,40 €
	10h	17,80 €
De 10h à 11h	10h15	18,20 €
	10h30	18,60 €
	10h45	19,00 €
	11h	19,00 €
De 11h à 12h	11h15	19,00 €
	11h30	19,00 €
	11h45	19,00 €
	12h	19,00 €

**BORDEAUX - Parc de stationnement Souterrain Place des Grands Hommes**  
**Tarifs horaires TTC en vigueur au 01/01/2016 (TVA à 20%)**

**Tarifcation applicable de 20h00 à 8h00 :**

<b>BORDEAUX - Parc de stationnement Place des Grands Hommes</b>		
<b>Durée de stationnement</b>		<b>Tarifs horaires TTC</b>
De 0h à 1h	15mn	1,20 €
	30mn	2,40 €
	45mn	3,60 €
	1h	4,50 €
De 1h à 2h	1h15	4,50 €
	1h30	4,50 €
	1h45	4,50 €
	2h	4,50 €
De 2h à 3h	2h15	4,50 €
	2h30	4,50 €
	2h45	4,50 €
	3h	4,50 €
De 3h à 4h	3h15	4,50 €
	3h30	4,50 €
	3h45	4,50 €
	4h	4,50 €
De 4h à 5h	4h15	4,50 €
	4h30	4,50 €
	4h45	4,50 €
	5h	4,50 €
De 5h à 6h	5h15	4,50 €
	5h30	4,50 €
	5h45	4,50 €
	6h	4,50 €
De 6h à 7h	6h15	4,50 €
	6h30	4,50 €
	6h45	4,50 €
	7h	4,50 €
De 7h à 8h	7h15	4,50 €
	7h30	4,50 €
	7h45	4,50 €
	8h	4,50 €
De 8h à 9h	8h15	4,50 €
	8h30	4,50 €
	8h45	4,50 €
	9h	4,50 €
De 9h à 10h	9h15	4,50 €
	9h30	4,50 €
	9h45	4,50 €
	10h	4,50 €
De 10h à 11h	10h15	4,50 €
	10h30	4,50 €
	10h45	4,50 €
	11h	4,50 €
De 11h à 12h	11h15	4,50 €
	11h30	4,50 €
	11h45	4,50 €
	12h	4,50 €



**Tarifs Parking Grands Hommes**

<b>Tarif Horaire</b>	<b>2011</b>
30 mn	Gratuit
1 h	1,70 €
2h	4,00 €
3 h	6,30 €
4 h	8,00 €
5 h	9,70 €
6 h	11,40 €
7 h	13,10 €
8 h	14,80 €
9 h	16,50 €
10 h	18,20 €
24 h	19,00 €
tarif nuit (de 19 h à 8 h)	2,70 €
<b>Tarif abonnement</b>	<b>2 011</b>
Trimestre permanent	368,00 €
Mensuel nuit	53,00 €

**D-2015/665**  
**Grille des tarifs 2016 au titre de l'occupation du domaine public. Décision. Autorisation**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'occupation ou l'utilisation du domaine public est soumise à la délivrance d'une autorisation dès lors qu'elle en constitue un usage privatif excédant le droit d'usage appartenant à tous.

La refonte des tarifs de l'occupation du domaine public votée en 2013 a eu pour but de rationaliser la gestion du domaine public et de prendre en compte de façon optimale la valeur économique de l'espace occupé par les particuliers et les professionnels.

Aujourd'hui, dans un souci de cohérence et de lisibilité, la totalité des tarifs d'occupation temporaire du domaine public est regroupée dans un document unique joint en annexe.

L'augmentation des tarifs pour 2016 est fixée à 2% ;

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Décider l'application des tarifs ci joints à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet

**ADOPTE A LA MAJORITE**  
VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

La 665, Monsieur le Maire, il s'agit de l'augmentation annuelle des tarifs de l'occupation du domaine public. Il y a quelques années nous avons travaillé sur ce sujet avec l'ensemble des parties prenantes, préférant une augmentation régulière à une augmentation plus importante comme c'était le cas dans le passé.

**M. LE MAIRE. -**

Questions ?

Oppositions ?

Abstentions ?

<b>secteur 1</b>	<b>Voie piétonne</b>
<b>secteur 2</b>	<b>Secteur aménagé et sauvegardé</b>

<b>Terrasses et étalages</b>	<b>2016</b>	
<b>terrasses</b>	<b>secteur 1</b>	<b>secteur 2</b>
terrasses ouvertes tarif de base, le m2 par an	28,96	55,56
terrasses fermées, le m2 par an	124,16	248,32
terrasses sur platelage (sur ou hors chaussée), le m2/an	191,02	248,32
<b>étalages</b>		
Étalages, case-abri, tarif de base, le m2 par an;	92,22	384,48
étalages supplémentaires lors de manifestations exceptionnelles (Toussaint, Noël, Jour de l'an,...) le m2/jour	1,27	1,33
mannequins, cartes postales, vitrines mobiles murales, l'unité par an	92,22	192,37
présentoirs de presse, le m2 par an	92,22	192,37
étalages de cycles, étalages saisonniers distributeurs à glaces forfait annuel le m2	47,03	188,47
fleurs et plants et étalages alimentaires, le m2/an	92,22	96,55
écrans publicitaires, tableaux, affiches et appels commerciaux, le m2/an (1 porte-menu = 1m2)	148,46	480,21
Huitres le m2 par mois	15,30	16,03
Appareils distributeurs ou conservateurs agréés, rôtissoires, le m2/an	366,94	733,89
bureau mobile de vente, forfait mensuel	736,10	1472,19
<b>accessoires et mobiliers</b>		
stores-marquises-tentes fixes, le m2 par an	8,09	8,90
écrans ou tombants, l'unité par an	79,57	83,36
devanture, le ml/an	9,16	10,08
éclairage d'enseignes en façade ou sous store, l'unité par an	10,24	11,27
éclairage de terrasse en façade ou sous store, l'unité par an	145,61	152,56
cordons lumineux et guirlandes sur store ou façade le ml/an	10,61	15,92
éclairage sur pied, l'unité par an	145,61	152,56
brumisateur pied forfait/an calculé sur 6 mois	477,44	500,17
brumisateur façade ou sous store, l'unité par an	477,44	500,17
chauffage pied forfait/an calculé sur 6 mois	477,44	500,17
chauffage façade ou sous store, l'unité par an	477,44	500,17
jardinière, l'unité mobile par an	79,57	83,36
jardinière l'unité fixe par an	159,14	166,71

<b>Marchés de plein air et couverts</b>	<b>2010</b>
<b><u>pour tous commerces de plein air</u></b>	
le m2/marché	1,18
le m2/mois	4,62
tables de café installées par des établissements de restauration ou de dégustation sur les marchés de plein air ou couvert, le m2/mois	2,37
<b><u>Démonstrateurs</u></b>	
l'emplacement par marché	12,73
<b><u>Brocante la case de 10 m2/jour</u></b>	
redevance journalière (semaine)	6,78
redevance journalière (dimanche)	13,57
redevance mensuelle (semaine sur 3 jours)	73,37
redevance mensuelle (dimanche)	54,26
redevance grand déballage (trimestrielle)	21,26
<b><u>Forfait branchement électrique</u></b>	
la journée	6,31
le mois (pour les abonnés uniquement: tarif journée X 4)	25,24
<b><u>Marché des Grands Hommes et Chartrons</u></b>	
le m2/mois, quel que soit le commerce	20,32
tables de café installées par des établissements de restauration ou de dégustation sur les marchés de plein air ou couvert, le m2/mois	2,37
<b><u>Serrages /mois</u></b>	
petits serrages (inf. à 4 m2)	22,52
moyens serrages (de 4 à 6 m2)	30,67
grands serrages ( sup. à 6 m2)	37,30
<b><u>Equipements frigorifiques ville /mois</u></b>	
jusqu'à 700 frigories	22,52
de 701 à 999 frigories	30,67
au-delà de 1000 frigories	37,30
<b><u>Jours de fêtes, ouvertures exceptionnelles, le m2/jour</u></b>	2,96
<b>Foires et brocantes</b>	
<b><u>foires à la brocante</u></b>	
brocante, antiquaires, confiseurs, friteurs, et déballeurs, marchands en baraques et restaurants, le m2/jour	0,21
pépiniéristes, horticulteurs, le m2/jour	0,50
stands mis à disposition par la ville, le m2/jour	4,29
<b><u>foires d'attractions</u></b>	
restaurants, grands manèges et skooters, le m2 par jour	0,21
<b><u>attractions diverses</u></b>	
attractions et petits manèges, le m2/jour	0,21
boutiques, le m2 par jour	0,32
sucre filé, l'unité forfaitaire par foire	62,42
distributeurs de boissons, l'unité forfaitaire par foire	104,04
"coup de poing", l'unité forfaitaire par foire	104,04
<b><u>branchements de fluides</u></b>	
<b><u>eau, la journée Quinconces</u></b>	
restaurants, horticulteurs, grands manèges	3,64
friteurs et skooters	2,60
confiseurs et petits manèges	2,08
pêches aux canards et attractions diverses	1,56
entresorts et autres boutiques	1,04
<b><u>stationnement sur aire d'accueil</u></b>	
voiture d'habitation le ml par jour	1,21

<b>Manifestations</b>	
manifestations soutenues ou encouragées par la ville, le m2/jour	2,08
manifestations participant à l'animation de la ville, le m2/jour	3,12
restauration et buvettes lors des manifestations exceptionnelles , le m2/jour	4,89
restaurations et buvettes pour les manifestations exceptionnelles de plus de 15 jours, le m2/jour	1,51
opérations à caractère commercial, le m2/jour	9,36
distribution d'échantillons, forfait journalier	520,20
cirques, le m2/ jour (mini de perception 36,00 €)	0,21
manèges, industries et spectacles forains, le m2/ jour (mini de perception 36,00 €)	0,31
<b>Ambulants</b>	
triporteurs- patinoire- points de vente hors zones aménagées, le m2/mois	20,81
stade, le m2/jour	5,93
points de vente secteur aménagé, le m2/mois	46,82
<b>Divers</b>	
Véhicule d'auto partage, Redevance par station par an	239,29
Vélos taxis pour 4 places réservées par an	239,29
Petit Train touristique pour 5 places réservées par mois	377,32
Car cabriolet pour 2 places réservées par mois	150,85
Véhicule Electrique Blue Car, la station par an (239,29 €/borne) 4 bornes/station, Délibération 2013/534	957,17
Enseignes temporaires à partir du 4ème mois	10,04
<b>Escales de navires</b>	
	1er jour 1200,62
	A partir du 2ème jour 600,31
<b>Equipements Fluviaux - Professionnels</b>	
Stationnement moins de 10 m longueur hors tout par jour	10,20
Stationnement de 10,01 m à 20 m longueur hors tout par jour	18,36
Stationnement de 20,01 à 30 m longueur hors tout par jour	21,42
Stationnement de 30,01 à 40 m longueur hors tout par jour	24,48
Stationnement plus de 40 m longueur hors tout par jour	30,60
<b>Equipements Fluviaux - Professionnels</b>	
Stationnement moins de 10 m longueur hors tout par mois	102,00
Stationnement de 10,01 m à 20 m longueur hors tout par mois	183,60
Stationnement de 20,01 à 30 m longueur hors tout par mois	214,20
Stationnement de 30,01 à 40 m longueur hors tout par mois	244,80
Stationnement plus de 40 m longueur hors tout par mois	306,00
<b>Equipements Fluviaux - Professionnels</b>	
Accostage moins de 10 m longueur hors tout par jour	3,06
Accostage de 10,01 m à 20 m longueur hors tout par jour	6,12
Accostage de 20,01 à 30 m longueur hors tout par jour	7,14
Accostage de 30,01 à 40 m longueur hors tout par jour	8,16
Accostage plus de 40 m longueur hors tout par jour	10,20
<b>Equipements Fluviaux - Professionnels</b>	
Accostage moins de 10 m longueur hors tout par semaine	15,30
Accostage de 10,01 m à 20 m longueur hors tout par semaine	30,60
Accostage de 20,01 à 30 m longueur hors tout par semaine	35,70
Accostage de 30,01 à 40 m longueur hors tout par semaine	40,80
Accostage plus de 40 m longueur hors tout par semaine	51,00
<b>Equipements Fluviaux - Professionnels</b>	
Accostage moins de 10 m longueur hors tout par mois	30,60
Accostage de 10,01 m à 20 m longueur hors tout par mois	61,20
Accostage de 20,01 à 30 m longueur hors tout par mois	71,40
Accostage de 30,01 à 40 m longueur hors tout par mois	81,60
Accostage plus de 40 m longueur hors tout par mois	102,00
<b>Equipements Fluviaux - Professionnels</b>	
Accostage moins de 10 m longueur hors tout par an	110,16
Accostage de 10,01 m à 20 m longueur hors tout par an	367,20
Accostage de 20,01 à 30 m longueur hors tout par an	428,40
Accostage de 30,01 à 40 m longueur hors tout par an	489,60
Accostage plus de 40 m longueur hors tout par an	612,00
<b>Equipements Fluviaux - Plaisanciers</b>	
Fluides Eau - Electricité par jour moins de 10 m	4,08
Fluides Eau - Electricité par jour de 10,01 m à 20 m	4,08
Fluides Eau - Electricité par jour de 20,01 m à 30 m	4,08
Fluides Eau - Electricité par jour de 30,01 m à 40 m	8,16
Fluides Eau - Electricité par jour plus de 40 m	8,16
	1401

Moins de 10 m longueur hors tout	10,20
De 10,01 m à 15 m longueur hors tout	15,30
De 15,01 m à 24 m longueur hors tout	25,50
** Plus de 24 m plus 10,20 € par ml supplémentaire/par jour (yachts et gd voilier)	102,00
** Le tarif des péniches est calculé sur la tranche inférieure	25,50
Les bateaux de types multicoques ont un tarif respectif à leur longueur majoré de 30 %	
<b>Equipements Fluviaux - Plaisanciers</b>	
Fluides Eau - Electricité par jour moins de 10 m	5,10
Fluides Eau - Electricité par jour de 10,01 m à 15 m	8,16
Fluides Eau - Electricité par jour de 15,01 m à 24 m	10,20
Fluides Eau - Electricité par jour plus de 24 m	20,40
<b>Occupation temporaire liée aux travaux</b>	
<b>Echafaudages - Clôture de chantier</b>	
Occupation du domaine public clôturé avec:	
Bardage de protection	
Dispositif anti-affiche	
Bâchage réglementaire	
du 1er au 3ème mois, surface au sol par m2 et par mois	8,09
A partir du 4ème mois, surface au sol par m2 et par mois	13,47
appareillage servant aux réparations - Echafaudages volants, l'unité par semaine	40,44
<b>Bennes ou containers - Baraques de chantiers</b>	
1ère semaine, surface au sol par m2 et par semaine	7,01
2ème semaine, surface au sol par m2 et par semaine	10,23
3ème semaine, surface au sol par m2 et par semaine	13,44
4ème semaine et au-delà, surface au sol par m2 et par semaine	19,88
<b>Toute occupation illicite du domaine public, quelle que soit la zone tarifaire, le m2 par jour</b>	
	15,30
<b>installations sans autorisation sur:</b>	
terrasse, étalage et accessoire y compris porte menu en dehors de la surface autorisée,	
manifestation publique	
<b>Dépôt de matériaux, engins de chantiers</b>	
<b>Minimum de perception</b>	39,57

Pour les équipements fluviaux, tous les tarifs mentionnés sont Hors Taxes.

La TVA sera appliquée en supplément selon le taux en vigueur au moment de la facturation.

**D-2015/666**  
**Tarification du stationnement sur voirie. Modification.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique de développement durable de mobilité et de limitation des nuisances (bruit, pollution) la Ville poursuit sa politique d'extension du stationnement résident entre cours et boulevards conformément aux objectifs fixés par le Maire pour la durée du mandat.

Par ailleurs, la Ville souhaite mettre en cohérence les tarifs du stationnement en voirie inchangés depuis 2010 avec les tarifs de parking en ouvrage consécutivement à la mise en application de la loi Hamon sur la tarification au quart d'heure.

A cet effet, l'augmentation proposée ci-dessous s'appuie également sur les recommandations du Plan de Déplacement Urbain Métropolitain et constitue un pré-requis nécessaire au succès de la mise en œuvre de la future dépenalisation du stationnement payant (reportée par le gouvernement au 1<sup>er</sup> janvier 2018).

D'autre part cette augmentation est également motivée par le besoin de réserver la voirie au stationnement de courte et de moyenne durée afin d'améliorer le taux de rotation des véhicules des non résidents tout en assurant une fluidité de la circulation. A ce titre, le développement des transports en commun, des solutions d'auto partage, de véhicules en libre service ainsi que les nombreux parkings en centre ville assurent la répartition du stationnement sur l'ensemble du territoire pour satisfaire les besoins du plus grand nombre possible d'usagers.

Vous trouver ci-dessous la grille tarifaire du stationnement payant en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015 et celle proposée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**2015**Le tarif du secteur A (Hypercentre) :

30 mn	durée minimum	1,00 euro
1 h 00		2,20 euros
1 h 15		2,70 euros
1 h 30		3,40 euros
1 h 45		3,90 euros
2 h 00	durée maximum	4,40 euros

Le tarif du secteur B (Périphérie) :

20 mn	durée minimum	0,50 euro
40 mn		1,20 euro
1 h 00		1,70 euro
1 h 20		2,20 euros
1 h 40		2,90 euros
2 h 00	durée maximum	3,40 euros

**2016**Secteur A (Hypercentre) :

30 mn	durée minimum	1,30 euros
1 h 00		2,50 euros
1 h 15		3,20 euros
1 h 30		3,90 euros
1 h 45		4,70 euros
2 h 00	durée maximum	5,00 euros

Secteur B (Périphérie) :

30 mn	durée minimum	0,90 euros
1 h 00		1,80 euros
1 h 15		2,30 euros
1 h 30		2,80 euros
1 h 45		3,30 euros
2 h 00	durée maximum	3,60 euros

L'augmentation des tarifs du stationnement proposée ci-dessus ne concerne que les usagers horaires sachant que les mesures de stationnement en faveur des riverains et des professionnels ne sont pas concernées. En effet, les professionnels continueront de bénéficier d'un tarif préférentiel inchangé de 30 €/mois et les résidents continuent pour leur part de bénéficier de tarifs préférentiels allant d'un jour à un an avec une possibilité d'abonnement mensuel à 15 €/mois. Les administrés peuvent s'acquitter de leur stationnement sur voirie en monnaie, par internet, et par téléphone mobile.

**ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

Mes chers collègues, c'est l'application de la loi Hamon. Peut-être peut-on d'ailleurs réunir les délibérations 663 et 664 pour en débattre.

Il s'agit de la mise en application du quart d'heure qui met fin au principe du tarif horaire selon lequel toute heure entamée est due. Désormais c'est le dernier quart d'heure commencé qui déterminera le prix payé par l'utilisateur.

Je crois que c'est un sujet qui a été évoqué tout à l'heure pendant le budget auquel le maire a répondu. Il ne me semble pas qu'il y ait beaucoup de choses à rajouter si ce n'est la recherche d'équilibre entre ne pas pénaliser l'utilisateur et permettre au concessionnaire de continuer à fonctionner correctement.

**M. LE MAIRE. -**

On connaît la genèse de cette affaire. J'ai été amené à retirer ce projet de délibération en Conseil de Métropole parce que le premier état du dossier n'était pas satisfaisant. Le passage à la tarification au quart d'heure s'il est appliqué brutalement risque de dégrader fortement les conditions financières des différents gestionnaires de nos parcs.

Ils avaient fait une proposition pour compenser cette perte de recettes qui n'était pas acceptable parce qu'elle aboutissait à des augmentations très importantes de tarifs, donc on a renégocié.

On arrive à une proposition qui me paraît, elle, tout à fait acceptable puisqu'il n'y a pratiquement pas d'augmentation, sauf le tarif de nuit qui serait un peu augmenté dans des conditions qui me paraissent tout à fait supportables.

Je rappelle que ça ne concerne pas les abonnés qui peuvent avoir un abonnement lorsqu'ils laissent leur voiture la nuit dans le parking.

Mme BOUILHET

**MME BOUILHET. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, notre intervention regroupera les délibérations 663, 664 et 666 étant donné qu'elles traitent du même sujet.

Dans ces deux décisions il s'agit de délibérer sur un changement de tarification des parkings appartenant à la Société des Grands Garages et Parkings de Bordeaux et du stationnement sur la voirie d'une part, et sur le parking souterrain des Grands Hommes d'autre part.

Conformément à la loi MAPTAM, les parkings de la SGGPB vont être transférés par Bordeaux à la Métropole.

Quant au parking des Grands Hommes il est exploité par Vinci Parc en contrepartie d'une redevance annuelle ridicule de 152 euros versés à la municipalité.

Une première modification des tarifs a eu lieu en juin dernier pour la mettre en conformité avec la loi Hamon sur la tarification au quart d'heure. Une seconde a eu lieu maintenant l'objectif d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs tout en ménageant l'intérêt des villes.

Au vu de l'évolution tarifaire en augmentation sur certaines durées on voit mal comment la majorité des automobilistes pourraient y trouver leur compte.

Par ailleurs on voit mal aussi comment la Ville pourrait trouver un avantage à certaines augmentations tarifaires du parking des Grands Hommes dans la mesure où elle ne perçoit qu'une redevance fixe non modifiable de Vinci.

Première observation. Pour les parkings des allées de Chartres et Victor Hugo les tarifs des 3 premières heures sont en augmentation de 20 centimes sur les durées allant de 45 minutes à 3 heures. Alors qu'ils étaient auparavant gratuits le premier quart d'heure est dorénavant facturé 60 centimes et la première demi-heure 1,20 euro.

Pour le parking des Grands Hommes les augmentations sont plus chirurgicales et concernent les durées comprises entre 15 minutes et 2 heures.

Concernant enfin le stationnement sur la voirie dans l'hypercentre ou en périphérie le constat est le même. Les tarifs sont en augmentation parfois de 20% dans l'hypercentre.

Evidemment les tranches horaires concernées par les augmentations sont les plus rentables, car, concernant les parkings couverts, les tarifs baissent à partir de la troisième heure.

Deuxième observation. Comme nous l'avons déjà mentionné dans une intervention précédente les tarifs de la SGGPB sur les tranches horaires les plus rentables tendent à s'aligner sur ceux des exploitants qui eux-mêmes courent derrière le stationnement de voirie en hypercentre.

Evidemment nous voyons bien qu'à terme l'ensemble de ces politiques tarifaires combinées à un extension du stationnement payant et à la multiplication des zones à 30 km à l'intérieur de l'enceinte des boulevards tendra à tarir le nombre de véhicules en centre ville.

Pour parvenir plus rapidement à cet objectif vous restaurerez l'octroi que vous baptiserez au hasard : contribution éco-citoyenne pour une ville propre et durable, modulable en fonction de la cylindrée du véhicule.

Bref venir à Bordeaux en auto va finir par coûter cher et tend à être réservé aux porte-monnaies les mieux fournis. Le Français moyen s'entassera, lui, dans les trams bondés.

Bordeaux fut anglaise pendant 350 ans, elle prend toujours exemple sur Londres dans ce domaine-là.

Nous voterons contre ces augmentations.

**M. LE MAIRE. -**

M. GUENRO

**M. GUENRO. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, mon intervention portera sur les 3 délibérations 633, 664 et 666.

Même si les grilles tarifaires présentées sont plus équilibrées que celles qui ont été retirées il y a quelques mois nous nous abstiendrons sur ces délibérations pour plusieurs raisons.

D'une part sur les parkings en ouvrage et la tarification au quart d'heure il nous semble que l'esprit de la loi Hamon prévoyant de redonner du pouvoir d'achat aux Français n'est pas respecté puisqu'on choisit de travailler à chiffre d'affaires constant, ce qui conduira nécessairement à un gain nul en termes de pouvoir d'achat avec certaines augmentations peu compréhensibles.

Par exemple, plus 12% pour la première heure sur le parking des Grands Hommes alors que le parking dégage un bénéfice net de près de 800.000 euros.

Ou encore une hausse de 50% du tarif de nuit alors que l'offre en transports en commun n'existe souvent plus à ces horaires.

D'autre part nous estimons que l'actuelle politique de stationnement pose d'énormes problèmes aux particuliers et professionnels qui vivent une mobilité subie. Par mobilité subie je parle des couples contraints d'avoir deux véhicules en raison de leur travail, ou les salariés des entreprises bordelaises habitant hors métropole qui n'ont pas de solution de transports collectifs.

Ces publics qui subissent leur mobilité n'ont aujourd'hui aucune solution : pas de macaron résidentiel et désormais une augmentation à la fois des tarifs sur voirie et des tarifs nocturnes des parkings en ouvrage, avec en parallèle une politique d'investissement dans des parkings de proximité inexistante.

Nous ne sommes pas défavorables au transfert du stationnement de la voirie sur les parkings, bien au contraire, mais nous considérons que l'augmentation des tarifs sur voirie qui va générer un transfert d'usagers vers les parkings est de nature à augmenter les chiffres d'affaires de ces parkings et que cette augmentation mécanique aurait permis de travailler dans l'esprit de la loi Hamon à tarifs constants en rendant du pouvoir d'achat aux usagers.

D'autre part, lorsque nous parlons d'équilibre économique des parkings il nous paraît nécessaire d'avoir une approche globale puisque si certains parkings équilibrent difficilement, d'autres dégagent des bénéfices très importants. Nous gagnerions à pouvoir compenser les situations financières de ces différents parkings.

Pour conclure, notre abstention est en deux parties : nous sommes plutôt favorables sur une politique de déplacements à ces grilles tarifaires, mais nous pensons qu'elles viennent peser un peu plus sur des situations individuelles difficiles qui ne sont absolument pas prises en compte.

#### **M. LE MAIRE. -**

M. HURMIC

#### **M. HURMIC. -**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, en ce qui nous concerne nous allons voter pour cette délibération, mais en ayant quand même une réserve sur la façon dont elle va fonctionner.

En effet, la tarification au quart d'heure va incontestablement entraîner un manque à gagner pour les opérateurs des parkings souterrains. Nous considérons que les immenses bénéfices que nous connaissons et qu'ils réalisent leur auraient permis d'absorber largement le manque à gagner que représente cette tarification au quart d'heure qui est pour nous une excellente initiative. C'est la raison pour laquelle nous votons pour la délibération.

La réserve c'est le fait que vous ayez jugé utile de compenser le manque à gagner des gestionnaires des parkings en faisant supporter le surcoût à une catégorie d'usagers de ces parkings que sont les visiteurs du soir. Ce sont les forfaits soirée qui vont être augmentés dans des proportions assez considérables.

Nous considérons qu'il est un peu injuste de facturer ces sommes supplémentaires aux usagers de soirée et de nuit compte tenu du fait que ce sont ceux qui ont le moins le choix pour venir à Bordeaux en voiture. C'est-à-dire que ce sont ceux qui sont le moins concernés par les transports publics.

Autant dans la journée vous avez des transports publics qui vous permettent de venir en ville, donc le problème du stationnement est peut-être secondaire, mais la soirée et la nuit les transports publics sont plutôt rares, voire même défectueux passée une certaine heure.

Donc nous regrettons le choix qui est fait de pénaliser la tarification de ceux qui viennent stationner et passer des soirées culturelles à Bordeaux par exemple. Nous trouvons cela injuste.

**M. LE MAIRE. -**

C'est là qu'on voit que c'est vraiment confortable d'être dans l'opposition parce que là on peut dire tout et son contraire. C'est un avocat qui est en train de m'expliquer qu'on pourrait ne pas respecter les contrats.

Nous avons des contrats avec les concessionnaires. Si les contrats ne sont pas respectés il faut les indemniser, et si ce n'est l'utilisateur de nuit qui paie c'est le contribuable qui paie. On ne va pas dire à ces gens-là : c'est pour votre poche. Ou alors ils iront au contentieux et nous perdrons.

M.DAVID

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

Monsieur le Maire, vous avez l'art de la synthèse. En l'occurrence on a eu déjà cette discussion en commission. Ce que les uns ne paient pas c'est d'autres qui le paieront, notamment les collectivités, dans l'argumentaire qui est présenté...

**M. LE MAIRE. -**

C'est-à-dire les contribuables.

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

C'est-à-dire les contribuables bien évidemment.

Les grilles telles qu'elles ont été établies donnent, dans l'esprit de la loi Hamon, à nos concitoyens, sauf pour le premier quart d'heure, des tarifs qui sont à leur avantage.

Les tarifs de nuit sont augmentés, c'est vrai. C'est un débat que nous avons eu. C'est ce qui permet l'équilibre.

Ensuite – je dis ça pour ma collègue du Front National – l'octroi dont vous parlez est réclamé par l'ensemble de nos concitoyens qui habitent entre cours et boulevards parce que l'organisation du stationnement est indispensable. Et comme le maire l'a dit tout à l'heure, je ne vais pas en rajouter, si l'on peut arriver à diminuer considérablement le nombre de véhicules qui viennent à l'intérieur de Bordeaux uniquement pour des raisons de travail et si l'on peut continuer à favoriser tous les éléments de covoiturage, de transports en commun, etc., la ville ne s'en portera que mieux et les Bordelais avec.

**M. LE MAIRE. -**

Je pense que vous aurez les mêmes votes sur ces 3 délibérations 663, 664, 666 ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Les socialistes s'abstiennent sur les 3.

**M. LE MAIRE. -**

Il nous reste la 665 qui est passée entre les gouttes.

**D-2015/667**  
**Prestations de dératisation. Désinsectisation. Désinfection.**  
**Tarifs 2016. Autorisation.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux fixe, par délibération, les tarifs relatifs aux prestations de désinsectisation, dératisation, démoustication, désinfection effectuées par le centre de Dératisation, Désinsectisation, Désinfection du Service de Santé Environnement à la demande des administrations, des communes en convention avec la Mairie de Bordeaux ou de particuliers.

**Sur la Ville de Bordeaux:**

- Les prestations sur le patrimoine municipal et l'espace public sont gratuites.
- Les interventions chez les particuliers sont réalisées sans porter préjudice aux prestataires privés et uniquement dans un cadre visant à les initier et à donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre du traitement approprié pour assurer la salubrité publique.

Pour mémoire, durant l'année 2014 l'activité "**traitement**" du centre de Dératisation, Désinsectisation, Désinfection du Service de Santé Environnement sur la Ville de Bordeaux était la suivante:

- 1986 interventions dont 843 payantes pour la lutte contre les rongeurs.
- 3659 interventions dont 1935 payantes pour la lutte contre les insectes.
- 43 interventions dont 2 payantes pour la désinfection.

Les prix de revient de l'ensemble de ces interventions et prestations de service ayant subi des augmentations, il y a lieu de réactualiser les tarifs. Les augmentations proposées sont globalement de 2 % par rapport à l'année précédente.

Pour promouvoir l'application des règles d'hygiène et de santé publique auprès des personnes en situation de précarité, la Ville de Bordeaux a instauré un tarif minimum forfaitaire de 22.70 € TTC pour l'ensemble des prestations proposées (hormis le traitement des punaises de lit) quelle que soit l'importance du traitement.

La gratuité totale pour les prestations proposées (hormis le traitement des punaises de lit) pourra être accordée aux associations d'utilité publique à caractère social qui en feront la demande par écrit.

Pour les punaises de lit, le traitement qui s'avère beaucoup plus complexe et onéreux sera réservé et facturé sur la base de 30% du prix réel de la prestation aux associations sus visées et aux personnes en situation de précarité qui en feront la demande par écrit.

**Cette prestation est proposée uniquement sur le territoire de la Ville de Bordeaux.**

Pourront bénéficier des différents tarifs minorés les personnes percevant le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Aide Sociale aux Personnes Agées (ASPA), les étudiants boursiers ainsi que toutes les personnes dont le quotient familial (revenu fiscal de référence/nombre de parts fiscales/12) ne dépasse pas les seuils socles prévus pour percevoir le RSA, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier de l'année (année n).

Toute demande tendant à l'application de ces tarifs adaptés devra être formulée par écrit préalablement à toute intervention en produisant les justificatifs permettant d'apprécier la situation du demandeur (Avis d'attribution du RSA, de l'ASPA,, de la bourse pour les étudiants, avis de l'impôt sur le revenu de l'année n-1).

**Sur les communes en convention avec la Ville de Bordeaux:**

- Toutes les prestations proposées, publiques ou privées, sont payantes. Les tarifs appliqués sont ceux votés en conseil municipal sans remise ni gratuité.

- Les interventions sont essentiellement réservées aux bâtiments communaux.

- Les interventions chez les personnes privées sont limitées aux situations d'insalubrité signalées par l'inspecteur de salubrité de la commune. Elle sont réalisées uniquement dans un cadre visant à les initier et à donner l'impulsion nécessaire à la mise en œuvre du traitement approprié pour assurer la salubrité publique sans porter préjudice aux prestataires privés.

Pour mémoire, durant l'année 2014 l'activité "**traitement**" du SCHS sur les communes en convention avec la Ville de Bordeaux était la suivante:

- 85 interventions payantes pour la lutte contre les rongeurs.
- 119 interventions payantes pour la lutte contre les insectes.
- 1 intervention payante pour la désinfection.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter les propositions de tarifs ci-dessous énoncées, pour application au 1er janvier 2016.

DESIGNATIONS	TARIF 2016 TTC
Forfait minimum pour toutes désinsectisations contre les nuisibles de l'habitat, désinfection ou désodorisation (hors logement à caractère social) jusqu'à 30 mètres linéaires ou 30 points de gel ou 40 m <sup>2</sup> ou 70 m <sup>3</sup>	23,20
Mètre linéaire pour un métrage supérieur à 30 m linéaires <sup>(1)</sup> Ou point de gel au-delà 30 points <sup>(1)</sup>	0,78
m <sup>2</sup> pour une surface supérieure à 40 m <sup>2</sup> <sup>(1)</sup>	0,58
m <sup>3</sup> pour un volume supérieur à 70 m <sup>3</sup> <sup>(1)</sup>	0,36

Forfait de base pour une opération de désinsectisation contre les blattes dans les commerces de bouche et débits de boissons. Au-delà de 50 points de gel, il est ajouté au forfait de base et par tranche de 30 points de gel un forfait minimum de 22,70 € TTC	63,45
Forfait pour une opération de désinsectisation contre les blattes germaniques pour un appartement à caractère social, type H.L.M. (dans le cadre des interventions systématiques au niveau de tous les appartements d'un ensemble immobilier, quelque soit le nombre de logements traités)* <b>et pour les logements gérés par le C.C.A.S. ou par des associations d'utilité publique à caractère social.</b> – <b>facture minimum = 22,70 € TTC</b>	7,05
Traitement contre les puces (volume compris) m <sup>2</sup>	0,98
Traitement contre les punaises de lit, forfait au m <sup>2</sup>	5,70

## Désinfection des locaux &amp; Désinsectisation

Dératisation/désourisation	TARIF 2016 TTC
Tranche forfaitaire minimale pour toutes opérations n'excédant pas 45 mn et pour laquelle, la quantité de produit nécessaire n'excède pas 1,5 kg de raticide ou 400g de souricide. Au-delà, il est ajouté un forfait minimal de 22,70 € TTC à chaque tranche dépassée	23,20
Forfait de base pour tous commerces de bouche et débits de boissons pour toutes opérations n'excédant pas 45 mn et pour lesquelles, la quantité de produit (non dispersable) utilisé n'excède pas 2 kg de raticide ou 600g de souricide. Au-delà il est ajouté une tranche forfaitaire minimale de 22.70 € TTC à chaque tranche dépassée.	63,45
Forfait pour une opération contre les souris pour un appartement à caractère social, type H.L.M. (dans le cadre des interventions systématiques au niveau de tous les appartements d'un ensemble immobilier, quel que soit le nombre de logements effectués)* <b>et pour les logements gérés par le C.C.A.S. ou par des associations d'utilité publique à caractère social.</b> - facture minimum 22.70 € TTC	7,05
Boîte d'appâtage «rats» sécurisé pour le grand public	5,10
Boîte d'appâtage «souris» sécurisé pour le grand public	2,05
Boîte d'appâtage «rats» sécurisé pour le professionnel	22
Boîte d'appâtage «souris» sécurisé pour le professionnel	5,75

Les recettes provenant des interventions de désinfection des locaux, désinsectisation et dératisation seront inscrites au budget, en recettes : Rubrique 12 - Compte 7064.

FORFAIT PROSPECTION	TARIF 2016 TTC
Rongeurs : Pour toutes interventions sur le domaine privé n'excédant pas 45 mn, ayant pour objet la recherche de pathologies. Au delà et par tranche de 45 mn, il est ajouté une tranche forfaitaire minimale 22.70 € ttc.	23,20

Frais de déplacement pour toutes interventions hors Bordeaux

frais de déplacement	TARIF 2016 TTC
Km pour tous les trajets hors Bordeaux	1,05

Les frais seront inscrits au budget en recettes : Rubrique 12 - Compte 7064

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**D-2015/668**  
**Fonds d'Investissement des Quartiers 2015. Quartier**  
**Chartrons - Grand Parc - Jardin Public. Subvention**  
**d'équipement.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/305 du 25 juin 2012, il a été décidé d'instaurer une nouvelle dotation en faveur des équipements des quartiers, attribués sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 270 euros.

Pour l'année 2015, le montant alloué au quartier Chartrons - Grand Parc - Jardin Public est de 23 689 euros.

Il est proposé d'attribuer cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de Quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Parc enfant	MAM " Les Lucioles"	1 535,41
Renouvellement de matériels	Boxing Club Alamele	3 733,20

**ADOpte A LA MAJORITE**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

**D-2015/669**  
**Fonds d'Investissement des quartiers 2015. Quartier Chartrons - Grand Parc - Jardin Public. Subvention d'équipement. Annulation.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/305 du 25 juin 2012, il a été décidé d'instaurer une nouvelle dotation en faveur des équipements des quartiers, attribuées sur propositions des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2015, le montant alloué au quartier Chartrons - Grand Parc - Jardin Public est de 23 689 euros.

Par délibération 2015/499 du 26 octobre 2015, il a été voté l'attribution d'une dotation de 363,00 euros à la MAM "les Lucioles" concernant l'achat de 4 lits en bois au titre du Fond d'Investissement des Quartiers 2015.

Or, depuis la demande a été annulée.

Il vous est demandé :

- de bien vouloir valider l'annulation de la délibération 2015/499 du 26 octobre 2015.

**ADOPTE A LA MAJORITE**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

**D-2015/670**  
**Fonds d'Investissement des Quartiers 2015. Quartier Nansouty - Saint Genès. Subvention d'équipement.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2012/305 du 25 juin 2012, il a été décidé d'instaurer une nouvelle dotation en faveur des équipements des quartiers, attribués sur proposition des Maires-Adjoints de quartier.

Le montant par quartier a été modifié par délibération du 29 septembre 2014, le montant global restant lui inchangé à 163 720 euros.

Pour l'année 2015, le montant alloué au quartier Nansouty - Saint Genest est de 16 130 euros.

Il est proposé d'attribuer cette dotation de la manière suivante, sur proposition du Maire Adjoint de quartier :

Nature de l'opération	Bénéficiaire	Montant (en euros)
Changement des fenêtres du vestiaire	Association "Société de Saint Vincent de Paul" à Saint Nicolas	2 355,81
Aménagements intérieurs et aide à l'équipement	Association "Instant Libre"	4 988,84

Il vous est demandé de bien vouloir :

- valider la répartition des montants attribués pour le quartier Nansouty - Saint Genès au titre du Fonds d'Investissement des Quartiers 2015,
- autoriser M. le Maire ou son représentant à procéder aux transferts financiers correspondants.

**ADOpte A LA MAJORITE**

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

Ces 3 délibérations qui concernent les fonds d'investissement des quartiers Chartrons, Grand Parc et Nansouty / Saint Genès, n'appellent pas de commentaires de ma part sauf des maires adjoints concernés, peut-être.

**M. LE MAIRE. -**

M. HURMIC

**M. HURMIC. -**

Juste pour signaler que nous votons contre toutes les interventions concernant le FIQ.

**M. LE MAIRE. -**

Très bien.

M. GUENRO

**M. GUENRO. -**

Monsieur le Maire, chers collègues, si l'on effectue le bilan du Fonds d'Investissement des Quartiers 2015, sur tous les quartiers on constate une attribution globale d'à peu près 33% du total prévu, soit environ 54.000 euros.

On a 4 quartiers qui sont à zéro, et 4 quartiers avec des attributions comprises entre 22% du budget et 85%.

Ma question est toute simple. Comment on explique que ce fonds qui n'est doté que de 163.000 euros soit si peu utilisé et surtout de manière aussi inégale sur le territoire ?

Nous nous abstiendrons sur cette délibération.

**M. LE MAIRE. -**

Mme CAZALET

**MME CAZALET. -**

Pour ma part, M. GUENRO, je peux vous signaler que mon Fonds d'Investissement de Quartier sera totalement attribué en fin d'année. Vous en avez deux exemples ici. Il l'aura été de façons très diverses.

Il m'aura permis de réhabiliter un espace qui va devenir un équipement associatif de quartier.

Et une des deux délibérations que vous voyez aujourd'hui n'est ni plus ni moins qu'un investissement complémentaire d'équipement pour cela au travers d'un club sportif, un des quatre clubs qui s'installent dans cet espace.

Donc pour ce qui concerne le quartier Grand Parc, Chartrons, Jardin Public il sera entièrement investi à la fin de l'année.

**M. LE MAIRE. -**

Sur les autres quartiers, M. DAVID.

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

De mémoire, l'an passé vous avez posé la même question, si je me souviens bien. C'est un problème d'engagement des dépenses. C'est-à-dire qu'à la fin de l'année la totalité des maires de quartiers ont engagé la totalité de ce qui est sur le Fonds d'Investissement des Quartiers.

**M. LE MAIRE. -**

Oui, mais on est à la fin de l'année, si je ne me trompe ?

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

Oui, mais...

**M. LE MAIRE. -**

Pourquoi ce n'est pas... ?

Ce sont des crédits reportables ?

**M. JEAN-LOUIS DAVID. -**

Oui.

**M. LE MAIRE. -**

C'est de l'investissement, donc c'est reportable.

Mme KUZIEW

**MME KUZIEW. -**

Pour confirmer ce que disait Jean-Louis DAVID, nous avons le choix de verser à des associations, donc de passer en délibérations et de détailler lors du Conseil Municipal, ou de faire des versements aux services de compte à compte et là de ne pas apparaître. Mais tous les fonds sont engagés.

Ces budgets servent à équiper un grand nombre d'équipements de nos communes, ou à acheter du matériel pour des associations, ou autres.

**M. LE MAIRE. -**

Il faudra peut-être présenter un bilan en janvier de l'utilisation exhaustive soit par subvention, soit par virement des crédits dans les services opérationnels.

Y a-t-il des votes contre ces 3 délibérations ?

Abstentions ?

Merci.

**D-2015/671**  
**Rue Jean Hameau. Co-maîtrise d'ouvrage pour**  
**l'enfouissement de réseaux. Convention. Autorisation.**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au regard de la qualité architecturale du site de traitement des eaux usées de la métropole sur la rue Jean Hameau et dans un souci d'esthétique, les services métropolitains ont souhaité procéder à l'enfouissement des réseaux électriques aux abords de ce site.

L'opération porte sur la section située entre le cours Louis Fargue et le stade Alfred Daney sur laquelle le réseau électrique est aérien.

Bordeaux Métropole, compétente en matière de concessions de la distribution d'électricité depuis la loi de modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles (dite MAPTAM) du 27 janvier 2014, doit aujourd'hui assumer sur la commune de Bordeaux la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux électriques.

La demande ayant été engagée préalablement à la mise en place de la loi MAPTAM, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole se sont accordées afin que la ville réalise ces travaux d'enfouissement, par le biais d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage, qui fixe au demeurant les modalités de cette intervention et autorise la Ville à intervenir sur le domaine public métropolitain.

La Ville de Bordeaux fera l'avance du coût des travaux à mettre en œuvre pour la réalisation des travaux évalués à 65 000 €HT. Cette opération étant à la charge de Bordeaux Métropole, cette dernière sera redevable envers la Ville de Bordeaux de 65 000 € HT.

Ce montant pourra être ajusté au vu du coût réel des travaux dont le montant exact sera confirmé lors de l'établissement du décompte général.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- signer la convention annexée, fixant les modalités d'intervention de la Ville dans le cadre de l'enfouissement des réseaux électriques sur une partie de la rue Jean Hameau,

- à décider de l'émission d'un titre de recette de 65 000 € HT à l'encontre de Bordeaux Métropole.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

## Commune de BORDEAUX – Enfouissement des réseaux ERDF rue Jean Hameau

### Convention de co-maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'enfouissement des réseaux électriques

Entre les soussignés :

BORDEAUX METROPOLE, représenté par son Président, Monsieur Alain JUPPE, autorisé par la délibération du Conseil de Bordeaux Métropole n°                    en date du

ci-après dénommée « Bordeaux Métropole »

La COMMUNE de BORDEAUX, représentée par Jean-Louis DAVID, adjoint au Maire, autorisé par la délibération n°                    en date du

ci-après dénommée « la ville »

d'autre part,

#### **PREAMBULE**

La rue Jean Hameau est une voie métropolitaine support de réseaux ERDF aériens. Dans un souci esthétique, il est prévu d'enfouir ces réseaux d'électricité. Le projet consiste en la suppression de ce réseau aérien sur la section entre le cours Louis Fargue et le stade Alfred Daney.

Au titre de sa nouvelle compétence en matière de concessions de la distribution d'électricité (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles - MAPTAM du 27 janvier 2014), Bordeaux Métropole doit aujourd'hui assumer sur la commune de Bordeaux la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux électriques réalisés pour des raisons esthétiques en lieu et place des communes. Afin de limiter la gêne des riverains ou des usagers et d'optimiser les investissements publics, la ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole se sont entendues afin que la ville réalise les travaux d'enfouissement parallèlement aux opérations de réfection de l'éclairage public dont elle à la charge.

La présente convention a donc pour objet d'autoriser la ville à intervenir sur le domaine public métropolitain, dans le cadre d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage, et de fixer les modalités de cette intervention.

#### **ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION**

Les dispositions de l'article 2-II de la loi de maîtrise d'ouvrage public (MOP) modifiées par l'ordonnance du 17 juin 2004, disposent « lorsque la réalisation, la réutilisation ou la réhabilitation d'un ouvrage ou d'un ensemble d'ouvrages relève simultanément de la compétence de plusieurs maîtres d'ouvrage, ces derniers peuvent désigner par convention celui d'entre eux qui assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération ». Cette convention précise les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage exercée et en fixe le terme. Bordeaux Métropole confie à la Ville de Bordeaux la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux électriques pour la requalification de la rue Jean Hameau.

La présente convention définit les conditions d'organisation de la maîtrise d'ouvrage et en fixe les termes.

## **ARTICLE 2 – CONTENU DE LA MISSION**

Dans le cadre de l'article 1, la ville se voit confier les missions suivantes :

- sélectionner le maître d'œuvre pour la réalisation des études de maîtrise d'œuvre à l'issue d'une procédure de mise en concurrence ;
- Assurer la conduite des études réalisées par le maître d'œuvre ;
- Procéder à la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux, conformément aux études de conception et au dossier de consultation élaboré par le maître d'œuvre dans le respect de la réglementation du code des marchés publics, et choisir le ou les meilleurs titulaires du/des marché(s) ;
- Attribuer les marchés de travaux;
- Assurer le suivi des marchés de travaux (bon déroulement du chantier) dirigés par le maître d'œuvre ;
- Assurer le suivi financier des marchés de travaux (paiement des acomptes, du solde,...) ;
- Procéder aux opérations de vérification et de réception des ouvrages en partenariat avec le maître d'œuvre ;
- Émettre ou lever les réserves à la vérification et à la réception des ouvrages
- Procéder à la remise des ouvrages situés sur les emprises du domaine communautaire et transmettre les plans d'exécution ;
- Assurer le suivi de la garantie de parfait achèvement.

## **ARTICLE 3 – PROGRAMME ET ESTIMATION PREVISIONNELLE**

Bordeaux Métropole sera redevable envers la ville d'une somme dont le montant sera celui des prestations réellement acquittées par la ville pour les travaux relevant de la compétence de Bordeaux Métropole.

Le coût prévisionnel des travaux (hors maîtrise d'œuvre) de l'ensemble du projet est évalué à 65 000 € H.T. réparti comme suit :

- Terrassements partie publique :	38 000 €
- Réalisation réseau basse tension :	18 000 €
- Dépose des anciennes installations :	9 000 €

TOTAL HT : 65 000 €

**TOTAL TTC : 78 000 € (taux TVA : 20%)**

Ce montant sera ajusté au vu d'un état récapitulatif des dépenses exposées.

#### **ARTICLE 4 – INTERVENTION FINANCIERE**

La ville procédera au mandatement des travaux après service fait, sur présentation des factures dans les délais réglementaires. Tout intérêt moratoire dû par la ville pour défaut de mandatement dans les délais, resterait à sa charge.

##### **4.1 – Financement des travaux d'enfouissement du réseau électrique**

Bordeaux Métropole sera redevable envers la ville d'un montant correspondant aux sommes réellement acquittées par la ville pour les travaux qui relèvent de la compétence métropolitaine, sur justification des paiements et dans les limites financières définies à l'article 3.

Les sommes seront mandatées sur le FIC de Bordeaux sur le chapitre 23 compte 2315 ; opération 05 P066O007.

##### **4.2 – Modalités de financement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques**

Bordeaux Métropole se libérera des sommes dues selon l'échéancier suivant :

- 50% à l'engagement des travaux, sur présentation par la ville d'un titre de recette émis par le Comptable Public de la ville assorti de l'ordre de service,
- Le solde, à l'achèvement des travaux, sur présentation de l'état des travaux exécutés et d'un récapitulatif des dépenses exposées accompagné des factures acquittés.

#### **ARTICLE 5 – ASSURANCES ET DOMMAGES**

La ville s'engage à souscrire les polices d'assurance nécessaires à la réalisation des missions qui lui sont confiées par la présente. Une fois la remise des ouvrages effectuée, la Ville et Bordeaux Métropole deviennent responsables, chacune en ce qui les concerne, des dommages causés par les ouvrages.

#### **ARTICLE 6 – REMUNERATION**

La ville ne percevra pas de rémunération pour ces missions qui s'effectueront donc à titre gratuit.

#### **ARTICLE 7 – REMISE DES OUVRAGES ET AMENAGEMENTS**

Après réception des travaux, notifiée aux entreprises et à condition que la ville ait assuré toutes les obligations qui lui incombent pour permettre une mise en service immédiate des ouvrages (remise des plans après exécution, ...), ceux qui relèveront de Bordeaux Métropole lui sont remis en pleine propriété.

Il sera établi un procès-verbal contradictoire de remise en gestion de ces ouvrages et aménagements. La remise ne devient effective qu'après la levée des réserves émises par la Bordeaux Métropole.

Quitus de sa mission est alors donné à la ville.

Le suivi des actions en garantie doit être assuré par le gestionnaire de l'ouvrage. De ce fait, après réception des ouvrages et aménagements, ce suivi doit être assuré par la Bordeaux Métropole. Les éventuelles actions contentieuses engagées par la ville et en cours au moment de la remise des ouvrages et aménagements revenant à la Bordeaux Métropole, lui sont également transmises.

#### **ARTICLE 8 – LITIGES**

Les litiges susceptibles de naître à l'occasion de la présente convention seront portés devant le tribunal administratif du lieu d'exécution de l'opération.

#### **ARTICLE 9 – DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention prendra effet à compter du jour de sa signature et prendra fin après remise des ouvrages et régularisation des comptes.

A Bordeaux, le

**Pour la Commune**

**L'Adjoint au Maire**

**Monsieur Jean-Louis DAVID**

**Pour Bordeaux Métropole**

**Le Président**

**Monsieur Alain JUPPE**

**D-2015/672****Société « Gestion électronique de régulation en temps réel pour l'urbanisme, les déplacements et les transports » (GERTRUDE). Rapport de gestion et financier de l'exercice 2014. Information**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La SAEM GERTRUDE a pour objet la régulation des feux de circulation.

La Ville de Bordeaux détient 7% du capital de cette société. L'actionnaire majoritaire est Bordeaux Métropole qui possède 51% des actions.

**RAPPEL DE L'ACTIVITE DE LA SAEM GERTRUDE**

Créée en 1981 sous la forme d'une société anonyme d'économie mixte, la société Gertrude SAEM assure le développement, la promotion et la commercialisation du système de gestion du trafic urbain « Gertrude Temps Réel » dont les bases techniques ont été inventées, dès le début des années 70, par les services communautaires de Bordeaux.

En France, à ce jour, 14 villes sont équipées des solutions et du système Gertrude.

Les ressources de l'entreprise sont constituées de 24 salariés en France, d'une filiale en Algérie et d'agents commerciaux, dont la mission est la promotion des solutions techniques du système Gertrude.

Au cours des 5 dernières années, la SAEM a concentré ses signatures de contrats et son activité sur des projets liés aux transports en commun, le plus souvent en site propre (exemples : tramway de Montpellier et de Bordeaux pour la France ; tramway de Casablanca et d'Alger pour l'international).

**EVOLUTION ET REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

Les secteurs principaux constituant le chiffre d'affaires comparés sur 5 ans sont les suivants :

Chiffre d'affaires (en k€)	2010	Variation 10/09	2011	Variation 11/10	2012	Variation 12/11	2013	Variation 13/12	2014	Variation 14/13
1- Contrats d'exploitation et de maintenance	1 001	-34%	466	-53%	437	-6%	425	-3%	524	23%
2- Activité de projets	3 522	29%	3 820	8%	2 978	-22%	3 658	23%	2 681	-27%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>4 523</b>	<b>6%</b>	<b>4 286</b>	<b>-5%</b>	<b>3 415</b>	<b>-20%</b>	<b>4 083</b>	<b>20%</b>	<b>3 205</b>	<b>-22%</b>
Dont export	269	-31%	844	214%	825	-2%	843	2%	940	12%
Export en % du Chiffre d'affaires	<b>6%</b>		<b>20%</b>		<b>24%</b>		<b>21%</b>		<b>29%</b>	
<b>Dont chiffre d'affaires avec La cub</b>	<b>993</b>	<b>-47%</b>	<b>668</b>	<b>-33%</b>	<b>484</b>	<b>-28%</b>	<b>310</b>	<b>-36%</b>	<b>190</b>	<b>-39%</b>
Niveau de dépendance par rapport à La cub	22%		16%		14%		8%		6%	

La baisse du chiffre d'affaires de plus de 20 % par rapport à 2013 est la conséquence :

- d'une forte diminution des activités sous-traitées et des activités de « négoce » par l'achat et la revente de matériel. Rappelons que ces activités ne constituent pas pour Gertrude SAEM un objectif, c'est la raison pour laquelle elles peuvent être variables d'un exercice à l'autre ;

- d'une diminution prévisible du chiffre d'affaires compte tenu du ralentissement de l'activité ressentie dès le milieu du second semestre 2013.

Pour mémoire, le chiffre d'affaires est plus proche de celui de 2012.

Jusqu'en 2009, les conditions de stabilité du chiffre d'affaires et d'équilibre de l'entreprise étaient principalement liées à la récurrence des contrats d'exploitation du poste central de La Cub et des contrats de maintenance des systèmes Gertrude installés dans les différents sites.

Depuis plus de 18 mois, le secteur d'activité ressent nettement les effets de la compression des finances publiques.

Les activités de projets comprenant les études, l'ingénierie de trafic, l'installation des systèmes Gertrude restent des activités à forte valeur ajoutée que la SAEM s'efforce de développer afin de combler la perte de chiffre d'affaires avec La Cub (pour mémoire + de 1 M€).

Le niveau de dépendance par rapport à la Cub est en nette diminution et ne représente plus que 6 % du chiffre d'affaires en 2014 contre 8 % en 2013.

Les dernières négociations avec la Métropole devraient générer encore moins de prestations en 2015, puisque l'enveloppe financière du nouveau marché de maintenance a été plafonnée à 50 K€ par an.

Les prestations à l'export et à l'international sont en augmentation de 12% (940 K€ en 2014 contre 843 K€ en 2013).

Cette année a été marquée par la signature d'un contrat important portant sur le bus à haut niveau de service (BHNS) à Fort-de-France ; l'obtention d'un avenant dans le cadre de l'extension du tramway d'Alger et d'un marché supplémentaire suite à l'extension d'activité à Wroclaw en Pologne.

Au niveau national, le marché du poste central de Caen et les prestations pour la ville du Mans se sont poursuivis.

Très faibles depuis ces dernières années, les activités de développement ont amorcé une reprise au cours de l'exercice autour de 3 sujets principaux :

- la génération d'une nouvelle version de l'interface graphique de supervision du système Gertrude;
- le développement d'une solution de télésurveillance des carrefours ;
- le développement de nouvelles techniques de gestion de la priorité des tramways ou des bus.

## LES PRINCIPAUX ELEMENTS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014

Les tableaux, ci-après, présentent :

- le chiffre d'affaires et les différents niveaux de résultat issus des comptes de la société : en valeur sur les quatre derniers exercices, en % du chiffre d'affaires et en variation annuelle exprimée en pourcentage,
- les éléments clés du bilan en valeur sur les quatre derniers exercices.

ns : Non Significatif	2011			2012			2013			2014		
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 820</b>	<b>100%</b>	<b>-16%</b>	<b>3 415</b>	<b>100%</b>	<b>-11%</b>	<b>4 083</b>	<b>100%</b>	<b>20%</b>	<b>3 205</b>	<b>100%</b>	<b>-22%</b>
Marge brute	3 246	85,0%	4,0%	3 096	90,7%	-4,6%	3 068	75,1%	-0,9%	2 732	85,2%	-11,0%
Valeur ajoutée	2 386	62,5%	2,2%	2 399	70,2%	0,5%	2 333	57,1%	-2,8%	2 054	64,1%	-12,0%
Masse salariale	1 887	49,4%	-16,1%	1 838	53,8%	-2,6%	1 859	45,5%	1,1%	1 749	54,6%	-5,9%
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>417</b>	<b>10,9%</b>	<b>ns</b>	<b>481</b>	<b>14,1%</b>	<b>15,3%</b>	<b>391</b>	<b>9,6%</b>	<b>-18,7%</b>	<b>214</b>	<b>6,7%</b>	<b>-45,3%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>254</b>	<b>6,6%</b>	<b>912,2%</b>	<b>507</b>	<b>14,8%</b>	<b>99,6%</b>	<b>385</b>	<b>9,4%</b>	<b>-24,1%</b>	<b>230</b>	<b>7,2%</b>	<b>-40,3%</b>
Résultat financier	-81	-2,1%	ns	-43	-1,3%	ns	-5	-0,1%	ns	12	0,4%	ns
Résultat exceptionnel	3	0,1%	-76,4%	-59	-1,7%	-2066,7%	-12	-0,3%	ns	-12	-0,4%	ns

Résultat comptable net	131	3,4%	27,6%	245	7,2%	87,0%	238	5,8%	-2,9%	162	5,1%	-31,9%
Effectif moyen	27		-25%	27		0%	26		-4%	25		-4%
<b>Bilan et trésorerie</b>												
Capital social	595			595			595			595		
Capitaux propres	993			1 238			1 475			1 637		
Total du bilan	2 325			2 976			3 176			3 773		
Capitaux propres/Total bilan	43%			42%			46%			43%		
Immobilisations nettes	27			31			39			41		
Disponibilités	363			1 164			1 914			2 429		
Fond de roulement	970			1 211			1 440			1 600		
Besoin en fond de roulement	607			47			-474			-829		
<b>Trésorerie nette</b>	<b>363</b>			<b>1 164</b>			<b>1 914</b>			<b>2 429</b>		

La marge brute s'est dégradée de 11 % et la valeur ajoutée de l'entreprise diminue dans les mêmes proportions grâce à la maîtrise des charges externes.

Avec un effectif moyen quasiment identique à l'exercice précédent (25 salariés contre 26 l'exercice précédent) et une masse salariale contenue, l'entreprise dégage un excédent brut d'exploitation positif pour 214 K€ en baisse malgré tout de 45 % par rapport à 2013.

Les comptabilisations de provisions pour risques de non recouvrement de créances clients et de reprises sur provisions ont peu d'impacts significatifs d'un point de vue financier, puisque le résultat d'exploitation ressort positif pour un montant de 230 K€.

Le résultat financier ressort bénéficiaire pour un montant de 12 K€. Il s'améliore du fait de l'augmentation de la trésorerie due aux efforts consentis au sein de la structure ces quatre dernières années.

Après un résultat exceptionnel négatif de 12 K€, la comptabilisation de la participation aux salariés à hauteur de 20 K€ et de l'impôt société pour 48 K€, la SAEM Gertrude dégage un résultat net comptable bénéficiaire à hauteur de 162 K€, en baisse de 32 % par rapport à 2013.

S'agissant du bilan, il est constaté que les capitaux propres s'améliorent du fait des résultats positifs de ces 5 dernières années. Ils représentent 43 % du total du bilan contre 46 % l'exercice précédent.

Les disponibilités s'élèvent à 2.4 M€ fin 2014 (dont 825 K€ de valeurs mobilières de placement) contre 1.9 M€ fin 2013.

Les produits constatés d'avance, en lien avec cette amélioration de trésorerie s'élèvent en parallèle à 967 K€ contre 433 K€ fin 2013. Cette augmentation provient de la facturation anticipée de 2 contrats importants (Fort-de-France et Monterrey).

Il convient de noter que l'entreprise détient toujours une part importante de dettes sociales dues à des retards de prises de congés payés du personnel. A la date de clôture, ces dettes, qui s'élèvent à plus de 400 K€, ont été stabilisées puisqu'elles sont identiques à celles de l'exercice précédent.

## PERSPECTIVES 2015

Compte tenu des carnets de commandes pour les deux prochaines années, l'exercice 2015 devrait dégager un résultat positif équivalent à celui de 2014.

Néanmoins, le type de marchés majoritaires de l'entreprise aujourd'hui, confère un caractère très fluctuant de ses activités. De plus, la conquête de nouveaux projets est toujours plus difficile compte tenu de la pression de la concurrence.

Par ailleurs, les exigences en termes de documentations, justifications ou démonstrations représentent de plus en plus de temps passés à l'exécution des contrats et pas toujours valorisables financièrement. En conséquence, les marges sortantes demeurent plus faibles qu'autrefois.

La baisse régulière d'activité avec La Cub depuis 5 ans rend les équilibres financiers plus complexes à obtenir, d'autant plus que les budgets des collectivités en général et ceux consacrés au cœur de métier de l'entreprise, à savoir la régulation intelligente du trafic, sont revus à la baisse. C'est une situation de risque potentiel.

Au cours de l'exercice 2015, la SAEM Gertrude a obtenu l'attribution d'un marché pour la ville d'Antibes, répondu à un appel d'offre important à Casablanca et participé activement au congrès ITS à Bordeaux.

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les comptes annuels ainsi que le rapport de gestion de la société. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**



2015

Exercice 2014

Rapport de Gestion

Société GERTRUDE SAEM  
Exercice 2014

Rédacteur : Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM





## GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social  
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX

RCS BORDEAUX n° 321 523 086

### RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Projet de Rapport de Gestion à présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

#### CONTENU DU PRESENT DOCUMENT

<b>1</b>	<b><u>SYNTHESE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014</u></b>	<b>5</b>
1.1	SYNTHESE DE L'EXERCICE	5
1.2	EVOLUTION DES RESULTATS SUR LES 25 DERNIERS EXERCICES	5
<b>2</b>	<b><u>RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE L'EXERCICE 2014</u></b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b><u>SITUATION SYNTHETIQUE DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2014</u></b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b><u>ANALYSE DE L'EVOLUTION DU BILAN</u></b>	<b>8</b>
4.1	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : FOURNISSEURS	8
4.2	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : EMPRUNTS ET AUTRES DETTES	8
4.3	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DU PASSIF : DETTES FISCALES ET SOCIALES	8
4.4	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : DISPONIBILITES	9
4.5	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : STOCKS DE PRODUITS	9
4.6	EVOLUTIONS REMARQUABLES AU DETAIL DE L'ACTIF : CREANCES	9
4.7	REMARQUE RELATIVE AUX INVESTISSEMENTS	9
<b>5</b>	<b><u>RATIOS DU BILAN ET SOLVABILITE</u></b>	<b>10</b>
5.1	ANALYSE DES DONNEES	10
5.2	SOUTIEN DES PARTENAIRES FINANCIERS	11
<b>6</b>	<b><u>EVOLUTION DES FOND PROPRES DE L'ENTREPRISE</u></b>	<b>11</b>
<b>7</b>	<b><u>SYNTHESE DES ACTIVITES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2014</u></b>	<b>12</b>
<b>8</b>	<b><u>FOCUS SUR LA REMUNERATION DES SALARIES PENDANT L'EXERCICE 2014</u></b>	<b>13</b>
<b>9</b>	<b><u>SYNTHESE DE L'EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES</u></b>	<b>14</b>
9.1	EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES 7 DERNIERES ANNEES	14
9.2	RAPPEL DE L'ANALYSE TRANSMISE AVEC LE RAPPORT DE GESTION DE L'ANNEE 2012	15
9.3	RAPPEL DES EFFORTS ENGAGES EN 2011, 2012, 2013 ET 2014	16
9.4	REPARTITIONS DES ACTIVITES	17
9.5	RAPPEL DES VILLES ET AGGLOMERATIONS CLIENTES DE L'ENTREPRISE	17
<b>10</b>	<b><u>EVOLUTION DE LA TRESORERIE AU COURS DE L'EXERCICE 2014</u></b>	<b>18</b>
<b>11</b>	<b><u>ACTIONS PRINCIPALES MENEES AU COURS DE L'EXERCICE 2014</u></b>	<b>20</b>
11.1	CONTINUTE DU PLAN D'ECONOMIE ET DE REDUCTION DES COUTS	20
11.2	POLITIQUE SALARIALE MENEES EN 2014	20
11.3	CERTIFICATION ISO 9001	21
11.4	ETAT D'ESPRIT DES SALARIES ET MODELE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE	21
11.5	ACTIVITES COMMERCIALES DE L'ANNEE 2014	22
11.6	ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT DURANT L'ANNEE 2014	22
11.7	SYNTHESE DES ACTIONS MENEES AU COURS DE L'EXERCICE	23

<b>12 CREANCES CLIENTS : RISQUES ET OPPORTUNITES .....</b>	<b>24</b>
12.1 MORELIA .....	24
12.2 MONTERREY.....	24
12.3 LISBONNE .....	24
12.4 FORT DE FRANCE .....	25
12.5 ALSTOM (CONTRAT DU TRAMWAY D'ALGER).....	25
12.6 DELTA HOLDING (CONTRAT DU TRAMWAY DE CASABLANCA) .....	25
<b>13 ACQUISITION DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU COURS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>25</b>
<b>14 VIE SOCIALE AU SEIN DE L'ENTREPRISE.....</b>	<b>26</b>
14.1 GENERALITES SUR LE MODELE ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'ENTREPRISE.....	26
14.2 RAPPEL DES AVANTAGES SOCIAUX.....	26
14.3 MOUVEMENT DE PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE .....	26
<b>15 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE .....</b>	<b>27</b>
15.1 INTRODUCTION .....	27
15.2 EVOLUTIONS SALARIALES SURVENUES AU DEBUT DE L'EXERCICE 2015 .....	27
15.3 NOUVEAU CLIENT DE L'ENTREPRISE.....	27
15.4 DEVELOPPEMENTS EN VUE DU CONGRES ITS DE 2015.....	27
15.5 EVOLUTION DE LA TRESORERIE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE 2015 .....	28
15.6 EVOLUTIONS DES ENREGISTREMENTS COMMERCIAUX DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE 2015.....	28
15.7 NEGOCIATION DU NOUVEAU MARCHÉ DE MAINTENANCE AVEC BORDEAUX METROPOLE.....	29
15.8 PRE-QUALIFICATION POUR UN APPEL D'OFFRES A CASABLANCA .....	29
15.9 EXTENSION DU CONTRAT DE REPRESENTATION SIGNE AVEC LA SOCIETE IXEL .....	29
<b>16 TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS SUR LES 5 DERNIERS EXERCICES .....</b>	<b>30</b>
<b>17 INFORMATIONS RELATIVES AUX ECHEANCES DES DETTES FOURNISSEURS .....</b>	<b>30</b>
<b>18 PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS .....</b>	<b>30</b>
<b>19 RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES.....</b>	<b>30</b>
<b>20 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT .....</b>	<b>30</b>
<b>21 CONVENTIONS REGLEMENTEES.....</b>	<b>31</b>
<b>22 CONVENTIONS COURANTES.....</b>	<b>31</b>
<b>23 INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX .....</b>	<b>31</b>
<b>24 EXAMEN DES MANDATS DES DIRIGEANTS ET DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>31</b>
24.1 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....	31
24.2 MANDATS DES ADMINISTRATEURS ET REPRESENTANTS .....	32
<b>25 MODIFICATION DES STATUTS DE L'ENTREPRISE AU COURS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>32</b>
<b>26 SITUATION DE LA FILIALE GERTRUDE ALGERIE EURL.....</b>	<b>33</b>
<b>27 ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES.....</b>	<b>34</b>
27.1 GERTRUDE AMERICA LATINA.....	34
27.2 CONSORTIUM SEMEX / GERTRUDE .....	34
27.3 GERTRUDE ALGERIE EURL.....	34
<b>28 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR .....</b>	<b>35</b>
28.1 COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL POUR L'EXERCICE 2015.....	35
28.2 OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2015 .....	36
28.3 PREVISIONNEL DES DISPONIBILITES REELLES A LA FIN DE L'EXERCICE 2015 .....	37
28.4 CARNET DE COMMANDE POUR L'ANNEE 2016 .....	37
<b>29 RAPPEL DES AXES STRUCTURANTS DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE.....</b>	<b>38</b>
29.1 ORGANISATION DES RESSOURCES ET DES RESPONSABILITES.....	38
29.2 ORGANISATION DE L'ACTION COMMERCIALE.....	38
29.3 DEVELOPPEMENT TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE .....	39
<b>30 POINTS DE VIGILANCE EN 2015 ET 2016.....</b>	<b>40</b>

**ANNEXES DU PRESENT RAPPORT DE GESTION**

**ANNEXE 01 : Tableau des Résultats de l'Entreprise des Cinq Derniers Exercices**

**ANNEXE 02 : Liste des Conventions Passées avec une Collectivité Territoriales Actionnaires de l'Entreprise**

**ANNEXE 03 : Mandats et Fonctions**

**ANNEXE 04 : Informations Relatives à l'échéance des Dettes Fournisseurs**

**ANNEXE 05 : Détail des comptes et du bilan de la société au soir de la clôture de l'exercice 2014**

## 1 Synthèse des Comptes Annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014

### 1.1 Synthèse de l'exercice

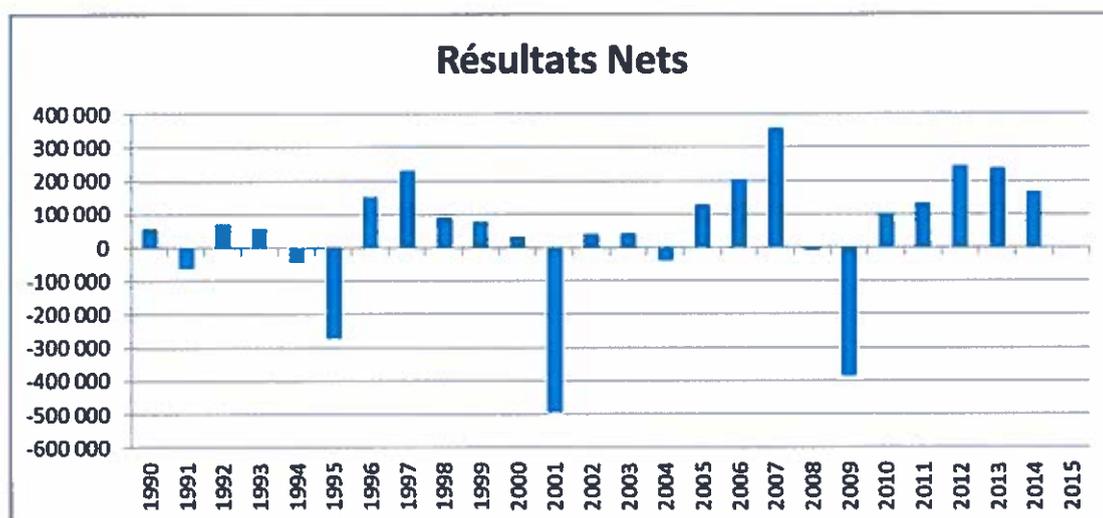
Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat détaillés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 figurent en annexe 5 du présent rapport. Par ailleurs, conformément au Code de Commerce – Article R. 225-102 – Décret n° 67-236 du 23-03-1967, les résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq dernières années sont également fournis en annexe 1 du présent rapport.

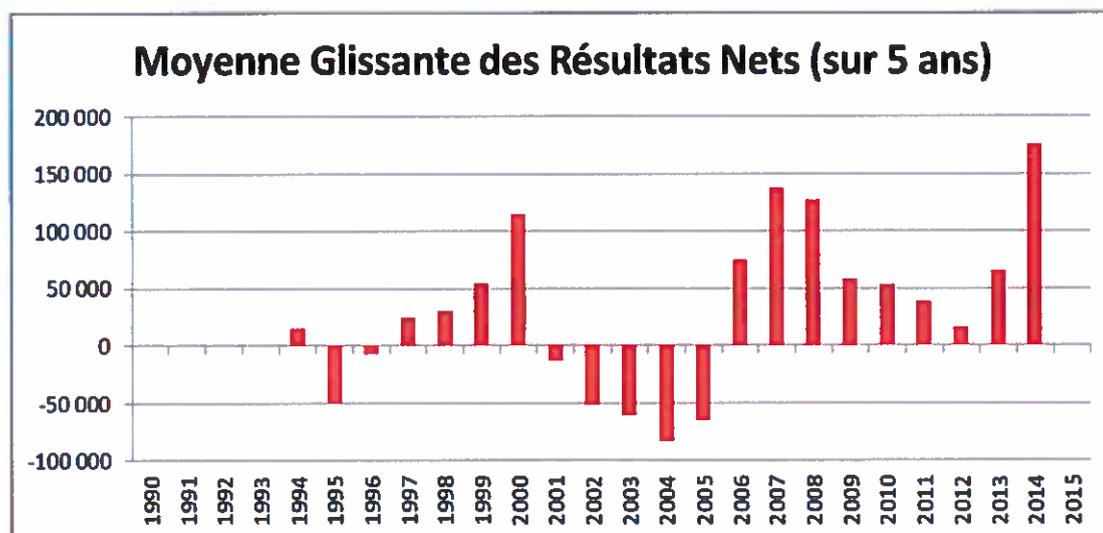
Le résultat de l'exercice 2014 présente un bénéfice net de 162 049 €.

### 1.2 Evolution des résultats sur les 25 derniers exercices

Le résultat de l'exercice situe l'année 2014 au 6<sup>ème</sup> rang des années ayant généré les plus hauts bénéfices depuis l'année 1990.



La moyenne glissante des résultats nets sur 5 années glissantes place l'année 2014 au 1<sup>er</sup> rang. (Moyenne pour 2014 calculée avec les données de 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014)



L'année 2014 offre à l'entreprise un 5<sup>ème</sup> exercice bénéficiaire consécutif avec une moyenne des bénéfices réalisés sur ces 5 dernières années d'environ 175 597 €.

## 2 Rappel des Principaux Objectifs de l'exercice 2014

Compte tenu des difficultés rencontrées au cours des années 2009 et 2010, l'objectif d'un redressement financier de l'entreprise constituait l'un des axes prioritaires, jusqu'à l'exercice 2014 inclus.

Ces principaux objectifs et les résultats obtenus sont présentés dans le tableau ci-après.

Objectifs Exercice 2014	Valeur Significative Fin 2010	Valeur Significative Fin 2011	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2013	Valeur Significative Fin 2014
Poursuivre la revalorisation de la trésorerie de l'entreprise	-6 962 €	359 094 €	1 063 591 €	1 411 882 €	1 604 836 €
Relancer des placements bancaires sécurisés	0 €	0 €	100 244 €	502 158 €	824 572 €

Objectifs Exercice 2014	Valeur Significative Fin 2010	Valeur Significative Fin 2011	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2013	Valeur Significative Fin 2014
Réduire le recours aux cessions de créances, soit les encours OSEO	351 998 €	150 531 €	0 €	0 €	0 €
Réduire les charges liées aux « intérêts d'emprunt » code 661100 dont agios bancaires	16 041 €	16 642 €	4 379 €	4 158 €	4 227 €
Résorber les dettes fournisseurs Les données présentées représentent la <u>balance des tiers fournisseurs</u>	727 491 €	192 650 €	79 444 €	264 888 €	142 848 €
Enregistrer un nouvel exercice positif et poursuivre le redressement des fonds propres	102 508 € Carry Back	130 779 €	244 802 €	237 849 €	162 049 €
Réactiver la confiance des salariés dans l'entreprise en renouant avec le versement d'un intéressement aux bénéficiaires, modéré mais positif.	0 € Pas d'accord	8 795 €	20 321 €	18 998 €	19 983 €

Enfin, conformément aux derniers exercices, la clôture de l'année 2014 respecte et applique les principes de prudence, en particulier sur les aspects liés aux clients douteux, aux travaux en cours et éventuels risques de pénalités associés, aux titres de participation, aux apports en trésorerie effectués au profit de la filiale Algérienne.

Objectifs Exercice 2014	Résultats Obtenus	Valeur Significative Fin 2012	Valeur Significative Fin 2013	Valeur Significative Fin 2014
Provisionner la totalité des risques pour ne pas laisser d'arriérés non traités susceptibles d'impacter les exercices futurs.	<b>Le bénéfice net de l'exercice 2014, intègre le maintien de la politique consistant à provisionner la totalité des « risques majeurs ».</b>			
	- Clients douteux	268 108 €	272 804 €	302 010 €
	- Pénalités en Pologne (intégrées dans le budget du projet et le calcul des travaux en cours)	290 000 €	290 000 €	290 000 €
	- Titres de participation	27 683 €	27 683 €	24 385 €
	- Apport en trésorerie consenti à notre filiale algérienne n'ayant pas encore fait l'objet d'un abandon de créance	50 750 €	44 853 €	17 853 €
	- Congés payés non pris	389 959 €	417 851 €	417 169 €

L'attention de l'Assemblée Générale est attirée sur le fait que les dettes liées aux congés payés non pris sont stabilisées, par rapport à l'exercice précédent, conformément aux objectifs établis au début de l'année 2014.

### 3 Situation synthétique de la société au 31 décembre 2014

Afin de vous permettre d'analyser cette situation, nous vous proposons de mesurer, par rapport à l'exercice précédent, l'évolution des grands postes de son bilan.

Bilans	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Total de l'actif immobilisé	40 674 €	38 944 €	30 899 €	27 129 €	21 507 €	4,44%
Total de l'actif circulant	3 731 055 €	3 128 838 €	2 945 123 €	2 293 396 €	2 957 412 €	19,25%
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 637 193 €</b>	<b>1 475 144 €</b>	<b>1 237 294 €</b>	<b>992 492 €</b>	<b>861 713 €</b>	10,99%
Dettes au 31 décembre	2 127 766 €	1 686 782 €	1 723 839 €	1 325 742 €	2 115 313 €	26,14%
Provisions pour risques	6 444 €	13 728 €	12 988 €	4 554 €	7 298 €	-53,06%
Total du bilan au 31 décembre	3 772 836 €	3 176 100 €	2 976 023 €	2 325 079 €	2 986 217 €	18,79%

Cette présentation synthétique du bilan montre en particulier une augmentation des fonds propres de l'entreprise ainsi qu'une augmentation du total du bilan.

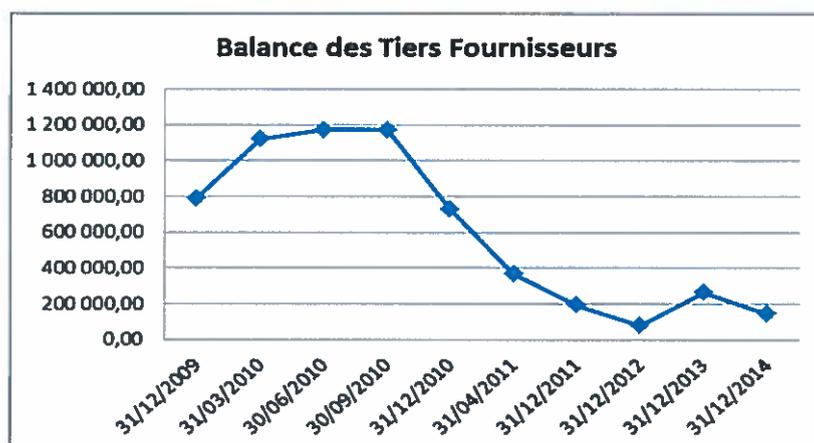
L'augmentation des dettes est principalement associée à l'augmentation des « Produits Constatés d'Avance ».

#### 4 Analyse de l'évolution du bilan

##### 4.1 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Fournisseurs

PASSIF	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Fournisseurs	142 848 €	264 888 €	79 444 €	192 650 €	727 491 €	-46,07%

Sauf cas particulier impliquant un litige ou une difficulté, l'entreprise règle ses fournisseurs à échéance. En conséquence, la diminution de ce poste, telle que le montre le tableau ci-dessus, provient principalement du calendrier et la planification des commandes engagées par l'entreprise.



##### 4.2 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Emprunts et autres dettes

PASSIF	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Découverts bancaires					193 843 €	
Autres dettes	128 195 €	86 977 €	87 423 €	247 370 €	69 876 €	47,39%
Produits constatés d'avance	967 189 €	433 256 €	703 607 €	37 128 €	NC	123,24%

Les thèmes suivants constituent les principales origines des données ci-dessus.

- Aucun découvert bancaire n'a été enregistré au cours de l'année 2014
- Le poste « Produits constatés d'avance » est en forte augmentation dont l'origine provient de facturation anticipée sur 2 contrats importants. (Fort de France et Monterrey).

##### 4.3 Evolutions remarquables au détail du PASSIF : Dettes fiscales et sociales

PASSIF	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Dettes fiscales et sociales	799 385 €	828 555 €	801 379 €	812 399 €	991 721 €	-3,52%

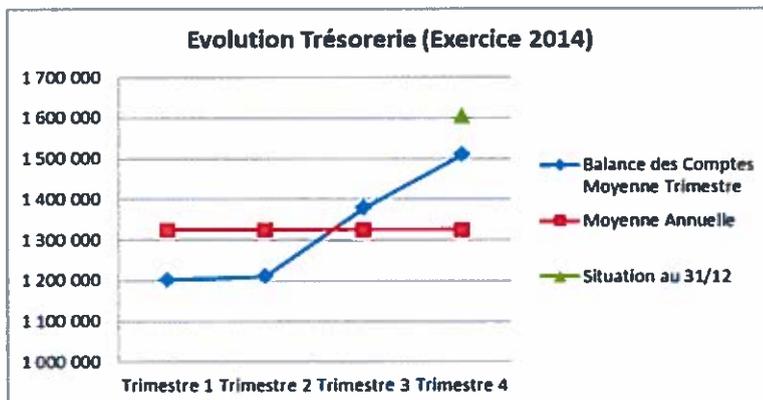
Une part importante de ces dettes fiscales et sociales correspond aux arriérés de congés payés non pris, pour un total de 417 169 €. Ce poste est stable par rapport à la clôture précédente.

#### 4.4 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Disponibilités

ACTIF	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Disponibilités	1 604 836 €	1 411 882 €	1 063 591 €	363 186 €	188 973 €	13,67%
Valeurs mobilières de placement	824 572 €	502 158 €	100 244 €	0 €	0 €	64,21%

Compte tenu des difficultés rencontrées en 2009 et 2010, l'effort majeur sur les exercices 2011, 2012, 2013 et 2014 a porté sur la croissance de la trésorerie de l'entreprise. Le schéma ci-contre synthétise l'évolution des disponibilités de l'entreprise au cours de l'année 2014.

La trésorerie affiche ainsi un solde positif de 1 604 836 € au soir du 31 décembre 2014.



Tenant compte de la somme de 320 000 €, extraite de la trésorerie et placée sur un nouveau compte à terme au cours de l'année 2014, le total des placements mobiliers dont dispose l'entreprise est de 824 572 €. Les disponibilités globales de l'entreprise se montent ainsi à 2 429 408 € au soir du 31 décembre 2014.

#### 4.5 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Stocks de produits

ACTIF	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Stock produits	108 256 €	214 254 €	81 539 €	296 254 €	403 121 €	-49,47%

Une partie du stock constaté à la clôture de l'exercice 2013 a été revendue au cours de l'année 2014.

#### 4.6 Evolutions remarquables au détail de l'ACTIF : Créances

ACTIF (CREANCES)	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Clients	849 208 €	756 645 €	1 145 080 €	933 741 €	NC	12,23%
Clients douteux et litigieux	12 707 €	8 301 €	1 626 €	102 560 €	NC	53,08%
Clients Factures à établir	46 711 €	63 657 €	400 394 €	324 298 €	NC	-26,62%
Créances fiscales et sociales	159 587 €	67 679 €	27 211 €	166 740 €	NC	135,80%

- Le poste « clients douteux et litigieux » reste très faible car la quasi-totalité de ces créances sont provisionnées.
- Le poste « créances fiscales et sociales » augmente sensiblement, traduisant un nouveau crédit d'impôt consécutif aux versements d'acomptes de l'impôt des sociétés, trop élevés.

#### 4.7 Remarque relative aux investissements

A l'exception de la poursuite du programme de rachat progressif de notre parc de véhicule dès l'atteinte des échéances des contrats de location longue durée, aucun investissement majeur n'a été effectué au cours de l'année 2014.

## 5 Ratios du bilan et Solvabilité

### 5.1 Analyse des données

Le tableau ci-dessous présente, sur les 6 derniers exercices, des ratios d'analyse de la situation financière de l'entreprise, de sa rentabilité et de sa capacité d'investissement.

Ratios	Références Bilan	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	<b>Actif immobilisé</b>	<b>13 692</b>	<b>21 507</b>	<b>27 129</b>	<b>30 900</b>	<b>38 945</b>	<b>40 675</b>
	Stock et en-cours	763 482	403 121	296 254	94 253	226 802	115 529
	Créances client	1 718 090	2 323 868	1 360 600	1 547 102	828 605	908 627
	Autres créances	336 207	386 165	236 041	106 089	111 064	201 795
	Disponibilités	160 096	188 973	363 186	1 063 591	1 411 882	1 604 837
	Valeurs mobilières de placement	0	0	0	100 244	502 159	824 572
	Charges constatées d'avances	10 830	7 283	37 315	33 844	48 326	75 696
	<b>Actif circulant</b>	<b>2 988 706</b>	<b>3 309 410</b>	<b>2 293 396</b>	<b>2 945 124</b>	<b>3 128 839</b>	<b>3 731 056</b>
	Ecart de conservation actif	17 485	7 298	4 554	0	8 317	1 106
	<b>Total Bilan Actif</b>	<b>3 019 883</b>	<b>3 338 215</b>	<b>2 325 079</b>	<b>2 976 023</b>	<b>3 176 101</b>	<b>3 772 836</b>
	<b>Fonds propres</b>	<b>759 205</b>	<b>861 713</b>	<b>992 492</b>	<b>1 237 295</b>	<b>1 475 144</b>	<b>1 637 193</b>
	<b>Provisions</b>	<b>16 738</b>	<b>7 298</b>	<b>4 554</b>	<b>12 988</b>	<b>13 728</b>	<b>6 445</b>
	Découvert bancaire	170 094	193 843	0	0	0	0
	Dettes groupe à associés	4 231	4 231	4 231	4 231	4 231	4 231
	Fournisseurs	790 673	727 491	192 650	79 445	264 888	142 849
	Fournisseurs factures NP	209 804	85 657	31 964	47 754	68 874	85 917
	Dettes fiscales et sociales	938 130	991 721	812 399	801 380	828 555	799 385
	Créances cédées	0	351 998	150 531	0	0	0
	Autres dettes dont fiscales	81 611	96 840	96 840	87 423	86 977	128 195
	Produits constatés d'avance	49 351	42 493	37 128	703 607	433 256	967 189
	<b>Dettes</b>	<b>2 243 894</b>	<b>2 467 310</b>	<b>1 325 742</b>	<b>1 723 840</b>	<b>1 686 782</b>	<b>2 127 767</b>
	Ecart de conservation passif	46	1 893	2 291	1 901	446	1 431
	<b>Total Bilan Passif</b>	<b>3 019 883</b>	<b>3 338 215</b>	<b>2 325 079</b>	<b>2 976 023</b>	<b>3 176 101</b>	<b>3 772 836</b>
	<b>Références Exploitation</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
	Chiffre d'affaires	4 248 788	4 522 884	3 820 120	3 415 101	4 082 868	3 205 061
	Marge Brute Totale	3 473 831	3 119 966	3 246 003	3 096 422	3 067 697	2 731 646
	Bénéfices nets	-385 181	102 508	130 779	244 802	237 850	162 049
	<b>Etats de Gestion</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
	Capacité d'autofinancement (CAF)	-737 880	249 289	186 041	281 007	253 437	173 762
	Créances clients provisionnées	61 945	85 799	282 220	268 109	272 805	302 010
	Besoin fonds de roulement (BFR)	838 424	915 442	893 181	327 887	-187 078	-520 204
	Trésorerie Nette (T)	-9 998	-356 869	212 656	1 163 835	1 914 041	2 429 409
Autonomie	Fonds propres / Total Passif	0,25	0,26	0,43	0,42	0,46	0,43
Endettement	Fonds propres / Dettes	0,34	0,35	0,75	0,72	0,87	0,77
Rentabilité	Bénéfices Nets / Chiffre d'affaires	-0,09	0,02	0,03	0,07	0,06	0,05
	Bénéfices Nets / Marge Brute Totale	-0,11	0,03	0,04	0,08	0,08	0,06
	Capacité d'autofinancement / CA	-0,17	0,06	0,05	0,08	0,06	0,05
Solvabilité	(Créances client+Dispo+VMP) / Dettes	0,99	1,18	1,51	1,65	1,72	1,70
Liquidité	(Créances client + Dispo) / Dettes	0,84	1,02	1,30	1,51	1,33	1,18

(\*) Afin de pouvoir comparer les différents ratios, le bilan 2010 est retraité en comptabilisant les créances cédées suivant la même méthode que celle utilisée dès l'exercice 2011.

L'ensemble de ces ratios et critères conservent un comportement positif et confirme, pour l'entreprise, sa sortie de la zone de danger immédiat, (BFR, T, CAF). Les informations les plus significatives sont les suivantes.

- Evolution de la Trésorerie nette
- Evolution du ratio de Rentabilité
- Evolution du ratio d'Autonomie
- Evolution du ratio de Solvabilité

Par rapport à l'exercice précédent, le montant des dettes entraîne un fléchissement de la plupart des ratios. Rappel est fait que l'accroissement des dettes est dû à une forte augmentation des Produits Constatés d'Avance.

## 5.2 Soutien des partenaires financiers

Le niveau de confiance et de soutien bancaire accordé à l'entreprise a progressé de façon positive après avoir accusé un repli sur le plan financier pur (facilités de caisse) ainsi qu'un repli sur les possibilités de cautions et de garanties bancaires au cours des années 2010 et 2011.

- Mis en œuvre dès 2009 par Monsieur Montech, le contrat de « cession de créances » conclu avec OSEO et LCL a été reconduit en octobre 2014, pour une durée de 12 mois, pour un montant maximal de 200 000 €. Des cessions de créances ont été réalisées jusqu'au mois d'avril 2012. Aucune nouvelle cession de créances n'a été nécessaire depuis.
- La banque LCL maintient une facilité de caisse de 50 000 € et maintient une ligne de cautions bancaires pour faire face à nos obligations de mise en place de garanties liées à l'exécution de nos gros contrats, uniquement pour le marché Français.
- La banque CIC a progressivement réduit notre facilité de caisse pour atteindre 75 000 €. En revanche le CIC a accepté d'augmenter notre ligne de cautions bancaires pour le marché Français et International, pour atteindre un total de couverture de 1 200 000 €.
- Notre dernière cotation auprès de la Banque de France, datant du 2 décembre 2014, est « G4+ » ce qui correspond à « Assez Forte », après avoir été inférieure de 3 niveaux, avec « G5 » correspondant à « Faible », au cours de l'année 2010.

## 6 Evolution des Fonds Propres de l'entreprise

La clôture de l'exercice 2009 présentait le plus bas niveau de fonds propres de l'entreprise pour les 8 dernières années, avec 759 204 €, soit tout juste 27,6 % de plus que son capital social. Au cours des cinq derniers exercices, revaloriser les fonds propres apparaissait donc comme une nécessité.

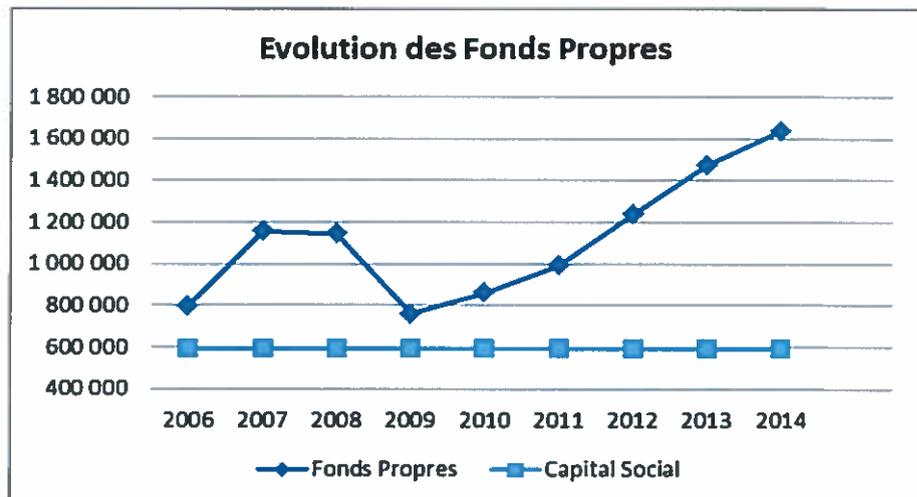
Dans ce cadre, le nouvel objectif d'évolution des fonds propres de l'entreprise pour l'exercice 2014 a été fixé, au début de l'année à une augmentation d'environ 150 000 €.

Ce montant a été défini pour permettre d'atteindre 2 objectifs principaux.

- Poursuivre le redressement des fonds propres de l'entreprise
- Tendre vers un objectif global établi entre 1 500 000 et 1 600 000 € au soir du 31 décembre 2014

L'exercice 2014 se traduit finalement par une croissance des fonds propres de l'entreprise de 162 049 € représentant une augmentation de 10.99 % par rapport à la clôture 2013.

Le schéma ci-contre représente l'évolution des fonds propres de l'entreprise depuis l'année 2006.



Les exercices 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 ont chacun généré un bénéfice net. En 5 exercices, les fonds propres de l'entreprise ont ainsi progressé de 115,65 %.

- Valeur des fonds propres au soir du 31 décembre 2009 : 759 204 €
- Valeur des fonds propres au soir du 31 décembre 2014 : 1 637 193 € (+ 877 989 €)

La valeur de 1 637 193 € constitue le plus haut niveau de fonds propres de l'entreprise depuis sa création.

Il est rappelé à l'Assemblée Générale, qu'à la fin de l'année 2010, l'objectif fixé sur la croissance des fonds propres de l'entreprise a été établi à 1 600 000 €, au soir du 31 décembre 2014.

## 7 Synthèse des activités de la société au cours de l'exercice 2014

Afin de vous permettre d'analyser notre activité, nous vous proposons ci-après l'évolution des grands postes du compte de résultat par rapport à l'exercice précédent.

Comptes de Résultats	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
Chiffre d'affaires HT	3 205 061 €	4 082 868 €	3 415 101 €	3 820 120 €	4 522 884 €	-21,50%
Total des produits d'exploitation	3 205 061 €	4 089 610 €	3 485 757 €	3 860 880 €	4 601 306 €	-21,63%
Total des charges d'exploitation	3 097 251 €	3 704 829 €	2 978 414 €	3 607 130 €	4 576 407 €	-16,40%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>229 808 €</b>	<b>384 781 €</b>	<b>507 342 €</b>	<b>253 750 €</b>	<b>24 899 €</b>	<b>-40,28%</b>
Montant des traitements et salaires	1 194 600 €	1 261 295 €	1 244 903 €	1 260 997 €	1 501 009 €	-5,29%
Montant des charges sociales	554 613 €	598 184 €	593 157 €	625 769 €	748 685 €	-7,28%
Résultat financier	11 861 €	-4 816 €	-43 082 €	-81 070 €	-124 809 €	-346,28%
Résultat courant avant impôts	241 669 €	379 965 €	464 529 €	172 680 €	-99 910 €	-36,40%
<b>Résultat net</b>	<b>162 049 €</b>	<b>237 849 €</b>	<b>244 802 €</b>	<b>130 779 €</b>	<b>102 508 €</b>	<b>-31,87%</b>
Intéressement des salariés	19 983 €	18 998 €	20 321 €	8 795 €	0 €	5,18%
Effectif moyen	25,08	26,67	27,82	28,12	34	-5,96%

La baisse du chiffre d'affaire est principalement la conséquence d'une forte diminution des activités sous-traitées et des activités de « négoce » par l'achat et la revente de matériel. Rappel est fait que ces activités ne constituent pas un objectif pour l'entreprise et qu'elles sont fortement variables d'un exercice à l'autre.

## 8 Focus sur la rémunération des salariés pendant l'exercice 2014

Compte tenu de la politique salariale pratiquée au sein de l'entreprise, l'évolution de la rémunération du personnel doit être analysée au travers de différents critères.

- La rémunération globale du personnel telle qu'elle est synthétisée dans les comptes de l'entreprise est de 1 194 600 € pour l'exercice 2014, hors charges sociales. Ce montant est en diminution de 5,93 % par rapport à l'exercice précédent.
- Cette rémunération globale est composée des éléments suivants.
  - La rémunération de référence de chacun des salariés
  - Les compléments de rémunération liés aux missions effectuées en France ou à l'étranger
  - Les éventuelles primes exceptionnelles affectées en fonction de la bonne marche de l'entreprise et du comportement individuel de chaque salarié
- Au mois de janvier 2014, la rémunération de référence de l'ensemble du personnel a augmenté de 2,12%
  - Les rémunérations ont été indexées de 0,7 % correspondant à l'évolution de l'indice des prix à la consommation
  - Une partie du personnel a profité d'une réévaluation complémentaire pour répondre à leurs évolutions de postes et de responsabilités
- Au mois de décembre 2014, des primes exceptionnelles ont été versées au personnel sur la base de critères collectifs et individuels. Le montant affecté à ces primes exceptionnelles est d'environ 20 000 €, charges sociales incluses.

A l'exception des mesures décidées par le Conseil d'Administration ou de son Président, Le Directeur Général Délégué est exclu de ces mesures.

Pour les 6 dernières années, l'évolution de la masse salariale de l'entreprise est présentée dans le tableau ci-dessous.

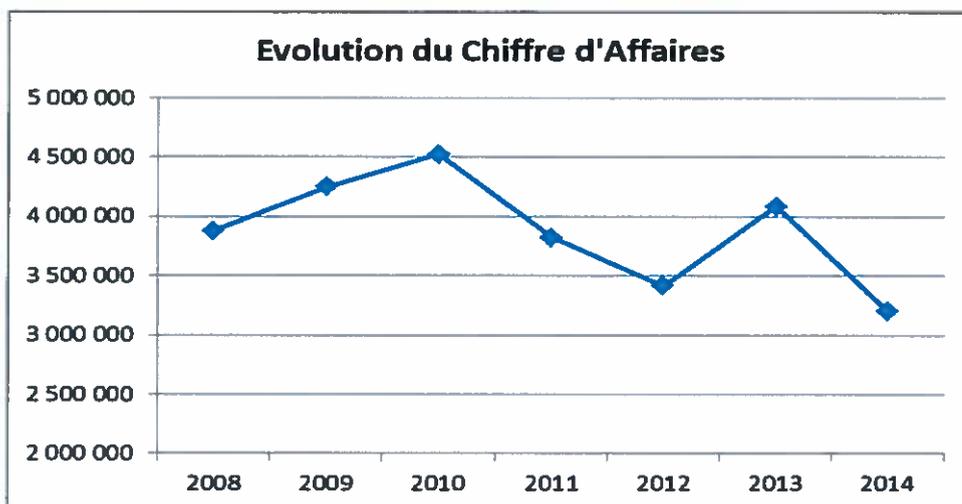
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Rémunération Brute	1 747 004	1 851 433	1 501 008	1 260 996	1 244 903	1 261 295	1 194 600
Charges Sociales	846 924	903 469	748 685	625 769	595 157	598 184	554 613
<b>Masse Salariale</b>	<b>2 593 928</b>	<b>2 754 902</b>	<b>2 249 693</b>	<b>1 886 765</b>	<b>1 840 060</b>	<b>1 859 479</b>	<b>1 749 213</b>
Evolution par rapport à 2009	-6,21%		-18,34%	-31,51%	-33,21%	-32,50%	-36,51%

Enfin, conformément à l'accord d'intéressement des salariés aux bénéfices de l'entreprise signé en juin 2014, l'ensemble des salariés bénéficiera d'un intéressement de 19 983 €, au titre de l'exercice 2014.

## 9 Synthèse de l'évolution du chiffre d'affaires

### 9.1 Evolution du chiffre d'affaires sur les 7 dernières années

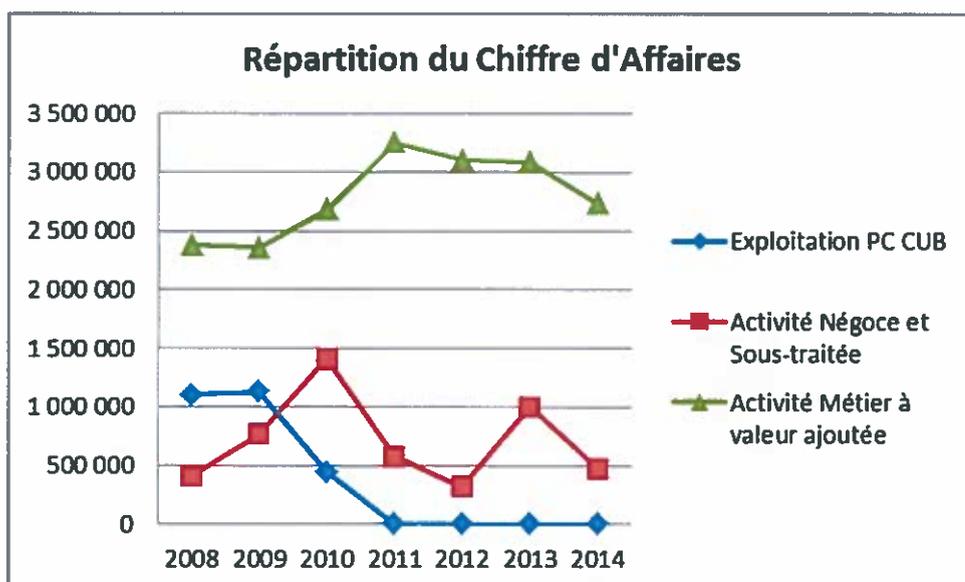
Comme le montre le graphique ci-dessous, le Chiffre d'Affaires de l'entreprise est en forte progression par rapport à l'exercice précédent.



Il est rappelé que le Chiffre d'Affaires de l'entreprise suit des fluctuations importantes et normales, liées à la part des activités de négoce et de sous-traitance, intégrées à son activité.

Il est également rappelé que le plus gros contrat, régulier et structurant, dont disposait l'entreprise avec un chiffre d'affaire annuel d'environ 1 100 000 €, a été définitivement stoppé au mois de mai 2010.

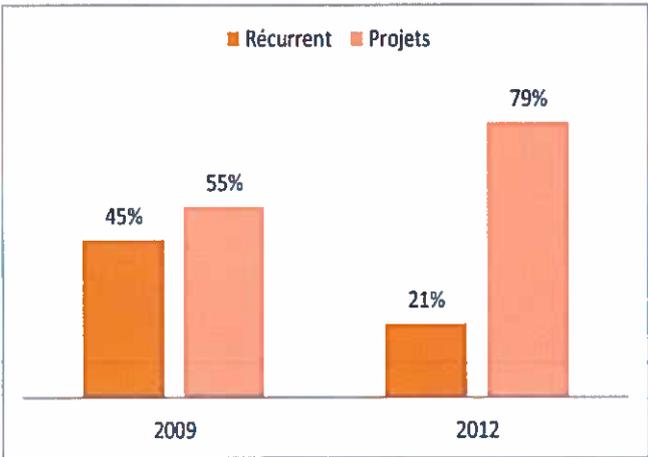
En conséquence, le découpage de l'activité de l'entreprise en 3 types de prestations permet une analyse plus précise des compensations obtenues et des évolutions au cours des dernières années.



Le graphique ci-dessus illustre ainsi clairement que les activités métier présentent une diminution d'environ 10% mais conservent une bonne tenue par rapport aux exercices 2008 – 2009 – 2010. Les activités de négoce et de sous-traitance ont fortement diminué par rapport à l'exercice précédent.

## 9.2 Rappel de l'analyse transmise avec le rapport de gestion de l'année 2012

L'étude du chiffre d'affaires et de son évolution est un paramètre vital pour l'analyse des activités de l'entreprise pour l'exercice 2012 ainsi que pour les exercices futurs. En effet, 5 notions majeures sont à l'origine des variations du chiffre d'affaires de l'entreprise et l'influencent au travers de différentes conséquences.

Thème	Date Significative	Influence Chiffre d'Affaires	Valeur Associée
Variations très importantes du volume des activités sous-traitées et de négoce	Permanent	Ces variations peuvent entraîner une très grande fluctuation du CA de l'entreprise. L'influence de ces variations sur la Marge Brute Totale et sur la rentabilité de l'entreprise reste normalement faible dans la mesure où les activités liées à la sous-traitance et au négoce ne portent qu'une faible valeur ajoutée.	Fluctuation du CA  Stabilité de la Marge Brute
Chaque contrat "structurant" de l'entreprise représente une part importante du CA	Permanent	Certains contrats atteignent 30%, 40% ou encore près de 70% de la valeur de la Marge Brute nécessaire pour équilibrer un exercice entier. En conséquence, le gain ou à l'inverse la perte d'un Appel d'Offres ou d'un contrat important crée systématiquement une forte instabilité du CA de l'entreprise, à la hausse ou à la baisse.	NC
La participation de GERTRUDE à des gros projets comme une ligne de tramway peut induire des retards de l'activité	Permanent	Lorsque l'activité de l'entreprise est dépendante de l'exécution d'un gros projet, les prestations à réaliser par GERTRUDE peuvent être retardées. Le plus souvent il s'agit d'un retard subi par l'entreprise qui décale d'autant la génération du chiffre d'affaires correspondant.	NC
Arrêt du marché "Exploitation PC CUB"	Mai 2010	Réduction permanente du CA en comparaison à l'année 2009	1 127 000 €
Réduction de la proportion des activités récurrentes	Mai 2010	 <p>Le CA de l'entreprise devient structurellement plus instable.</p>	79 % des activités doivent être obtenus par des contrats nouveaux et des Appels d'Offres à gagner

### 9.3 Rappel des efforts engagés en 2011, 2012, 2013 et 2014

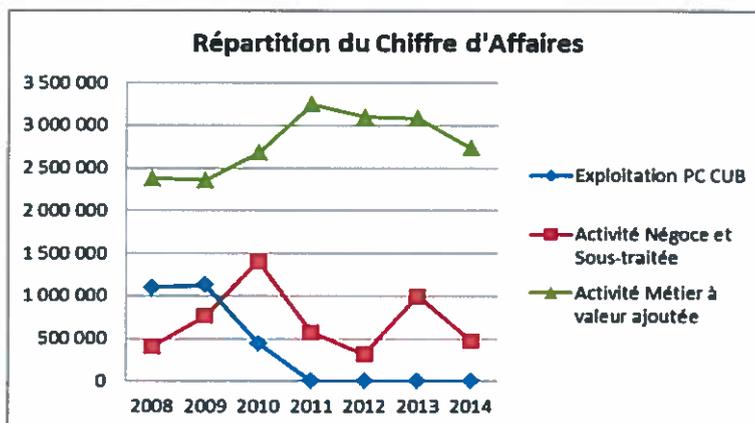
Pour compenser l'arrêt de l'activité d'exploitation du poste central de la Communauté Urbaine de Bordeaux et les déficits enregistrés en 2008 et en 2009, trois actions principales ont été engagées.

- Accroître les activités « projets » dites « activités métier »
- Accroître la productivité des équipes
- Réduire les dépenses et en particulier les charges structurelles

Le graphique ci-contre illustre ainsi clairement l'accroissement des activités métier pour les exercices 2011, 2012 et 2013.

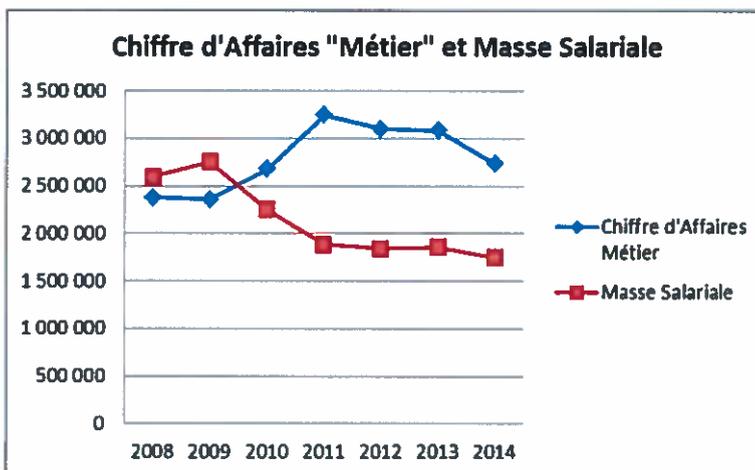
Il présente également une diminution du chiffre d'affaires produit, pour ces activités métier au cours de l'exercice 2014.

Ce dernier reste cependant supérieur aux chiffres d'affaires produits entre 2008 et 2010, sur ces mêmes activités.



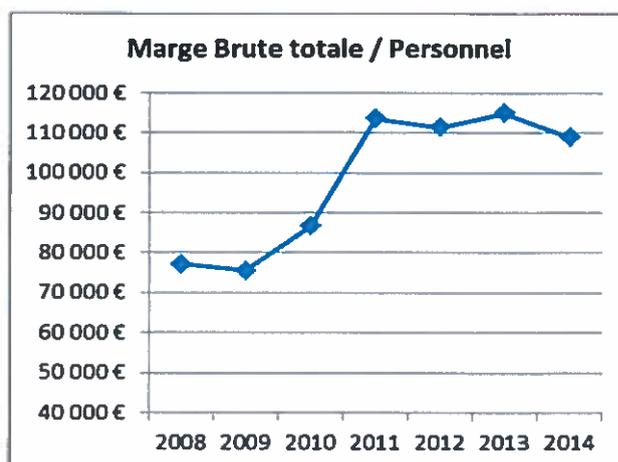
Le graphique ci-contre présente la relation entre le chiffre d'affaires « métier » et le volume de la masse salariale.

Ces données montrent un léger fléchissement en 2014, mais conserve un rapport favorable qui explique les bénéfices réalisés au cours de l'exercice.



Enfin, la marge brute moyenne, produite par chaque unité de personnel, salarié de l'entreprise, conserve un niveau élevé.

Le graphique ci-contre présente l'évolution de la production (Marge Brute Totale) moyenne par personne salariée de l'entreprise.



#### 9.4 Répartitions des activités

Jusqu'en 2009 inclus, les conditions de stabilité du chiffre d'affaires et d'équilibre de l'entreprise étaient principalement liées à la récurrence des contrats d'exploitation du Poste Central de la CUB et des contrats de maintenance des systèmes GERTRUDE installés dans les différents sites.

Depuis l'exercice 2010 cette stabilité est mise à mal par la réduction des activités produites pour le compte de LA CUB, et la réduction des activités liées à la maintenance des sites.

Chiffre d'affaires	2014	2013	2012	2011	2010	% (N/N-1)
LA CUB	190 430 €	309 715 €	483 627 €	667 816 €	993 293 €	-38,51%
Maintenance des sites	451 805 €	346 529 €	357 624 €	416 664 €	548 134 €	30,38%
Activité de projet	2 562 826 €	3 426 625 €	2 573 850 €	2 735 639 €	2 981 457 €	-25,21%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>3 205 061 €</b>	<b>4 082 868 €</b>	<b>3 415 101 €</b>	<b>3 820 119 €</b>	<b>4 522 884 €</b>	<b>-21,50%</b>

L'année 2014 confirme cette tendance qui représente un point d'alerte sérieux.

Depuis près de 18 mois, notre secteur d'activité ressent nettement les effets de la compression des finances publiques. L'entreprise résiste plutôt bien, dans ce contexte économique où plusieurs entreprises du métier affichent des difficultés ou des pertes.

Les efforts doivent se poursuivre et se porter bien entendu sur la signature de nouveaux contrats de type projets mais également sur la revalorisation des activités conclues avec la Communauté Urbaine de Bordeaux et des activités de maintenance, pour lesquelles une partie significative des clients ont tendance à réduire ces frais de fonctionnement.

#### 9.5 Rappel des villes et agglomérations clientes de l'entreprise

Villes clientes en 2014	
Bordeaux Métropole	Fort de France
Brive	
Caen	Alger
Dax	Casa
Dunkerque	Lisbonne
Le Mans	Monterrey
Mimizan	Morelia
Mont de Marsan	Porto
Montpellier	Wroclaw
Metz	Asunción
Reims	Posadas
St Paul les Dax	
St Vincent de Tyrosse	
Troyes	

(\*) Les villes clientes portées en rouge sont sans activités

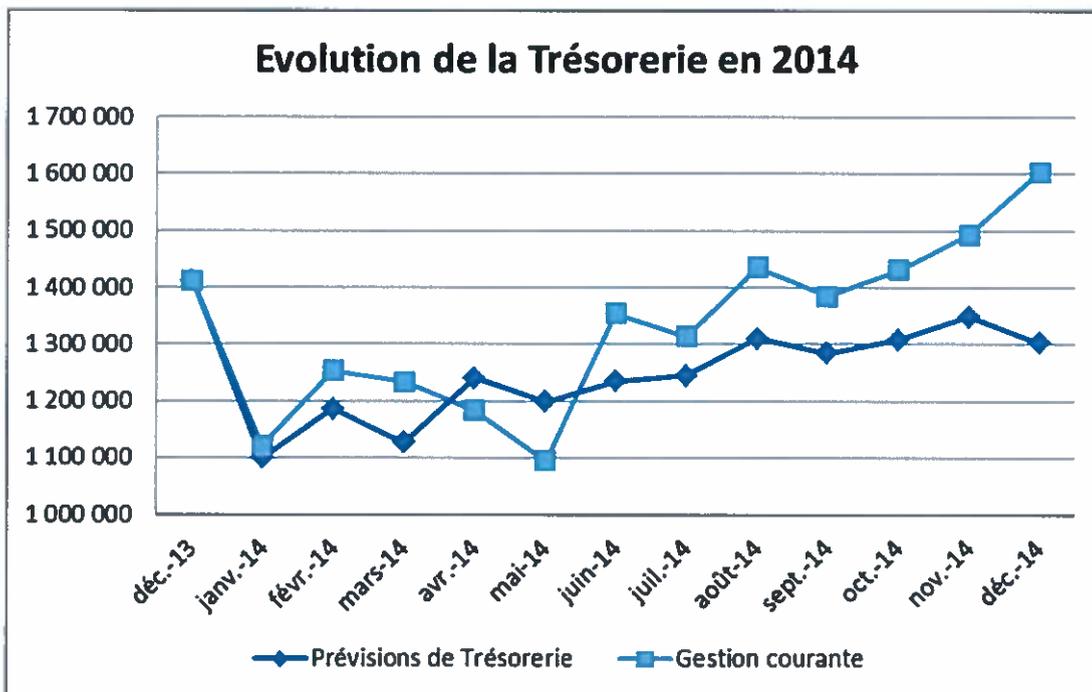
## 10 Evolution de la trésorerie au cours de l'exercice 2014

Le contrôle de la trésorerie fait partie des actions de surveillance permanentes menées au sein de l'entreprise. La nature de l'évolution de la trésorerie de l'entreprise au cours de l'exercice 2014 est similaire à celle obtenue au cours des 3 années précédentes.

Le contrôle de la trésorerie est effectué régulièrement au travers des démarches suivantes.

- Prévisionnel global annuel effectué en début d'exercice
- Prévisionnel détaillé effectué au début de chaque mois
- Contrôle de la trésorerie de fin de mois et mesure des éventuels écarts par rapport à la prévision
- Contrôle final annuel et synthèse

Le tableau ci-dessous présente les prévisions de trésorerie effectuées au début de l'année 2014 et le suivi progressif de cette même trésorerie réalisé chaque fin de mois.

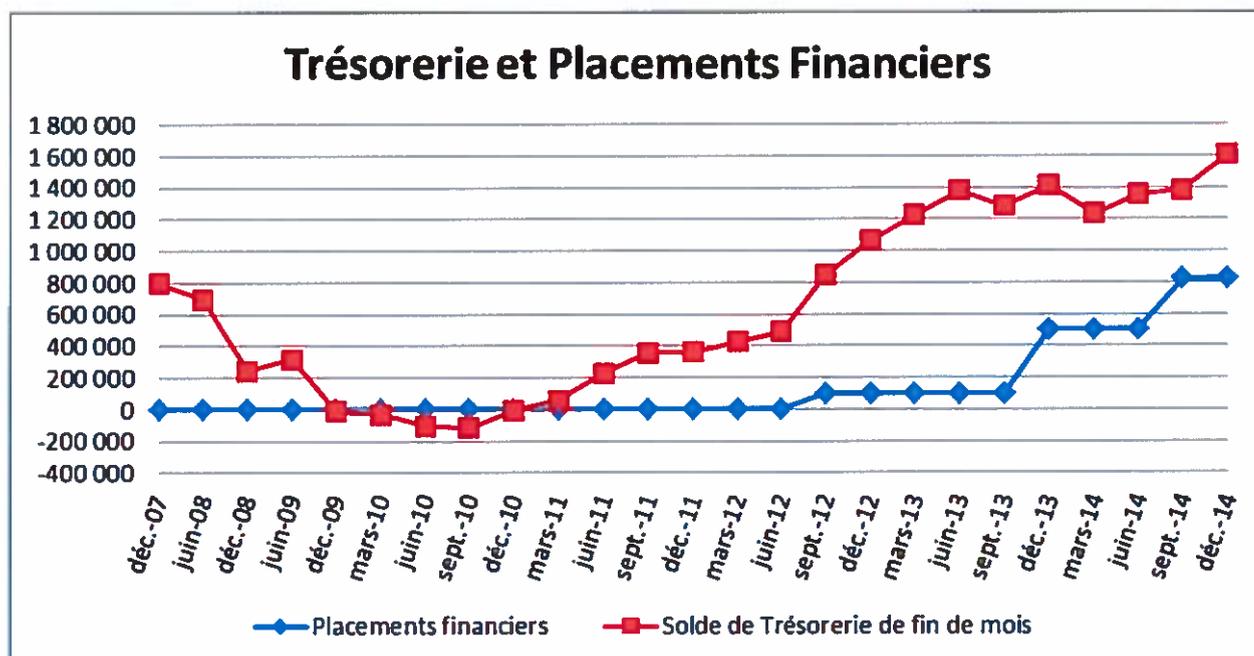


La progression obtenue entre la clôture 2014 et la clôture 2013 est positive et de 192 169 €.

Il est enfin rappelé que cette évolution de la « trésorerie » de l'entreprise est complétée par le montant des placements financiers effectués au cours de l'exercice.

Pour l'année 2014, ces placements représentent 320 000 €.

Le comportement de la trésorerie de l'entreprise au cours des 7 dernières années est synthétisé sur le graphique ci-dessous.



Pour parfaire l'analyse de la situation de l'entreprise et de son évolution, nous présentons ci-dessous l'étude combinée de différents postes synthétisant les disponibilités réelles et durables, déduction faite des dettes connues.

Comparaison des situations financières	déc.-07	sept.-10	déc.-12	déc.-13	déc.-14
Placement Compte à Termes	0 €	0 €	100 244 €	502 158 €	824 572 €
Trésorerie Fin de Mois	796 366 €	-124 078 €	1 063 591 €	1 411 882 €	1 604 836 €
Dettes pour congés payés non-pris	-336 450 €	-412 681 €	-400 628 €	-417 852 €	-417 169 €
Dettes pour intéressement à payer	-256 200 €	0 €	-20 321 €	-18 998 €	-19 983 €
Dettes d'Impôts restant à payer (Crédit déduit)	-67 700 €	0 €	0 €	26 718 €	0 €
Balance des Tiers Fournisseurs	-253 166 €	-1 172 442 €	-79 444 €	-264 888 €	-142 848 €
Compte Courant Algérie (Non provisionné)	0 €	-151 160 €	0 €	0 €	0 €
Cession de Créances à OSEO (C'est un emprunt)	0 €	-320 839 €	0 €	0 €	0 €
Anticipation Déduction TVA (Fournisseurs)	-30 230 €	-192 579 €	0 €	0 €	0 €
<b>Résultante</b>	<b>-147 380 €</b>	<b>-2 373 778 €</b>	<b>663 442 €</b>	<b>1 239 020 €</b>	<b>1 849 408 €</b>

Ces valeurs montrent une amélioration de la situation financière très sensible depuis le mois de septembre 2010 qui constituait le point le plus bas de cette même analyse.

Ces valeurs montrent que le différentiel entre la situation consolidée à la clôture 2014 et celle consolidée à la clôture de l'exercice 2007 est de 1 996 788 €.

## 11 Actions principales menées au cours de l'exercice 2014

Compte tenu des raisons financières largement évoquées et subies au cours d'exercices précédents, l'année 2014 a été consacrée à poursuivre le cycle de redressement financier de l'entreprise engagé.

Dans ces conditions, 3 règles simples résument les priorités accordées au cours de cet exercice 2014.

- Maintenir un effort soutenu sur la production, synonyme de facturation et de redressement financier
- Maintenir les effets du plan de réduction des coûts lancé au cours du 2<sup>ième</sup> semestre 2010.
- Poursuivre les actions commerciales structurantes pour préparer les carnets de commandes des années 2014 et 2015.

### 11.1 Continuité du plan d'économie et de réduction des coûts

Le tableau ci-dessous présente les effets de ce plan sur les principales dépenses.

L'année 2014 est comparée à l'année 2009, retenue comme référence. (Résultat net négatif de - 385 181 €).

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014-2009
Achats non stockés et fournitures	23 551	13 820	18 650	11 781	18 417	20 433	-21,80%
Fournitures administratives	9 637	2 445	4 773	5 712	7 843	3 561	-18,62%
Location Véhicules	68 111	46 555	35 085	25 702	20 629	10 380	-69,71%
Location Matériel de Bureau	51 125	47 588	18 579	13 972	20 726	23 713	-59,46%
Entretien et réparation	38 388	9 611	32 777	23 525	21 936	25 611	-42,86%
Honoraires	135 102	87 507	89 807	74 391	53 412	77 155	-60,47%
Cadeaux à la clientèle	3 953	5 660	2 587	1 216	2 228	2 764	-43,64%
Pourboires et dons	5 045	1 589	445	0	0	3 000	-100,00%
Frais de déplacements	47 418	46 366	46 850	42 440	37 777	37 117	-20,33%
Avions et Location véhicules	160 034	105 203	145 178	124 183	134 147	116 676	-16,18%
Missions et réceptions	51 528	19 870	27 839	20 029	28 663	19 821	-44,37%
Télécommunications	44 640	37 719	37 664	38 263	39 369	31 417	-11,81%
Cotisations	7 988	7 468	251	0	0	0	-100,00%
<b>Total</b>	<b>646 520</b>	<b>431 402</b>	<b>460 484</b>	<b>381 214</b>	<b>385 147</b>	<b>371 648</b>	<b>-40,43%</b>
<b>Impact Plan Réduction des Coûts</b>	<b>0</b>	<b>-215 118</b>	<b>-186 036</b>	<b>-265 306</b>	<b>-261 373</b>	<b>-274 872</b>	

### 11.2 Politique salariale menée en 2014

La politique salariale reste prudente.

Le détail des évolutions opérées en 2014 sont décrites au paragraphe 8 du présent document.



### **11.3 Certification ISO 9001**

Gage d'une certaine qualité d'organisation, notre certification ISO 9001 a été reconduite en novembre 2014, pour une année, par la société spécialisée MOODY.

Malgré cette reconduction de certification, des améliorations doivent être portées en termes d'organisation générale de l'entreprise, de répartition des rôles et des charges. Ce travail de fond ne peut pas être considéré comme une priorité immédiate pour l'entreprise, mais il doit être abordé le plus rapidement possible.

### **11.4 Etat d'esprit des salariés et modèle économique de l'entreprise**

Les années 2012, 2013 et 2014 ont permis de répondre, au moins partiellement, aux interrogations et aux inquiétudes manifestées par le personnel au cours des années 2009 et 2010. Ces réponses ont été amenées au travers de différentes actions.

- Contrôle des dépenses
- Amélioration régulière de la situation financière
- Mise en place d'une communication interne régulière, présentant les actions de l'entreprise et insistant sur son redressement financier
- Améliorations modérées mais effectives des conditions salariales
- Relance d'un nouvel accord d'intéressement des salariés aux bénéfices de l'entreprise

Les Délégués du Personnel ont soutenu cette démarche en participant aux rencontres avec la Direction Générale avec un état d'esprit constructif tout en défendant les conditions sociales proposées au sein de l'entreprise.

Il reste cependant quelques points de risque.

- En réponse à la réduction des activités récurrentes de l'entreprise, son modèle économique est très différent de son modèle historique, dans la mesure où les activités dites de projets provoquent de plus grandes difficultés de conquête, d'exécution et de rentabilité
- La nécessité d'ajuster nos comportements internes en fonction du nouveau modèle économique de l'entreprise n'est, à ce jour, que partiellement intégré et appliqué
- Compenser le manque à gagner lié à l'arrêt du marché d'exploitation de La CUB reste une difficulté permanente et représente en conséquence un point de risque omniprésent
- En parallèle, le personnel est soumis depuis le début du semestre 2011 à une surcharge d'activité que nous tentons d'absorber le plus possible en interne de façon à ne pas engendrer de dépenses supplémentaires

### 11.5 Activités commerciales de l'année 2014

L'année 2014, comme les années précédentes, a consacré des actions commerciales importantes, dans le but d'accroître nos enregistrements commerciaux et de se donner les moyens d'atteindre les **objectifs de Marge Brute** fixés.

Les contrats les plus significatifs obtenus sont les suivants.

▪ Juin 2013, signature des extensions du tramway du Mans	120 000 €
▪ Août 2013, signature d'un accord de solde du précédent marché avec Morelia	161 000 €
▪ Septembre 2013, signature de l'avenant numéro 3 pour le tramway d'Alger	478 000 €
▪ Novembre 2013, signature du contrat du Poste Central de Caen	300 000 €
▪ Décembre 2013, signature de développement de nouveaux outils pour la CUB	70 000 €
▪ Juin 2014, signature des extensions tramway pour la CUB	280 000 €
▪ Septembre 2014, signature d'extensions pour le tramway d'Alger	120 000 €
▪ Octobre 2014, signature du BHNS de Fort de France	820 000 €
▪ Décembre 2014, signature d'extensions d'activités pour Wroclaw	115 000 €

De ces informations, se dégagent les commentaires suivants.

#### Points positifs

- Le contrat « BHNS de Fort de France » constitue un nouveau contrat majeur et structurant
- Le carnet de commande pour l'année 2015 était rempli, à la fin de l'année 2014

#### Points de vigilance

- Le volume de commandes et/ou de contrats enregistré en 2014 est en baisse par rapport aux années précédentes
- Un suivi rigoureux est nécessaire pour finaliser de nouveaux contrats auprès des nombreux clients et prospects démarchés
- Un ralentissement de l'activité et des « nouveaux projets villes » est perceptible depuis le milieu de l'année 2013.

### 11.6 Activités de développement durant l'année 2014

Très faibles depuis de nombreuses années, les activités de développement ont amorcé une reprise au cours des exercices 2013 et 2014 autour de 3 sujets principaux.

- Génération d'une nouvelle version de l'interface graphique de supervision du système GERTRUDE
- Développement d'une solution de télésurveillance des carrefours
- Développement de nouvelles techniques de gestion de la priorité des tramways ou des bus

La fin de l'année 2014 a été marquée par des efforts importants destinés à améliorer la présence et l'image de l'entreprise, en particulier au niveau des acteurs de l'agglomération bordelaise.

Ces actions seront poursuivies en 2015 et seront associées à 2 objectifs principaux.

- Assurer une présence active et promotionnelle au congrès ITS organisé à Bordeaux en octobre 2015
- Identifier des axes de développement collaboratif avec Bordeaux Métropole à inscrire dans le cadre de projets structurants d'innovation et d'optimisation de la gestion de la mobilité dans l'agglomération

## 11.7 Synthèse des actions menées au cours de l'exercice

Le présent rapport de gestion détaille les résultats des actions menées en 2014 et met globalement en évidence l'aboutissement positif des objectifs principaux fixés au début de l'exercice.

Malgré cela, nous considérons qu'il est également important de mettre en évidence les thèmes dont les améliorations nécessaires, attendues ou identifiées au cours de l'exercice, peuvent être jugées comme insuffisantes, constituant ainsi une partie du plan d'action pour les années futures.

L'analyse de l'accomplissement de ces objectifs, de façon la plus factuelle possible, est proposée ci-dessous, sur la forme d'un schéma spécifiant les succès, les réussites partielles et les actions non abouties nécessitant de poursuivre les efforts associés.

« Succès »	Réussites partielles	Actions non abouties
Maintenir le plan d'économie lancé en été 2010	Ajustement des comportements au nouveau modèle économique de l'entreprise	Le contrat de distribution « GEMEX », initié en 2008, est un échec total  <b>GERTRUDE doit développer une véritable gamme de produits et identifier d'autres partenaires</b>
Atteindre les objectifs de trésorerie fixés	Développement de solutions pouvant permettre d'étendre les cibles commerciales de l'entreprise. <b>Processus partiel.</b>	
Résultat net positif	Consolider le carnet de commande à moyens termes	Conquérir une nouvelle « ville cliente » de GERTRUDE
Rassurer les équipes sur la survie immédiate de l'entreprise	La maîtrise de la charge de travail reste imparfaite	Relance d'une communication externe d'entreprise  <b>Quelques actions menées mais restant insuffisantes</b>
Renforcer la confiance de nos partenaires financiers Le bilan fin 2014 doit permettre de nouvelles négociations	Les locaux de notre siège ont été rafraîchis et réaménagés	
Maintien à niveau des capitaux propres de la filiale algérienne	<b>Finalisation à réaliser</b>	
Initier une démarche de développement et d'innovation	Repositionner l'entreprise et son image dans l'environnement de l'agglomération bordelaise	
Stopper l'accroissement des congés payés non pris		

## 12 Créances Clients : Risques et Opportunités

Malgré une très nette amélioration de la situation financière de l'entreprise l'encaissement de quelques créances clients gardent toute notre vigilance. Pour la plupart des marchés les paiements sont effectués dans des délais de l'ordre de 40 jours à 60 jours. Les points de vigilances sont présentés ci-dessous.

### 12.1 Morelia

La municipalité de Morelia, en 2007, a interrompu le processus d'acceptation des factures de SEMEX et GERTRUDE, à un niveau représentant environ 80 % de la valeur totale du marché. En 2013, les démarches ont conduit à la signature d'un accord amiable comprenant d'une part la remise en état du système de la ville et d'autre part, le paiement d'environ 161 000 € à la société.

- 108 000 € ont été réglés par la ville de Morelia en 2013
- 53 000 € ont été réglés par la ville de Morelia en 2014
- Financièrement cette situation est soldée

### 12.2 Monterrey

Les créances clients concernant Monterrey proviennent du Consortium gérant le marché principal conclu en 1999 et terminé en avril 2011, et de commandes directes traitées avec SEMEX, notre partenaire historique sur le Mexique. Par soucis de sécurité et afin de ne pas risquer d'impact négatif sur les exercices à venir, la totalité de ce compte client est provisionné à près de 100% depuis la clôture de l'exercice 2012.

En conséquence le tableau ci-dessous, synthétise la situation de ces créances et les provisions associées, comptabilisées au soir du 31 décembre 2014.

Créances douteuses : Monterrey	Montant	Provisions	Risque Financier
Situation au 31 /12/ 2011	363 317,32 €	256 203,06 €	107 114,26 €
Situation au 31 /12/ 2012	247 030,30 €	245 403,69 €	1 626,61 €
Situation au 31 /12/ 2013	241 950,20 €	241 950,20 €	0,00 €
Situation au 31 /12/ 2014	194 706,18 €	194 706,18 €	0,00 €

Après analyse du détail de ce compte client, nous considérons les conclusions suivantes.

- En 2014, l'entreprise a perçu la somme de 42 900 €
- Sur les 194 706 € restant impayés, environ 85 700 € devraient être payés à plus ou moins courts termes
- Le reste de ces impayés passera en « pertes », sans effet pour les comptes de l'entreprise dans la mesure où l'ensemble de ces impayés sont provisionnés

### 12.3 Lisbonne

De façon chronique, la municipalité de Lisbonne accuse régulièrement quelques retards de paiements. Malgré cela, aucune alerte particulière n'est à craindre, dans la mesure où la municipalité de Lisbonne est coutumière du fait, mais que les factures ont toujours été finalement réglées.

Aucune créance comprenant un risque n'est comptabilisée au soir du 31 décembre 2014.

#### **12.4 Fort de France**

Au soir du 31 décembre 2014, une provision pour risque est constatée pour un montant d'environ 6 000 €.

#### **12.5 ALSTOM (Contrat du tramway d'Alger)**

Les conditions de négociation et d'acceptation des facturations présentées par GERTRUDE SAEM ou sa filiale à ALSTOM Transport restent systématiquement lourdes et longues.

Nous estimons à environ 6 mois, le délai séparant la réalisation effective des prestations et l'acceptation par ALSTOM Transport de l'émission des factures associées.

#### **12.6 DELTA HOLDING (Contrat du tramway de Casablanca)**

Un impayé de 58 000 € est enregistré au soir du 31 décembre 2014.  
Ce montant est provisionné à 100 %.

Des actions et négociations sont en cours pour parvenir à percevoir ce montant au cours de l'année 2015.

### **13 Acquisition de valeurs mobilières de placement au cours de l'exercice**

Compte tenu de la bonne tenue de la trésorerie de l'entreprise et des prévisions de son évolution sur un horizon de 12 mois, l'entreprise a acquis en octobre 2014, des valeurs mobilières de placement pour un montant de 320 000 €.

Ces fonds sont placés sur deux supports parfaitement sécurisés correspondant à un placement monétaire. Le taux de rentabilité de ces placements reste faible.

Au soir du 31 décembre 2014, compte tenu des valeurs acquises au cours des 3 derniers exercices et des intérêts crédités, les placements sur des supports monétaires se montent à 824 572 €.

## **14 Vie sociale au sein de l'entreprise**

### **14.1 Généralités sur le modèle économique et social de l'entreprise**

En conséquence des bons résultats de l'année et compte tenu de la nette amélioration de la situation financière de l'entreprise, l'année 2014 a permis de récompenser le personnel de ses efforts engagés depuis près de quatre ans. Ainsi, tenant compte de l'intéressement aux bénéficiaires et des primes exceptionnelles versées en décembre, un montant global de **39 000 €** a été consacré à récompenser le personnel de la bonne marche de l'entreprise et de son redressement.

Ce montant tient compte de la décision prise par le Conseil d'Administration le 8 avril dernier, consistant à accorder le versement d'un intéressement complémentaire de **5 000 €**.

Il est important de noter que ce niveau de récompense est très inférieur au niveau pratiqué, 6 ou 7 ans en arrière, avec par exemple, **256 200 €** d'intéressement versés aux salariés au titre de l'exercice 2007. Les récents et nouveaux équilibres financiers de l'entreprise imposent de maintenir des règles de prudence.

### **14.2 Rappel des avantages sociaux**

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires organisées suivant 39 heures travaillées par semaine associées à 4 demi-journées de RTT par mois
- Horaires variables sans contrôle automatique
- Mutuelle familiale de groupe, de très bon niveau, prise en charge à 75% par l'entreprise
- Chèques restaurant de 9 €, dont 5 € sont à la charge de l'Entreprise
- Chèques cadeaux de 40 € pour chaque collaborateur ainsi que pour chaque enfant de moins de 15 ans
- 13<sup>ème</sup> mois
- Prime annuelle de vacances de 400 à 950 Euros Bruts par collaborateur
- Primes de dépaysement accordées pour chaque journée passée en mission hors du point d'attache
- Prime dite « part variable », attribuée individuellement en fonction du comportement de l'année
- Accord d'intéressement des salariés aux bénéficiaires, en cours pour les années 2014, 2015 et 2016

### **14.3 Mouvement de personnel au cours de l'exercice**

- Catherine TIMONNIER a terminé une formation longue durée de 9 mois, initiée en octobre 2013. Cette formation a été prise en charge par le FONGECIF (Coûts pédagogiques et Salaire)
- Le contrat de travail à durée déterminée de Monsieur Vincent Charrier est arrivé à échéance au cours de l'année. Ce contrat n'a pas été renouvelé.
- Jacques LOVAT, salarié de l'entreprise depuis sa création sous des formes contractuelles variées, a pris sa retraite en juillet 2014

## **15 Evènements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice** (Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

### **15.1 Introduction**

Le présent rapport a été rédigé au mois de mai 2015.

Depuis le début de l'année 2015, les efforts de l'entreprise restent concentrés sur les thèmes suivants.

- Contrôle et maîtrise de la trésorerie
- Production et facturation des prestations de nos contrats
- Accroissement de l'effort commercial
- Relance partielle des activités de développement

### **15.2 Evolutions salariales survenues au début de l'exercice 2015**

Sur décision du Conseil d'administration, en date du 8 avril dernier, les évolutions salariales suivantes ont été adoptées avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

- Indexation collective de 0,25 %
- Un budget de 13 000 €, charges sociales incluses, a été alloué pour des augmentations individuelles, ce qui représente 0,8 % de la masse salariale de référence.

Le Directeur Général Délégué reste exclu de l'application de ces deux mesures.

### **15.3 Nouveau client de l'entreprise**

Au mois de novembre 2014, nous avons répondu à l'appel d'offres lancé par la ville d'Antibes Juan-Les-Pins pour le marché « **ACQUISITION ET MISE EN SERVICE D'UN POSTE CENTRAL DE REGULATION DU TRAFIC** ».

La concurrence pour ce dossier était très probablement composée des entreprises, THALES, SPIE, AXIMUM, SERELEC et vraisemblablement CITELUM. Le mardi 17 mars 2015, nous avons été informés de l'attribution de ce marché à notre entreprise, puis notifiés au mois d'avril dernier.



Chaque conquête de ville constitue un succès majeur, dans la mesure où à l'issue de l'exécution des prestations prévues dans le marché initial, les années qui suivent apportent des activités complémentaires, au travers, d'un contrat de maintenance, d'évolutions fonctionnelles et d'extensions du système.

### **15.4 Développements en vue du congrès ITS de 2015**

Au mois d'avril 2015, Bordeaux Métropole a décidé d'allouer un budget à notre entreprise, de 70 000 €, dans le but de lancer 3 ou 4 thèmes d'innovation, d'ici à l'organisation du congrès ITS en octobre.

L'objectif est de permettre une « valorisation commune » des actions présentes et futures engagées dans l'agglomération pour accroître les performances de la gestion multimodale des déplacements.

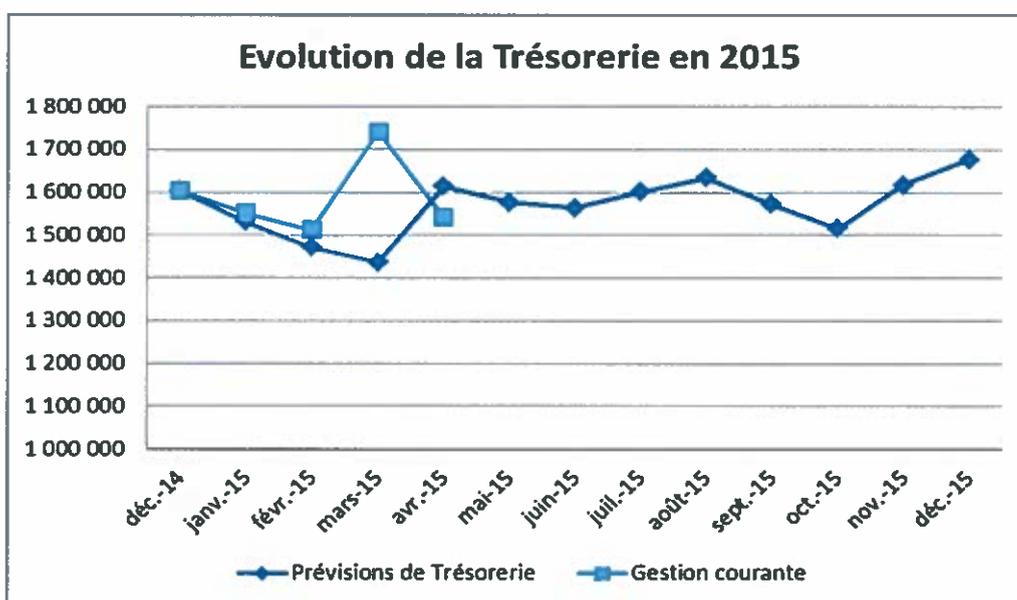
Même si cette décision est tardive, elle place la collaboration de GERTRUDE et de Bordeaux Métropole sur la bonne voie.

### 15.5 Evolution de la trésorerie depuis le début de l'année 2015

Rappel est fait qu'un volume important de Produits Constatés d'Avance a été enregistré lors de la clôture de l'exercice 2014.

Signifiant que la facturation de certains contrats a été partiellement réalisée de façon anticipée à la planification des charges associées, l'évolution prévisible de la trésorerie pour l'année 2015 doit logiquement progresser de façon moins importante qu'au cours des exercices 2013 et 2014.

Même si les prévisions actuelles prévoient une inflexion de la trésorerie au cours de l'année, les objectifs sont fixés à un maintien du niveau de disponibilités enregistré à la clôture de l'année 2014. Le graphique ci-dessous présente ces objectifs fixés au début de l'exercice ainsi que l'évolution mesurée au cours des premiers mois de l'année.



En fonction de l'évolution de la trésorerie et des taux de rendement proposés par les organismes bancaires sur les supports de comptes à termes, de nouveaux placements financiers seront étudiés au cours de l'année.

### 15.6 Evolutions des enregistrements commerciaux depuis le début de l'exercice 2015

Le maintien de l'activité commerciale reste bien entendu une priorité permanente. Les évènements marquants correspondants sont les suivants.

- |  |            |
|--|------------|
| ▪ 1 <sup>er</sup> trimestre 2015, renouvellement de différents contrats de maintenance | 180 000 €  |
| ▪ 1 <sup>er</sup> trimestre 2015, extension du projet d'aide aux TC (Reims)            | 60 000 €   |
| ▪ 1 <sup>er</sup> trimestre 2015, extension du projet d'aide aux TC (Metz)             | 52 000 €   |
| ▪ Avril 2015, notification du marché d'Antibes (1 <sup>ière</sup> étape)               | 148 000 €  |
| ▪ Négociations et/ou participation à des appels d'offres pour 4 prospects              | Non défini |

Ces enregistrements sont destinés au carnet de commande des années 2015 et 2016.

A ce stade, ils sont en dessous des objectifs.

Il est important de rappeler que les projets potentiels en France semblent connaître une phase de fléchissement. Un seul appel d'offre en France a été lancé en 2014 pour la création ou le renouvellement d'un poste central de gestion du trafic.

### **15.7 Négociation du nouveau marché de maintenance avec Bordeaux Métropole**

En mars 2011, Bordeaux Métropole a confié à GERTRUDE, la maintenance des logiciels du système GERTRUDE de l'agglomération bordelaise. Ce contrat est arrivé à échéance, au mois de mars 2015.

Dès le mois de décembre 2014, une négociation a été entamée pour fixer les conditions techniques et financières d'un nouveau contrat, pour une durée de 48 mois. Ces négociations ont été marquées par les aspects suivants.

- Les équipes techniques de Bordeaux Métropole, en charge de ce dossier ont pris la décision de réduire le périmètre des prestations confiées à GERTRUDE, assurant leur entière compétence pour prendre en charge une partie du travail à effectuer
- L'enveloppe financière a été réduite de 36 %, pour un contrat passant d'environ 78 000 € annuels à un montant maximum de 50 000 €, ceci étant non-négociable
- A ce-jour, le nouveau contrat n'est toujours pas signé, ce qui porte à plus de 2 mois la période de carence

De façon claire et surprenante, les nouvelles conditions de ce contrat et son périmètre réduisent la collaboration entre Bordeaux Métropole et sa filiale, sur ces activités récurrentes.

### **15.8 Pré-qualification pour un appel d'offres à Casablanca**

Associée à Dimension Data, société Marocaine et internationale et Wasko, notre partenaire Polonais, GERTRUDE est parvenue à se pré-qualifier en tant que leader pour concourir sur un appel d'offres lancé par Casablanca pour installer un système de vidéosurveillance et de gestion de trafic.

Parmi 13 groupements internationaux ayant participé à la phase de pré-qualification, le groupement porté par GERTRUDE fait partie des 7 groupements admis à poursuivre dans la compétition. Estimé à 20 000 000 €, ce marché sera attribué au cours de l'été, à l'issue de la remise des offres programmée le 26 juin prochain.

Les groupements restant en lice sont tous des compétiteurs sérieux.  
A ce stade, notre société a 14% de chances de gagner ce dossier.

### **15.9 Extension du contrat de représentation signé avec la société IXEL**

En 2011, l'entreprise a signé un contrat avec la société IXEL, dirigée par Monsieur Vladimir Nuta, pour représenter et promouvoir Gertrude en Pologne et en Inde. Ce contrat ne prévoit aucune rémunération régulière mais prévoit le versement d'une commission en cas de succès et de signature de contrats.

Ayant fait la preuve de son efficacité et de sa capacité à générer des contacts et de possibles partenariats avec des entreprises, nous avons entamé depuis le début de l'année, une négociation pour étendre la couverture territoriale de ce contrat pour renforcer les démarches commerciales de l'entreprise.

Ces démarches devront être accompagnées d'une participation financière de l'entreprise que nous envisageons de limiter à 20 000 € sur les 12 mois de validité du contrat. Ce dernier pourra être renouvelé en fonction des résultats obtenus.

Dans le cadre de l'approbation du présent projet de rapport de gestion, le Conseil d'Administration est invité à approuver cette extension de contrat avec la société IXEL. Les derniers détails du contrat seront finalisés avant la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre de l'année.

## 16 Tableau des résultats financiers sur les 5 derniers exercices

Joint en annexe 1 du présent rapport de gestion, ce tableau vous permettra de mesurer l'évolution globale des activités de la Société sur les cinq derniers exercices, incluant l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## 17 Informations relatives aux échéances des dettes fournisseurs (Article L 441-6-1 du Code de Commerce)

Les informations détaillées sont fournies en annexe 4 du présent rapport de gestion.

Depuis le milieu de l'année 2012, nos prestataires et fournisseurs, sont réglés à échéance de leurs factures, sauf cas particulier de litige.

## 18 Proposition d'affectation des résultats

Compte tenu de l'ensemble des informations communiquées dans le présent rapport de gestion et compte tenu du Compte de Résultat présenté pour l'exercice 2014, nous vous proposons d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire net constaté à la fin de l'exercice 2014 s'élevant à + 162 049,21 €.

### Origine

- Résultat de l'exercice : bénéfice	162 049.21 €
-------------------------------------	--------------

### Affectation

- Report à nouveau	162 049.21 €
--------------------	--------------

TOTAUX	162 049.21 €	162 049.21 €
--------	--------------	--------------

Nous précisons qu'à l'issue de cette affectation le compte de report à nouveau se trouvera porté de 766 303.11 € à 928 352,32 €.

## 19 Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

## 20 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 2 225 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

**21 Conventions règlementées**  
(Article L 225-38 du Code de Commerce)

Nous précisons que, dans le courant de l'exercice 2014, la société GERTRUDE SAEM a consenti un abandon de créance, d'une valeur de 30 000 €, au profit de sa filiale GERTRUDE Algérie EURL. Les détails de cet abandon de créance et de ses conditions sont présentés en annexe 2 du présent rapport.

**22 Conventions courantes**  
(Article L 225-39 du Code de Commerce)

Les conventions passées avec des collectivités territoriales actionnaires concernent exclusivement la Communauté Urbaine de Bordeaux pour trois marchés publics de prestations ainsi que pour le bail de location des locaux du siège de l'entreprise.

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, nous vous communiquons, en annexe 2 du présent rapport, la liste de ces conventions courantes.

**23 Informations concernant les mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al.3 du Code de Commerce, nous vous communiquons en annexe 3 du présent rapport de gestion, la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de l'entreprise.

**24 Examen des mandats des dirigeants et des commissaires aux comptes**

**24.1 Mandats des Commissaires aux Comptes**

Il est rappelé qu'à l'issue de la clôture des comptes de l'exercice 2011, l'Assemblée Générale a décidé de désigner, pour six exercices, soit jusqu'au jour de l'Assemblée Générale tenue de statuer sur les comptes de l'exercice 2017, comme Commissaire aux Comptes,

- Titulaire, la Société KPMG Audit Sud-Ouest, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dont le siège social est Rue Carmin, 31676 LABEGE CEDEX
- Suppléant, la Société KPMG Audit Sud-Est, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dont le siège social est 480 avenue du Prado, 13269 MARSEILLE CEDEX 8

A l'occasion de la présente clôture des comptes de l'exercice 2014 aucune évolution de ces mandats ne doit être envisagée.

## **24.2 Mandats des Administrateurs et Représentants**

Il est rappelé qu'au cours du premier semestre 2014, de nouveaux représentants des administrateurs publics ont été nommés par les différentes collectivités concernées.

### **Représentant Bordeaux Métropole, Administrateur**

- Monsieur Bernard LE ROUX
- Madame Chantal CHABBAT
- Monsieur Serge LAMAISON
- Monsieur Eric MARTIN
- Monsieur Pierre LOTHAIRE
- Monsieur Jean-Pierre TURON

### **Représentant la Ville de Bordeaux, Administrateur**

- Monsieur Jean-Louis DAVID

Réuni en Conseil d'administration, en date du 30 juin 2014, l'ensemble de ses membres a approuvé en séance les nominations suivantes.

- Nomination de Monsieur Bernard Le Roux en qualité de Président du Conseil d'Administration
- A ce titre Monsieur Bernard Le Roux assure dès lors, la Direction Générale de l'entreprise
- Confirmation de Monsieur Eric Franceries aux fonctions de Directeur Général Délégué
- Confirmation de Monsieur Eric Franceries aux fonctions de Gérant de GERTRDUE Algérie Eurl, société de droit Algérien et filiale à 100 % de l'entreprise GERTRUDE SAEM

Nous confirmons à l'Assemblée Générale que le Kbis de l'entreprise a été régulièrement mis à jour pour tenir compte des évolutions décrites ci-dessus.

Les principaux mandats des membres du Conseil d'Administration sont présentés en annexe 3 du présent rapport.

## **25 Modification des statuts de l'entreprise au cours de l'exercice**

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice, aucune modification concernant les statuts de l'entreprise n'a été effectuée.

## 26 Situation de la filiale GERTRUDE Algérie EURL

Depuis juillet 2008, l'entreprise participe à 100 % au capital de la Société GERTRUDE Algérie EURL. Cette dernière est confrontée à des déséquilibres financiers chroniques, largement expliqués lors d'Assemblées Générales antérieures et principalement dues à un mauvais partage des activités entre GERTRUDE SAEM et GERTRUDE Algérie EURL lors de la signature en 2008 du contrat avec ALSTOM Transport pour la réalisation de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway de la ville d'Alger.

Pendant plusieurs années, le maintien en activité de cette filiale a imposé une recapitalisation régulière de la part de sa Maison Mère pour compenser ses pertes « mécaniques ».

Pour procéder à ces recapitalisations, la démarche retenue s'est portée sur des décisions d'abandon de compte courant au profit de la filiale, opérées de façon effective, en fonction de ses besoins et de la clôture de ses exercices.

Pour l'exercice 2014 un abandon de créances de 30 000 € a été consenti par GERTRUDE SAEM. Compte tenu des liens contractuels existants entre les activités de la filiale et les activités de la maison mère en Algérie, il est rappelé que cet abandon de créance est consenti sous la forme d'un abandon à caractère commercial.

Rappel est fait que depuis les exercices 2011 et 2012, la totalité des fonds versés à sa filiale a été systématiquement provisionnée à 100 %, incluant bien entendu, les sommes versées en 2008, 2009 et 2010 et qui n'avait fait l'objet d'aucune provision au moment des versements.

**Compte tenu de ces provisions, cet abandon de créance est sans effet sur les comptes 2014 de Gertrude Saem.**

Tenant compte de cette opération, la filiale affiche un bénéfice net de 825 054 Dinars Algériens (correspondant à environ 8 000 €) pour l'exercice 2014.

Les comptes 2014 de la filiale ainsi que son rapport de gestion seront présentés et approuvés lors de l'Assemblée Générale de l'Associé Unique, prévue au mois de juin prochain.

Notons qu'à l'issue de ce nouvel abandon de créances, 17 853 € sont conservés sur les comptes courants débiteurs de l'entreprise et que la totalité de cette somme, entièrement provisionnée, devra également être abandonnée au profit de la filiale au cours des prochains exercices.

**Le capital social de la filiale reste inchangé.**

Pour l'exercice 2015 de la filiale, les prévisions sont synthétisées comme suit.

- Prévision de chiffre d'affaires d'environ 120 000 €
- Pas de versements de fonds supplémentaires à solliciter auprès de la maison mère
- Prévision d'un résultat 2015 équilibré

## **27 Activités des filiales et des sociétés contrôlées**

Le tableau présentant les données relatives aux filiales et participations détenues par l'entreprise est annexé au bilan comptable présenté en annexe 5 de notre rapport de gestion.

### **27.1 GERTRUDE AMERICA LATINA**

**Date de prise de participation : Novembre 2000**

**Siège social :** Av. Florada 61, (Bustia 136), 17310 Lloret de Mar – GIRONA, ESPAÑA

**% détenu :** 10 %

**Activités :** Agent exclusif pour la promotion et la vente du système Gertrude Temps Réel en Amérique Latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Salvador et Venezuela) ainsi qu'au Maroc depuis 2009.

#### **Informations**

Impliquée directement dans l'obtention de 6 contrats majeurs signés par notre entreprise, GERTRUDE AMERICA LATINA donne un niveau élevé de satisfaction dans les missions d'avant-vente qui lui sont confiées. Aucune modification n'est envisagée à court terme.

### **27.2 CONSORTIUM SEMEX / GERTRUDE**

**Date de prise de participation : Juillet 1999**

**Siège social :** Chapultepec 1836 Ote, Apdo postal 171, 64800 MONTERREY, Nuevo León, Mexique

**% détenu :** 50 %

**Activités :** Réalisation de l'organisation du réseau de gestion du trafic urbain de l'Aire Métropolitaine de Monterrey et exploitation du système pendant 10 ans.

#### **Informations**

Le contrat d'installation et d'exploitation du système de gestion de trafic de l'Aire Métropolitaine de Monterrey est théoriquement clos depuis le 3 mai 2011. Compte tenu des difficultés rencontrées à clore définitivement ce contrat et à percevoir le règlement des dernières factures émises sur ce marché, le Consortium a été maintenu en activité durant le présent exercice. Au cours de l'année 2015, le maintien en activité du Consortium sera examiné à l'issue du solde des paiements dus par le client et en fonction des nouvelles activités commerciales à venir.

### **27.3 GERTRUDE Algérie EURL**

**Date de prise de participation : Juillet 2008**

**Siège social :** Val d'Hydra, Hydra, Alger.

**% détenu :** 100 %

#### **Activités**

- Les études, la conception, la réalisation, la maintenance et l'exploitation de systèmes de gestion déployés par la société GERTRUDE SAEM
- Les prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation d'opérations de maîtrise d'œuvre en ingénierie du trafic urbain et de gestion des déplacements urbains
- L'intégration de système de gestion du trafic et des déplacements urbains privés et collectifs.

A l'issue de l'exercice 2014, les capitaux propres de la filiale sont maintenus au niveau de 1 012 761 DA, soit environ 10 000 €.

**28 Evolution prévisible et perspectives d'avenir**  
(Article L 232-1-II° du Code de Commerce)

**28.1 Compte de Résultat prévisionnel pour l'exercice 2015**

Nous présentons ci-dessous le compte de résultat prévisionnel pour l'exercice 2015, estimé au début du mois de janvier.

<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>3 371 281</b>
Consommation des stocks	108 256
Achats Matériel pour revente	174 000
Sous Traitance	198 500
Factures ST Non Parvenues	0
<b>Marge Brute Totale</b>	<b>2 890 525</b>
Budget Charges y/c Salaires et Charges	2 662 181
Primes Fin année	0
Intérimaires	4 000
Provisions Commissions	53 629
Provisions Congés Payés	2 000
Charges Provisions Congés payés	2 000
<b>Excédent Exploitation</b>	<b>166 715</b>
REPRISES PROVISIONS	14
Provisions Risques Créances Clients	0
Transfert Charges et Divers +	73 120
Dotation Amortissement	18 000
Brevet - Charges - Divers	4 000
<b>Résultat Exploitation</b>	<b>217 849</b>
Créance Algérie Année N-1	0
Créance Algérie Année Courante	0
Pénalités sur marchés	1 000
Résultat financier (Autre)	3 000
Résultat Exceptionnel (Autre)	-3 000
<b>Résultat Avant Int. et Impôts</b>	<b>216 849</b>
Intéressement (6,2%)	13 445
<b>Résultat Fiscal</b>	<b>225 349</b>
<b>Crédit Impôt Compétitivité</b>	<b>25 200</b>
<b>Crédit Impôt Recherche</b>	<b>20 000</b>
<b>Déduction Prélèvements SOURCE</b>	<b>0</b>
Impôt Société (33,33%)	29 909
<b>Résultat Net</b>	<b>173 496</b>

A la date de rédaction du présent rapport et tenant compte des évolutions survenues au cours de l'exercice, nous vous confirmons que l'objectif de résultat net positif d'environ 170 000 € peut être maintenu.

## 28.2 Objectifs pour l'exercice 2015

Après avoir donné une très forte priorité à nos activités de production au cours des 4 derniers exercices, les objectifs proposés pour l'année 2015 sont principalement les suivants.

- Réduction du poids des « objectifs financiers internes » initiés au 2<sup>ème</sup> semestre 2010 et destinés à créer les conditions d'un niveau minimum de sécurité financière pour l'entreprise

- Rappelons qu'en 2010 la situation financière de l'entreprise était très inquiétante

Comparaison des situations financières	sept.-10
Placement Compte à Termes	0 €
Trésorerie Fin de Mois	-124 078 €
Dettes pour congés payés non-pris	-412 681 €
Dettes pour intéressement à payer	0 €
Dettes d'Impôts restant à payer (Acompte et crédit d'impôt déduit)	0 €
Balance des Tiers Fournisseurs	-1 172 442 €
Compte Courant GERTRUDE Algérie (Non provisionné)	-151 160 €
Cession de Créances à OSEO (C'est un emprunt)	-320 839 €
Anticipation Déduction TVA (Fournisseurs)	-192 579 €
<b>Résultante</b>	<b>-2 373 778 €</b>

- Rappelons également que le type de marché et de projet de notre entreprise confère un caractère très fluctuant de ses activités et de son chiffre d'affaires. En d'autres termes, une année « catastrophe » est un événement plausible
  - Le « niveau minimum de sécurité financière pour l'entreprise » a pour objectif de pouvoir amortir un tel événement, sans mettre en péril immédiat l'entreprise et sans remettre en cause ses plans stratégiques et ses différents plans d'actions
- Analyse fonctionnelle de l'entreprise et de ses axes de réorganisation
  - Relance des activités de développement
  - Renforcement des démarches commerciales, amonts, prospects et clients
  - Création de nouveaux supports de communication (Plaquette et site internet)
  - Compte tenu des « Produits constatés d'avance » à la clôture de l'exercice 2014, le plan d'évolution de la trésorerie de l'entreprise au cours de l'année 2015 prévoit sa stabilité

### 28.3 Prévisionnel des disponibilités réelles à la fin de l'exercice 2015

Pour parfaire l'analyse prévisionnelle de l'exercice 2015, nous présentons ci-dessous, en fonction des objectifs fixés pour l'année, l'étude combinée de différents postes synthétisant les disponibilités réelles et durables, déduction faite des dettes connues. Les prévisions pour le mois de décembre 2015 sont saisies dans la colonne saisie en bleu.

Comparaison des situations financières	déc.-07	sept.-10	déc.-12	déc.-14	déc.-15
Placement Compte à Termes	0 €	0 €	100 244 €	824 572 €	826 572 €
Trésorerie Fin de Mois	796 366 €	-124 078 €	1 063 591 €	1 604 836 €	1 676 000 €
Dettes pour congés payés non-pris	-336 450 €	-412 681 €	-400 628 €	-417 169 €	-415 000 €
Dettes pour intéressement à payer	-256 200 €	0 €	-20 321 €	-19 983 €	-15 000 €
Dettes d'Impôts restant à payer (Crédit déduit)	-67 700 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Balance des Tiers Fournisseurs	-253 166 €	-1 172 442 €	-79 444 €	-142 848 €	-140 000 €
Compte Courant Algérie (Non provisionné)	0 €	-151 160 €	0 €	0 €	0 €
Cession de Créances à OSEO (C'est un emprunt)	0 €	-320 839 €	0 €	0 €	0 €
Anticipation Déduction TVA (Fournisseurs)	-30 230 €	-192 579 €	0 €	0 €	0 €
<b>Résultante</b>	<b>-147 380 €</b>	<b>-2 373 778 €</b>	<b>663 442 €</b>	<b>1 849 408 €</b>	<b>1 932 572 €</b>

### 28.4 Carnet de commande pour l'année 2016

En utilisant la même méthode que les années précédentes, afin que les résultats puissent être comparés d'une année sur l'autre, le portefeuille client ou encore carnet de commande est estimé sur un horizon glissant de 3 années et régulièrement remis à jour en fonction des enregistrements commerciaux et des clôtures d'exercices.

Ce carnet de commande est composé de tous les projets en cours ou projetés, répartis suivants 3 familles.

- Les contrats signés et planifiés en fonction des jalons connus d'exécution, affectés d'un coefficient de réussite de 100 %
- Les contrats sur le point d'être signés ou en cours de renouvellement, en général affectés d'un coefficient de réussite de 80 à 95 %
- Les contrats en projet ou en démarche commerciale, le plus souvent affectés d'un coefficient de réussite de 3 à 25 %

Au fil des années, cette méthode a montré un très fort taux de fiabilité et les budgets prévisionnels des exercices sont réalisés à partir des données issues de cette analyse. Au jour de la rédaction du présent rapport, les données pour l'exercice 2015 sont synthétisées comme suit.

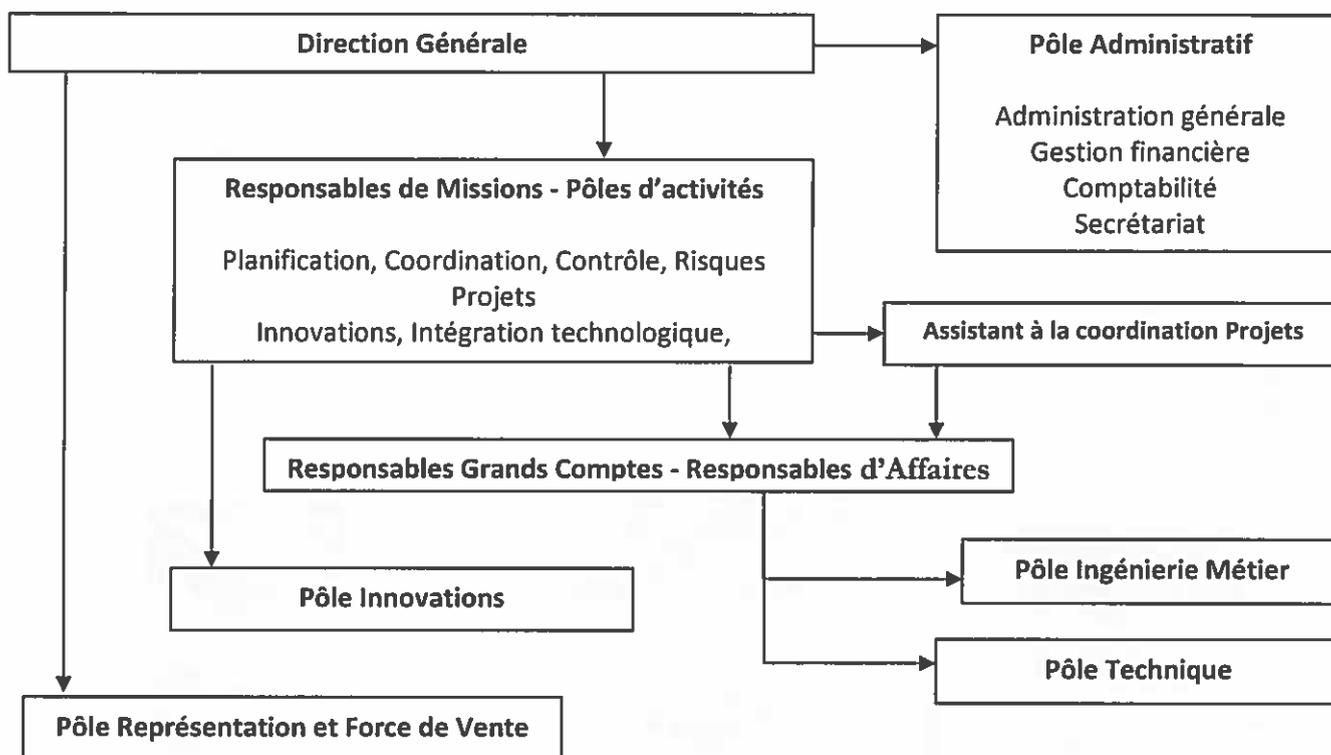
Statut du Carnet de Commande	2016
Contrats signés	47,02 %
Contrats en cours de signature ou à renouvellement	65,24 %

Ces chiffres constituent un point de vigilance dans la mesure où, à une date équivalente, ils sont inférieurs de 15 à 25 % à ceux des 3 années précédentes.

## 29 Rappel des axes structurants de développement de l'entreprise

### 29.1 Organisation des ressources et des responsabilités

L'entreprise poursuit le déploiement et la mise en place progressive de l'organisation de ses ressources et de ses pôles d'activités, telle que synthétisée ci-dessous.



Compte tenu du très fort niveau de sollicitation du personnel, uniquement pour honorer l'exécution de nos contrats, la mise en place de cette organisation générale est faite de façon progressive et étape par étape.

### 29.2 Organisation de l'action commerciale

Même si les niveaux de production que l'entreprise doit honorer sont très élevés, l'entreprise poursuit son développement commercial suivant ses 3 axes prioritaires.

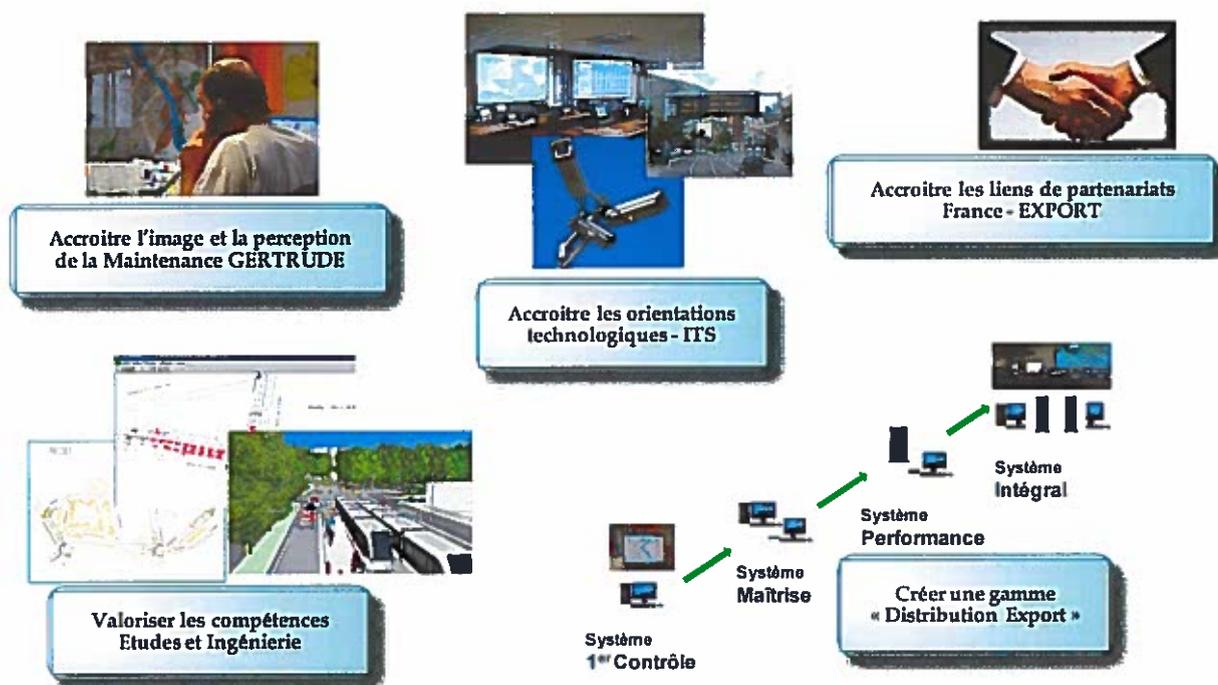
- Valorisation de notre 1<sup>er</sup> point fort (Portefeuille Client)
- Valorisation de notre 2<sup>ème</sup> point fort à l'export (Attraction des Partenaires)
- Amélioration de notre point faible (Nouveaux prospects sur le marché français et Grands projets exports)

L'animation de notre démarche commerciale par notre force commerciale est elle-même assurée au travers de 3 axes principaux

- Nos propres ressources internes pour la valorisation de notre portefeuille client et la recherche de nouveaux prospects en France.
- Des agents commerciaux commissionnés sur affaires. Cette partie de notre organisation commerciale nous permet de nous positionner sur différents projets à l'export, le plus souvent en partenariat avec des entreprises locales.
- Nos partenaires, prêts à « refaire » des affaires avec nous. Cette partie de notre organisation nous permet de nous positionner sur différents projets en consacrant un investissement commercial modéré.

### 29.3 Développement technique de l'entreprise

En fonction de ses moyens, l'entreprise poursuit également son développement technologique dans le but de pouvoir étendre la gamme de son offre autour des 5 pôles ci-dessous.



### 30 Points de vigilance en 2015 et 2016

Au cours des années 2015 et 2016, 6 sujets principaux devront faire l'objet de toute notre vigilance.

- La complexification croissante des projets
  - ✓ Les exigences en termes de documentations, justifications, démonstrations, réceptions représentent des parts de plus en plus grandes du temps passé à l'exécution des contrats
  - ✓ Ce temps est en général difficile à estimer correctement et dans tous les cas difficile à totalement valoriser dans les offres
  - ✓ En conséquence, les marges sortantes calculées sur nos contrats sont généralement plus faibles que celles qu'elles pouvaient être 5 ou 10 ans en arrière
  - ✓ L'entreprise doit poursuivre ses évolutions sur ses méthodes de travail
- La surcharge des équipes
  - ✓ Les niveaux de charge de travail sont extrêmement élevés et pas toujours très bien répartis
  - ✓ Il peut y avoir un processus d'usure
  - ✓ L'entreprise doit poursuivre l'amélioration de son organisation ainsi que la valorisation des efforts collectifs et individuels
  - ✓ En 2015 et 2016, différentes embauches seront nécessaires
- La pression de la concurrence
  - ✓ Certaines villes clientes de GERTRUDE sont des cibles connues pour certains de nos concurrents
  - ✓ Les niveaux de compétitions rencontrés lors des appels d'offres imposent une capacité à proposer des conditions financières attractives pour préserver des chances de succès
- Les efforts commerciaux de l'entreprise
  - ✓ Notre culture commerciale doit être renforcée
  - ✓ Notre organisation commerciale doit également être optimisée
  - ✓ Notre périmètre de prospection doit être étendu
- Un fléchissement des projets envisagés et lancés par les collectivités est sensible depuis le début de l'année 2014 et de nombreux projets envisagés ont été retardés ou stoppés. Dans la durée, ce fléchissement peut devenir un point de risque réel pour l'entreprise.
- Le mot à la mode devient « les smart cities »
  - ✓ Ce sujet présente des risques dans la mesure où il occasionne l'arrivée de nouveaux acteurs et des programmes de développement et/ou de communication de la part de certains de nos concurrents
  - ✓ Ce sujet présente également des opportunités, dans la mesure où il peut créer des nouveaux besoins et de nouveaux objectifs chez nos villes clientes
  - ✓ Ce sujet peut également être une opportunité pour relancer une collaboration active entre l'entreprise et son principal actionnaire

Société GERTRUDE SAEM  
Le Conseil d'Administration





2015

Exercice 2014

Rapport de Gestion

Société GERTRUDE SAEM  
Exercice 2014

Annexes





## **GERTRUDE**

Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social  
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

### **EXERCICE 2014**

### **RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

#### **ANNEXE 01**

#### **Tableau des Résultats de l'Entreprise des Cinq Derniers Exercices**



**SAEM GERTRUDE**  
**TB RÉSULTATS SUR 5 ANS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010
<b><u>I - Capital en fin d'exercice</u></b>					
- Capital social .....	594 551	594 551	594 551	594 551	594 551
- Nombre des actions ordinaires existantes (A) .....	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A) .....					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations .....					
. par exercice de droits de souscription .....					
<b><u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u></b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes .....	3 205 061	4 082 868	3 415 101	3 820 120	4 522 884
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	241 462	383 106	441 027	231 167	72 360
- Impôts sur les bénéfices .....	47 717	110 671	139 699	36 331	-189 682
- Participation des salariés due au titre de l'exercice .....	19 983	18 998	20 321	8 795	
- Résultat net (C) .....	162 049	237 850	244 802	130 779	102 508
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	11 713	15 587	36 205	55 262	159 534
- Résultat distribué (D) .....					
<b><u>III - Résultat par action</u></b>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (B) / (A) .....	80.49	127.70	147.01	77.06	24.12
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions .....	57.92	84.48	93.67	62.01	87.35
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amorts, dépréciations, provisions = (C) / (A) .....	54.02	79.28	81.60	43.59	34.17
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<b><u>IV - Personnel</u></b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	25	26	27	27	36
- Montant de la masse salariale de l'exercice .....	1 194 600	1 261 295	1 244 903	1 260 997	1 501 009
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales) .....	554 613	598 185	593 158	625 769	748 685





## **GERTRUDE**

Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social  
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

### **EXERCICE 2014**

### **RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

#### **ANNEXE 02**

#### **Liste des Conventions Passées avec une Collectivité Territoriales Actionnaires de l'Entreprise**



**Liste des Conventions Passées avec une Collectivité Territoriale Actionnaires de l'Entreprise**

**DESIGNATION DE LA COLLECTIVITE :** Communauté Urbaine de Bordeaux (LA CUB) – Bordeaux Métropole

**1<sup>er</sup> Contrat :** Marché Public Négocié

*« Maintenance des logiciels du Poste Central de gestion du trafic de LA CUB »*

Durée	Fin du Contrat	Montant HT Minimal du Contrat	Facturation HT pendant l'Exercice	Référence Analytique
4 ans	mars-15	297 648 €	79 081 €	BOD R 01 04 11

**2<sup>ème</sup> Contrat :** Marché Public Négocié

*« Adaptation de logiciels de régulation et de micro-régulation des carrefours à feux dans le cadre de la gestion centralisée de la circulation »*

Durée	Fin du Contrat	Montant HT Minimal du Contrat	Facturation HT pendant l'Exercice	Référence Analytique
4 ans	mars-17	100 000 €	(*) 118 019 €	BOD R 01 06 13

(\*) Le présent marché a pris effet au mois de mars 2013.

**3<sup>ème</sup> Contrat :** Bail locatif d'un immeuble appartenant à la Communauté Urbaine de Bordeaux

*« Location du siège de la société GERTRUDE SAEM au 9 rue de Ségur à 33000 Bordeaux »*

Durée	Fin du Contrat	Dépense HT pendant l'Exercice
9 ans	dec-20	50 683 €

---

**CONVENTION REGLEMENTEE  
passée avec l'EURL GERTRUDE-Algérie**

**Abandon de créance consenti au profit de l'EURL GERTRUDE Algérie**

- **Personne concernée** M. Eric Franceries, Directeur Général Délégué de la SAEM GERTRUDE et gérant de l'EURL GERTRUDE Algérie.
- **Nature et objet** Conformément à la décision du conseil d'administration du 6 décembre 2012, un abandon de créance a été consenti, au cours de l'exercice 2014, au profit de l'EURL GERTRUDE Algérie, filiale de la SAEM GERTRUDE.
- **Modalités** Cet abandon de créance, consenti sans clause de retour à meilleure fortune, s'élève à 30 000 €.



## **GERTRUDE**

Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social  
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

### **EXERCICE 2014**

### **RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

**ANNEXE 03**  
**Mandats et Fonctions**



## Liste des Mandats et Fonctions

### CONTE Pascal

Représentant de SOCIETE DES SIGNALISATIONS, Administrateur de GERTRUDE SAEM

Mandats exercés	Organismes	Fonctions occupées
Administrateur	GERTRUDE SAEM	Représentant permanent
Directeur Général	LACROIX TRAFIC	

### MINET Jean-Luc

Représentant de EXPANSO HOLDING, Administrateur de GERTUDE-SAEM

Nom de la société, forme et adresse	Mandats - Fonctions
EXPANSO HOLDING SA, 33000 Bordeaux RCS 387 861 354	Membre du Directoire - Directeur général
EXPANSO CAPITAL SAS, 33000 Bordeaux RCS 428 160 907	Administrateur - Directeur Général
AQUITAINE VALLEY SA, 33520 Bruges RCS 493 178 693	Membre du Conseil de Surveillance - RP d'EXPANSO HOLDING
BATIGESTION SAS, 33700 Mérignac RCS 349 084 103	Administrateur - RP d'EXPANSO HOLDING
BATIMAP SA, 33700 Mérignac RCS 470 201 369	Administrateur - RP de CEAPC
BATIMUR SAS, 33700 Mérignac RCS 349 084 715	Administrateur - RP d' EXPANSO HOLDING
POITOU CHARENTES EXPANSION, 86280 St-Benoît RCS 394 698 948	Administrateur - RP de CEAPC
SEM Route des Lasers, 33114 Le Barp RCS 477 578 058	Administrateur - RP de CEAPC
GERTRUDE-SAEM, 33000 Bordeaux RCS 321 523 086	Administrateur - RP EXPANSO HOLDING

**CAILLET Jean-Daniel**

Représentant de CCI de Bordeaux, Administrateur de GERTRUDE SAEM

Mandats exercés	Organismes	Fonctions occupées
Administrateur	GERTRUDE SAEM	Représentant permanent
Membre élu	CCIB	Représentant permanent
Gérant	Mer & Espace	Gérant
Gérant	JDC Compagnie	Gérant
Administrateur	CGPME	Vice-Président chargé du développement durable
Membre du bureau	CGPME 33	Vice-Président
Membre de l'IFPEB	Institut Français pour la Performance Energétique du Bâtiment	Trésorier

**FRANCERIES Eric**

Directeur Général Délégué de GERTRUDE SAEM

Mandats exercés	Organismes	Fonctions occupées
Directeur Général Délégué	GERTRUDE SAEM	Directeur Commercial
Gérant	GERTRUDE Algérie EURL	Gérant



## GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social  
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

### EXERCICE 2014

### RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

#### ANNEXE 04

#### Informations Relatives aux échéances des Dettes Fournisseurs



## Informations relatives à l'échéance des Dettes Fournisseurs

(Article L 441-6-1 du Code de Commerce)

### Echéances des Dettes Fournisseurs au soir du 31 décembre 2014

Échéances des Dettes Fournisseurs	France	Etranger
Termes à 30 jours ou moins	41 059.59 €	...
Termes de 30 à 45 jours	40 334.08 €	...
Termes de 45 à 60 jours	12 326.68 €	...
Termes supérieurs à 60 jours	44 396.42 €	4 732.00 €
<b>Montant Total</b>	<b>138 116.77€</b>	<b>4 732.00 €</b>
<b>Montant Total</b>	<b>142 848,77 €</b>	

### Echéances des Dettes Fournisseurs au soir du 31 décembre 2013

Échéances des Dettes Fournisseurs	France	Etranger
Termes à 30 jours ou moins	1 946.71 €	...
Termes de 30 à 45 jours	247 171.58 €	...
Termes de 45 à 60 jours	3 221.57 €	...
Termes supérieurs à 60 jours	12 548.42 €	...
<b>Montant Total</b>	<b>264 888.28 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Montant Total</b>	<b>264 888.28 €</b>	





## **GERTRUDE**

Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social  
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

### **EXERCICE 2014**

### **RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014**

#### **ANNEXE 05**

#### **Rapport de Gestion pour l'exercice 2014 de la filiale GERTRUDE Algérie EURL**





Algérie EURL

**GERTRUDE Algérie EURL**  
n° 35 Val d'Hydra, Hydra  
Alger

**RAPPORT DE GESTION  
SUR LES  
OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS  
LE  
31 décembre 2014**

## SOMMAIRE

- I. Arrêté des comptes annuels de l'exercice 2014
- II. Historique et fonctionnement de la société
- III. Evénements survenus entre la fin de l'exercice et la rédaction du présent rapport de gestion
- IV. Perspectives 2015
- V. Augmentation des capitaux propres de l'entreprise avec l'exercice 2014
- VI. Convention à passer entre GERTRUDE SAEM et GERTRUDE Algérie EURL
- VII. Rappel sur l'organisation des activités
- VIII. Rémunération du Gérant
- IX. Clôture

## ANNEXES

1. Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de GERTRUDE-SAEM du 6 décembre 2012  
Décision relative à l'introduction de l'action en abandon de créances financières
2. Etats comptables et financiers de GERTRUDE Algérie EURL

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et du Code de commerce.

Nous allons vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir.

Nous vous demandons d'approuver les comptes et d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis, fixant notamment à l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale Ordinaire, l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

## I. ARRETE DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2014

La comptabilité est confiée à M. BOUGHENOU OMAR, expert-comptable agréé inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes, élisant domicile Cité n° 111 Sidi-Yahia – Bir-Mourad-Raïs (Alger).

La comptabilité est tenue conformément aux normes nationales algériennes en vigueur.

Au 31 décembre 2014, l'actif total net s'élève à douze millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille huit cent quatre-vingt-deux Dinars et soixante-dix-neuf centimes (12 584 882,79 DA) contre huit millions cent quarante et un mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit dinars et vingt-neuf centimes (8 141 498,29 DA).

L'exercice 2014 affiche un bénéfice de huit cent vingt-cinq mille cinquante-quatre Dinars et quatre-vingt-six centimes (825 054,86 DA).

A l'issue de l'exercice 2014, les capitaux propres s'élèvent à un million douze mille sept cent soixante et un Dinars et huit centimes (1 012 761,08 DA).

### Priorités pour l'année 2014

Compte tenu de la situation des comptes de l'entreprise au soir du 31 décembre 2013 et du potentiel d'activités à réaliser au cours de l'année, les actions prioritaires menées en 2014 ont été centrées autour des 3 axes majeurs suivants.

- Assurer la production des prestations confiées à la société
- Renforcer les capitaux propres de l'entreprise
- Agir pour assurer le développement du carnet de commande u à courts et moyens termes

Ces trois priorités, menées au cours de l'année 2014, sont détaillées dans le présent rapport de gestion.

### Commentaires sur le bilan et le résultat de l'exercice 2014

Les états financiers de l'exercice 2014 ont été établis conformément au référentiel comptable algérien (Système Comptable et Financier) actuellement en vigueur.

Les états financiers sont joints en annexe 2 du présent rapport de gestion.

## Compte de résultat de l'exercice 2014

Les comptes de l'exercice 2014 affichent un résultat net bénéficiaire de 825 054,86 DA.  
L'analyse des comptes 2014 nécessite, cependant, les éclaircissements suivants.

- D'une valeur de 8 661 765 DA, le chiffre d'affaires enregistre une baisse d'activité de l'ordre de 6 % par rapport à l'exercice précédent.
- En parallèle, les consommations de l'exercice augmentent d'environ 13 % par rapport à l'exercice précédent, principalement par le poste « Sous-Traitance Générale » qui augmente de 22 %.
- L'excédent brut d'exploitation reste négatif à - 1 969 838,38 DA. Ce dernier enregistre une dégradation par rapport à l'exercice précédent.
- Ces fluctuations d'activités et de consommations sont principalement liées au planning d'exécution général du projet de la ligne 1 du tramway d'Alger, ces derniers étant imposés par le client de l'entreprise, à savoir Alstom Algérie Spa.
- Un résultat financier positif de 3 075 543,00 DA conséquence de l'abandon de créances, consenti par GERTRUDE SAEM au profit de GERTRUDE Algérie EURL, cette dernière ayant fait l'exposé, par l'intermédiaire de son Gérant, devant le Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM des motifs pour introduire une action en abandon de créances. Cette résolution a été prise le 6 décembre 2012, lors de la réunion du Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM, ce dernier fixant sur le sujet un montant maximal autorisé pouvant faire l'objet d'un abandon de créance, à utiliser au mieux, en fonction des besoins de GERTRUDE Algérie EURL. Cette résolution est présentée en annexe 1 du présent rapport.

En conséquence l'exercice 2014 se synthétise par les données suivantes.

- Un bénéfice net comptable de **825 054,86 DA**.
- Un impôt sur les Bénéfices des Sociétés (IBS) à acquitter, d'un montant de **241 598,23 DA**.

L'exercice 2014 a permis une augmentation des capitaux propres de GERTRUDE Algérie EURL.

## Retard de production et besoin du soutien de la Maison Mère

Comme les années précédentes, l'exécution de la 1<sup>ère</sup> ligne de tramway d'Alger présente des retards et des décalages, non imputables à notre entreprise. Ces retards génèrent en conséquence des retards induits sur les activités de GERTRUDE Algérie EURL.

Dans ce contexte et sur la base des argumentations développées par le Gérant, l'introduction de l'action en abandon de créances par la Maison Mère au profit de sa filiale initiée en 2011 a été répétée en 2012. Par cette action, l'objectif de la Maison Mère est de soutenir sa filiale en attendant que la signature de nouveaux contrats permette à sa filiale d'assurer sa pleine autonomie.

L'effort commercial engagé par GERTRUDE Algérie EURL est largement décrit dans les chapitres suivants mettant en particulier l'accent sur les nouveaux contrats signés au cours des années 2012 et 2013, justifiant en cela les actions de soutien menées par la Maison Mère décrites en annexe 1 du présent rapport.

### Calcul du montant de l'affectation de l'abandon de créance en produit financier exceptionnel pour l'exercice 2014

De même que les nouveaux retards du marché de construction de la ligne de tramway retardent les facturations de GERTRUDE Algérie EURL, les facturations des sous-traitants Algériens de l'entreprise sont également retardées.

En conséquence et conformément à la résolution prise en Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM, une partie de la créance abandonnée incluant des fonds versés au cours de l'année 2012 pour anticiper d'éventuelles factures à honorer, mais finalement non émises par les sous-traitants, sera affectée à l'exercice 2015 dès réception des factures correspondantes aux travaux sous-traités.

Dans ce cadre, l'apport en trésorerie du 16/02/2012 de 3 075 543,00 DA a fait l'objet d'un abandon de créance conformément à la décision prise par la Conseil d'Administration en date du 6 décembre 2012 et affecté aux produits financiers exceptionnels de l'exercice 2014.

Il subsiste dans les comptes de la société des apports en trésorerie reçus de la GERTRUDE SAEM au cours de l'exercice 2012 et de l'exercice 2014, n'ayant pas fait l'objet d'abandon de créances, dont voici le détail :

DATE	LIBELLE	CREDIT
10/04/2012	APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM	1 611 036,80
24/07/2014	APPORT EN TRESORERIE / GERTRUDE SAEM	321 992,70

L'ordre de priorité de l'abandon des créances est dicté par des considérations économiques afin de ne pas pénaliser la société, en raison du retard pris dans la facturation, ce retard ne lui étant de surcroît pas imputable.

### Signature de contrats au cours de l'exercice 2013 et 2014

Rappel est fait que l'argumentaire développé par le Gérant de GERTRUDE Algérie EURL aux membres du Conseil d'Administration de GERTRUDE SAEM, au cours des années 2011, 2012 et 2013, a également mis en évidence la nécessité d'accroître le carnet de commande de ladite filiale.

C'est dans ce cadre que GERTRUDE SAEM a poursuivi les négociations avec ALSTOM Transport France et ALSTOM Algérie SPA pour que des extensions d'activités soient conclues et que ces dernières accroissent les contrats commerciaux de GERTRUDE Algérie EURL.

Ces extensions d'activités ont permis à GERTRUDE Algérie EURL d'accroître le montant cumulé de ses contrats signés, le portant ainsi de 12 340 600,00 DA au soir du 31 décembre 2011 à 49 387 169,00 DA au soir du 31 décembre 2013, favorisant ainsi un exercice 2013 et des exercices futurs proches de l'équilibre, tout en réduisant les éventuels apports de fonds de la Maison Mère.

De nouvelles négociations pour de nouvelles extensions d'activités ont été engagées dès la fin de l'année 2013.

L'année 2014 n'a cependant pas permis la signature de nouveaux contrats.

## Mouvement de personnel au cours de l'exercice 2014

Compte tenu de la reprise des activités de production de la société, des perspectives pour les années 2015 et 2016, et des opportunités commerciales identifiées, le contrat de travail signé avec Monsieur ABBOU Mohamed a été prolongé au mois de juin 2014, ceci pour une durée de 1 an.

## Bilan et résultat pour l'exercice 2014

Le bilan, les immobilisations, l'état de l'inventaire physique des investissements et le compte de résultat de l'exercice 2014 sont présentés dans les paragraphes suivants du présent document.

Le résultat net pour l'exercice 2014 est de **825 054,86 DA**.

Les capitaux propres de l'entreprise se trouvent ainsi portés à la valeur de **1 012 761,08 DA**.

Concernant les investissements nécessaires au fonctionnement de la société, ces derniers ayant été principalement réalisés au cours des premiers exercices de création de l'entreprise, il n'a pas été procédé à de nouveaux investissements au cours de l'exercice 2014.

Le bilan et le compte de résultat pour l'exercice 2014 sont présentés en annexe 2 du présent rapport.

## Commentaires sur les détails du bilan à la clôture de l'exercice 2014

Pour l'exercice 2014, le total du bilan est estimé à 12 584 883 DA contre 8 141 498 DA, soit une évolution de 55 %.

### A l'actif

#### ▪ Investissements

- Il n'a pas été procédé à de nouveaux investissements au cours de l'exercice 2014.

#### ▪ Prêts et autres actifs financiers non courants

- La valeur de 160 000 DA représente le montant de la caution de garantie représentant un mois de loyer versée au nouveau bailleur
- Sa restitution aura lieu à la fin de la location lorsque GERTRUDE Algérie EURL quittera les lieux.

#### ▪ Créances et emplois assimilés

- On constate une diminution significative des créances « Clients » de l'ordre de 30 %
- « Autres débiteurs » : le montant de 160 000 DA concerne le loyer comptabilisé d'avance pour le mois de janvier 2015. Le détail de ce poste figure dans les annexes aux états financiers de l'exercice.
- Le poste « Impôts et assimilés » enregistre une hausse de l'ordre de 60 % passant de 2 009 351 DA à 3 190 564 DA. La répartition s'établit comme suit :

↳ TVA S/ Autres biens et services	1 219 224,53 DA
↳ Précompte TVA	1 971 339,68 DA

**▪ Disponibilités et assimilés**

- A la clôture de l'exercice, la trésorerie affiche une valeur de 7 663 816 DA contre 3 775 006 DA à fin 2013, soit une augmentation de 100 %.
- Elle se répartit comme suit :
  - ↳ Banque Extérieure d'Algérie 7 623 771,09 DA
  - ↳ Caisse 40 045,00 DA

**Au passif****▪ Capitaux propres**

- Ils représentent la valeur de 1 012 761,08 DA.
- Montant en très forte progression par rapport à l'exercice 2013.

**▪ Passifs courants**

- Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » contient les factures comptabilisées et non payées au 31 décembre 2014. Il enregistre une très forte hausse au titre de l'exercice 2014 : 146 %
- Dette fiscale de 1 676 086,39 DA
- D'un montant de 2 030 248 DA, le poste « Autres dettes » représente le solde des apports en trésorerie faits par l'associé unique et n'ayant pas été affectés au produit financier exceptionnel de l'exercice 2014.
- Ce poste enregistre une diminution significative de 46 %
- Le montant total du poste « Passifs courants » représente la somme de 11 572 121,71 DA.

**▪ Résultat de l'exercice 2014**

- D'un montant de 825 054,86 DA, il exprime le gain d'exploitation de l'exercice 2014.
- L'affectation du résultat est effectuée à hauteur de 808 828,01 DA au passif du bilan

**Produits d'exploitation**

Avec 8 661 765,68 DA de facturation en 2014, la société réalise au cours de l'exercice 2014 le 2<sup>ième</sup> plus haut niveau de facturation depuis sa création en 2008.

En parallèle et au cours de ce même exercice, la société a dû enregistrer un accroissement de la facturation de ses sous-traitants pour le marché source de l'activité de la société. En conséquence, le présent exercice 2014 constitue une année de transition pendant laquelle le soutien de sa Maison Mère, concrétisé par un abandon de créance et par un produit financier pour la société, s'est avéré une nouvelle fois nécessaire.

**Détail des charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation de l'exercice 2014 se montent à 10 670 655,69 DA.  
Ces charges sont réparties comme suit.

607000	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES	83 000,00
607120	ELECTRICITE ET GAZ	28 370,00
607130	EAU	10 600,00
607300	FOURNIT. D'ENTRET & PETITS EQU	29 928,00
607400	FOURNIT. DE BUREAUX & INFORMATIQUE	3 493,00
611100	SOUS-TRATANCE GENERALE	6 244 836,00
613100	LOCATION BUREAUX (SIEGE)	480 000,00
613200	LOCATION LOGEMENT DE FONCTION	1 440 000,00
615000	ENTRETIEN, REPARATION & MAINT.	37 524,92
622100	HONORAIRES EXPERT COMPTTABLE	840 000,00
622200	HONORAIRES NOTAIRES	26 323,08
622400	AUTRES HONORAIRES	3 000,00
623000	PUBLICITE	29 870,00
626100	FRAIS TELEPHONE MOBILE	43 132,86
626200	FRAIS DE TELEPHONE FIXE	3 333,50
626300	ABONNEMENT INTERNET	128 270,00
627200	FRAIS BANCAIRES	6 568,00
631100	Rémunération du personnel	570 108,48
631310	PRIME DE PANIER	114 630,00
631320	PRIME DE DISPONIBILITE	68 160,00
631410	INDEMNITE VEHICULE	92 320,00
631500	PRIME EXCEPTIONNELLE	50 000,00
635000	Cotisations aux organismes soc	181 977,47
635200	COTISATION OPREBAT 0,013	829,75
642100	TAXE SUR ACTIVITE PROF. (TAP)	110 124,00
642420	TAXE FORFAITAIRE IBS	5 000,00
645000	Autres impôts et taxes (hors i	5,00
645600	DROIT DE TIMBRES	200,00
681000	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	39 051,63
		<b>10 670 655,69</b>

**Détails des immobilisations**

L'état de l'inventaire physique des investissements, conforme aux livres comptables, fait ressortir les éléments suivants.

Code	Compte	Libellé	Taux Amortis.	Date acquisition	Valeur d'acquisition	Fournisseur
BUR001	218400	BUREAU AVEC RETOUR + CAISSON	10%	25/03/2010	20 000,00	S.A.T.L
BUR002	218400	BUREAU 1.4 + CAISSON MOBILE	10%	25/03/2010	10 000,00	S.A.T.L
ARM001	218400	ARMOIRES A ETAGERES (02)	10%	25/03/2010	13 000,00	S.A.T.L
INFO01	218501	UC HP COMPAQ DX 400 /	20%	06/01/2009	50 747,66	EURL MPC2000 - KOUBA
INFO02	218501	ECRAN LCT TFT 19" / HP	20%	06/01/2009	17 094,02	EURL MPC2000 - KOUBA
INFO03	218502	IMPRIMANTE / EPSON SX 105	33%	06/01/2009	4 957,27	EURL MPC2000 - KOUBA
INFO04	218600	APPAREIL PHOTO SONY 5750	20%	06/01/2009	14 102,56	EURL MPC 2000
INFO05	218501	LAPTOP LENOVO 3000 N 500/NS 747F	20%	06/01/2009	59 813,08	EURL MPC 2000 - KOUBA
INFO06	218700	CANAPES CONVERTIBLES "CLIC-CLAC"	10%	01/08/2009	59 600,00	EURL ARC-EN-CIEL MEUBLES
MOB001	218600	TELEPHONE MOBILE NOKIA 1208	100%	16/12/2008	5 059,08	RAYA ALGERIE - SIDI-YAHIA
MOB002	218700	TELEVISEUR SAMSUNG	20%	18/08/2009	10 940,17	SAMHA
MOB003	218700	REFRIGERATEUR SAMSUNG	20%	18/08/2009	17 008,55	SAMHA
<b>Total</b>					<b>282 322,39</b>	

Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions au cours de l'exercice 2014.

**Contrôle et validation des comptes de la société**

La comptabilité est confiée à M. BOUGHENOU OMAR, expert-comptable agréé inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes, élisant domicile Cité n° 111 Sidi-Yahia – Bir-Mourad-Raïs (Alger) et tenue conformément aux normes nationales algériennes en vigueur.

Comme la loi des finances Algérienne l'y autorise et compte tenu que le chiffre d'affaires de l'entreprise est très inférieur au seuil fixé à 1 000 000 000,00 DA (Un milliard de Dinars Algériens), le mandat du Commissaire aux Comptes, arrivé à échéance avec la clôture de l'exercice 2013, n'a pas été renouvelé.

Sans une augmentation sensible des activités de l'entreprise, il ne sera plus fait appel aux services d'un Commissaire aux Comptes.

## **II. HISTORIQUE ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE**

Les éléments majeurs suivants précisent les raisons de la création de la société et les évènements principaux s’y rapportant.

### **Au moment de la création de GERTRUDE Algérie EURL**

- Création de GERTRUDE Algérie EURL en 2008 pour une implantation durable en Algérie.
- Signature d’un contrat avec ALSTOM Algérie Spa, pour la réalisation d’une partie des prestations liées à la mise en œuvre de la 1<sup>e</sup> ligne de tramway d’ALGER.
- Titulaire de ce contrat auprès d’ALSTOM Algérie Spa, des projets identiques à ORAN et CONSTATINE, ainsi que des projets d’étude et de gestion de trafic à MOSTAGANEM ou à ALGER, constituaient des cibles potentielles aussi bien pour GERTRUDE Algérie EURL que pour sa Maison-Mère GERTRUDE-SAEM (France).
- Par décision intervenue au cours de l’année 2008, le Conseil d’Administration de GERTRUDE-SAEM s’est prononcé, à l’unanimité, en faveur de cet investissement en Algérie.

### **Au cours des années 2009 à 2011**

- Les années 2009 à 2011 n’ont pas permis de contracter de nouveaux projets, ni d’accroître le carnet de commande de l’entreprise.
- Des retards successifs de réalisation du contrat, non imputables à l’Entreprise, ont créé un déséquilibre financier récurrent, dans la mesure où celle-ci n’a jamais été en mesure de facturer les prestations prévues et initialement planifiées en 2008, 2009 et 2010.
- Titulaire de ce seul marché, GERTRUDE Algérie EURL a subi cette situation ; cela se traduisant par la facturation cumulée de seulement 30 % de son carnet de commande, au cours des années 2009 à 2011.
- Dans ce contexte, l’Entreprise n’a eu d’autre choix que de solliciter et d’obtenir le soutien de sa Maison-Mère. Celui-ci s’est concrétisé par des avances de fonds, initialement remboursables et ayant été imputés sur le compte courant de l’Entreprise.

### **Au cours de l’année 2011**

- Un nouveau Gérant a été nommé en juin 2011, M. Eric Franceries.
- De nouveaux retards dans l’exécution du tramway d’Alger n’ont pas permis à GERTRUDE Algérie EURL de réaliser les prestations initialement prévues et conduisant, par ailleurs, à ne pas remplacer M. Amine TOUBALINE, démissionnaire en 2011.
- La situation mettant en évidence la nécessité d’accroître le carnet de commande de l’entreprise, la décision a été prise d’accorder la priorité à la négociation menée avec ALSTOM pour les extensions du projet.

- GERTRUDE-SAEM, Maison-Mère de GERTRUDE Algérie EURL, a confirmé son soutien financier. Celle-ci s'est concrétisée par la conclusion d'une action en abandon de créances et l'autorisation d'affecter la majeure partie des fonds reçus aux produits financiers de l'année 2011.
- Maintien des contrats
  - \* Avec nos conseillers, Expert-Comptable et Commissaire aux Comptes
  - \* De mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur afin de faciliter le déplacement des équipes techniques et administratives de GERTRUDE-SAEM venant de France pour exécuter les tâches incombant à ce projet.

#### **Au cours de l'année 2012**

- La production s'est accélérée.
- La signature du contrat en mai 2012 augmente, par voie de conséquence, le carnet de commande de GERTRUDE Algérie EURL de plus de 18 000 000 DA ; le cumul des enregistrements commerciaux précédents, obtenus depuis la création de l'Entreprise, ne représentant qu'environ 12 500 000 DA.
- Afin d'assurer la relance de la production de la société et de préparer ses futurs exercices, il a été procédé, juin 2012, au recrutement d'un nouvel ingénieur pour une durée déterminée de 12 mois.
- Des négociations pour de nouvelles extensions d'activité ont été initiées au cours du second semestre de l'année pour que le début de l'année 2013 voit l'aboutissement de ces nouveaux contrats, préparant ainsi des exercices 2013 et 2014 plus favorables.

#### **Au cours de l'année 2013**

- L'accroissement de la production est confirmé et un nouveau contrat a été signé en octobre 2013 avec ALSTOM Algérie SPA, augmentant par voie de conséquence le carnet de commande de l'entreprise.
- Afin d'assurer la relance de la production de la société et de préparer ses futurs exercices, la société a confirmé le contrat du nouvel ingénieur embauché au mois de juin 2012.
- Des négociations pour de nouvelles extensions d'activité ont été initiées au cours du second semestre de l'année.

#### **Au cours de l'année 2014**

- Différentes opportunités d'activités nouvelles sont identifiées
- Cependant, aucun nouveau contrat commercial n'est enregistré par l'entreprise.



### **III. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE ET LA REDACTION DU PRESENT RAPPORT DE GESTION**

#### **Activités de GERTRUDE Algérie EURL**

Le début de l'année 2015 confirme la stabilisation de l'activité de la société.

Malgré cette reprise d'activité, compte tenu que l'entreprise ne maîtrise pas la livraison des travaux préparatoires qui lui permettent de réaliser ses propres prestations, il a été décidé de ne pas engager l'entreprise dans de nouvelles dépenses.

En conséquence

- Aucune embauche complémentaire n'est décidée à ce jour.
- La Maison Mère de l'entreprise a décidé de maintenir le soutien opérationnel apporté à sa filiale en mettant à disposition de cette dernière du personnel technique de GERTRUDE-SAEM, sous la forme de missions ponctuelles réalisées en Algérie.

#### **Flux financiers**

Les encaissements enregistrés fin 2014 et au début cette année ont permis d'honorer une partie des factures émises par nos sous-traitants et d'engager la procédure de renouvellement du contrat de travail de M. ABOU Mohamed pour le mois de juin 2015.

#### **Poursuite des démarches commerciales visant des contrats complémentaires**

GERTRUDE Algérie EURL poursuit ses démarches de prospection en vue d'obtenir de nouveaux contrats pour des activités portant sur l'allongement de la ligne de tramway d'Alger et/ou sur des activités liées à des projets tramway ou concernant la mobilité dans d'autres villes d'Algérie.

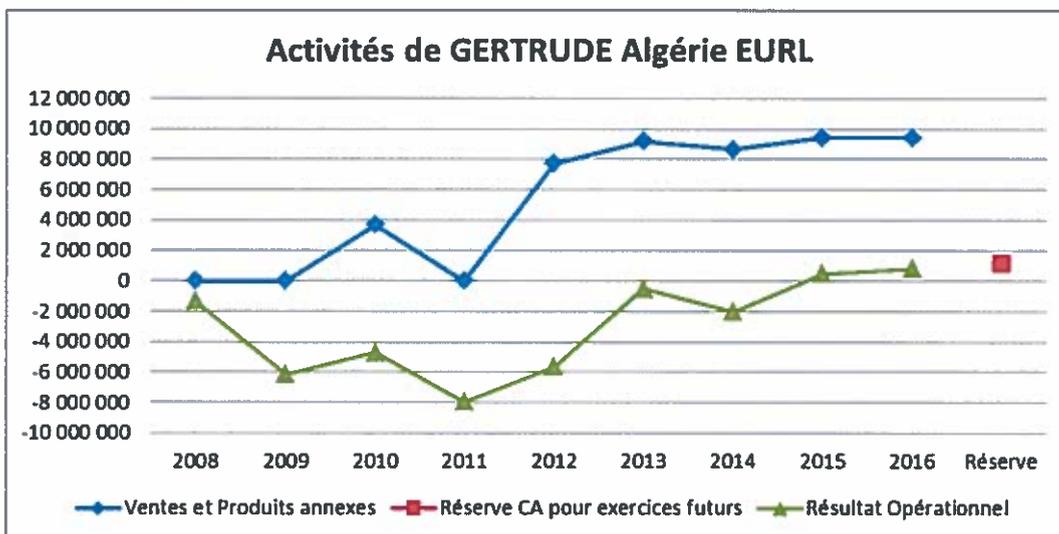
#### IV. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES 2015

L'année 2013 a permis d'obtenir la signature avec ALSTOM d'un nouveau contrat, ce dernier portant le total des commandes enregistrées par la société depuis sa création d'environ 12 300 000 DA à environ 49 000 000 DA. Avec la signature en 2013 d'un nouvel avenant au contrat principal avec ALSTOM, l'augmentation du carnet de commande de GERTRUDE Algérie EURL concerne exclusivement les nouvelles activités d'extension pour l'allongement de la ligne de tramway. L'essentiel de ces activités se déroulent en 2013, 2014 et 2015.

Le carnet de commande de GERTRUDE Algérie EURL au soir du 31 décembre 2014 peut être synthétisé comme suit.

Contrats	Statut	Montants DA
CA restant à facturer sur le contrat principal	Signé	617 030
CA restant à facturer sur l'avenant 1	Signé	0
CA restant à facturer sur l'avenant 2	Signé	8 403 209
CA restant à facturer sur l'avenant 3	Signé	11 069 101
<b>Total</b>		<b>20 089 340</b>

La composition de ce carnet de commande permet d'envisager une situation équilibrée de la société pour 2015 sans qu'un soutien massif de la Maison Mère ne soit nécessaire. En tenant compte des éléments présentés ci-dessus, l'évolution des activités produites par GERTRUDE Algérie EURL depuis sa création pourrait être synthétisée par le graphique suivant.



Ces éléments créent des conditions de stabilité de GERTRUDE Algérie EURL pour les 2 prochaines années.

Par ailleurs, la procédure de consultation ouverte en 2014 n'ayant pas abouti, la Direction des déplacements des transports et de la circulation de la Wilaya d'Alger relance un appel d'offres portant sur la mise en place d'un centre de régulation de la circulation. GERTRUDE Algérie EURL, en binôme avec GERTRUDE-SAEM, participe à cette consultation.

## **V. AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENTREPRISE**

Un objectif de stabilité et de légère croissance des capitaux propres a été fixé lors de la clôture des comptes de l'exercice 2012.

L'exercice 2013 a permis de consolider cet objectif minimum de stabilité en affichant un montant positif de 187 706,22 DA.

La démarche de consolidation s'est poursuivie avec l'exercice 2014 en portant les capitaux propres de GERTRUDE Algérie EURL à la valeur de 1 012 761 DA.

A la clôture de cet exercice, le capital social représente 10 % du montant des capitaux propres.

## **VI. CONVENTION A PASSER ENTRE GERTRUDE-SAEM ET GERTRUDE Algérie EURL**

Conformément aux termes du rapport de gestion pour l'exercice 2011, GERTRUDE-SAEM a sollicité le Gérant de sa filiale, GERTRUDE Algérie EURL, pour que soient formalisées, par une convention conclue entre les deux Entreprises, les modalités de prise en charge par GERTRUDE-SAEM des frais que sa filiale lui soumettrait.

Compte tenu de la situation de l'entreprise depuis les exercices 2013 et 2014, et avec l'accord de la Maison Mère, la mise en place de ladite convention a été suspendue.

Cette « nouvelle situation » de l'Entreprise est déterminée par les éléments principaux suivants.

- De nouveaux contrats ont été signés avec ALSTOM Algérie Spa, en 2 ans, pour plus de 36 000 0000 DA
- Aucun nouveau versement financier, de la Maison-Mère au profit de sa filiale, n'ayant été effectué, l'exercice 2013 a confirmé le redressement financier de GERTRUDE Algérie EURL et sa possible autonomie financière à moyen terme
- En 2014, seul un versement de 3 000 € a été consenti par la Maison Mère pour faire face à un besoin ponctuel de trésorerie, sans que cela ne révèle de risque de larges déficits comme au cours des exercices antérieurs
- De nouvelles négociations sont en cours pour la signature de nouveaux contrats
  - \* Avec ALSTOM Algérie Spa
  - \* Pour des projets tramways lancés dans d'autres villes d'Algérie

Dans l'hypothèse où GERTRUDE Algérie EURL se trouverait à nouveau dans une situation financière délicate, impliquant un nouveau soutien massif de sa Maison Mère, cette convention serait remise à l'ordre du jour.

Néanmoins, GERTRUDE-SAEM maintient son soutien logistique par l'organisation de missions ponctuelles de ses équipes techniques. Ces missions sont décidées par la Maison Mère et permettent un accompagnement et un transfert de compétence vers le personnel de sa filiale.



## **VII. RAPPEL SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITES**

ALSTOM Algérie Spa demeure le seul client de GERTRUDE Algérie EURL en dépit de contacts initiés pour d'autres projets. Malgré cela, le carnet de commande a profité d'une évolution positive.

M. ABOU Mohamed assure la coordination des prestations actuellement en cours de réalisation pour le marché d'Alger.

Ponctuellement, du personnel à compétence technique de GERTRUDE-SAEM lui apporte son soutien. Celui-ci est déployé, aussi bien depuis la France via des liaisons téléphoniques que dans le cadre de missions sur site, dont la plupart sont destinées à exécuter les propres prestations dont GERTRUDE SAEM est directement et contractuellement en charge. Chacune d'elles ont fait l'objet d'un transfert de compétences, au bénéfice du Collaborateur de GERTRUDE Algérie EURL, sur les thématiques suivantes.

- Les études techniques et les études d'ingénierie de trafic
- L'assistance pour les mises en service
- La coordination générale du projet tramway d'Alger
- La formation et le transfert de compétences

Dans le futur, M. Mohamed ABOU est destiné à organiser et à manager les ressources complémentaires que l'entreprise pourrait être amenée à recruter ; ceci dans la mesure de la concrétisation de nouveaux contrats commerciaux.

L'année 2014 a confirmé les activités prévues, même si les possibilités de facturation restent faibles, compte des jalons contractuels. Les encaissements enregistrés ont permis d'honorer une partie des factures émises par nos sous-traitants et d'engager la procédure de renouvellement du contrat de travail de M. ABOU Mohamed pour le mois de juin 2015.

## **VIII. REMUNERATION DU GERANT**

Sur décision du Conseil d'Administration de GERTRUDE-SAEM, M. Eric FRANCERIES, Directeur Général Délégué de la Maison-Mère, a été nommé pour assumer les fonctions de Gérant de la filiale, GERTRUDE Algérie EURL.

Comme pour les exercices précédents, M. Eric FRANCERIES n'a perçu, au titre de l'exercice 2014, aucune rémunération pour l'exercice de son mandat de Gérant de GERTRUDE Algérie EURL.

## **IX. CLOTURE**

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien approuver l'arrêté des comptes.

**Le Gérant  
Eric FRANCERIES**



**RAPPORT DE GESTION  
SUR LES  
OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS  
LE  
31 décembre 2014**

**ANNEXES**

## Annexe 1

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Conseil d'Administration de GERTRUDE-SAEM  
du 6 décembre 2012

Décision relative à l'introduction  
de l'action en abandon de créances financières

... / ...

PRESENTATION DE LA SITUATION DE GERTRUDE Algérie EURL

Le Directeur Général Délégué, Gérant de GERTRUDE Algérie EURL, effectue un bref rappel du contexte général et du contexte financier de la filiale algérienne.

Il cite ensuite les principales caractéristiques de l'exercice 2012

- Aboutissement de l'installation de la majorité des carrefours à feux (1er contrat signé en 2008 et avenant n° 1 signé en 2010 : en cours d'exécution)
- Signature, avec Alstom, de l'avenant n° 2 portant le montant des commandes à 308 000 €

Ceci a pour conséquence le déclenchement, par la filiale, d'une facturation significative lui permettant d'assumer le règlement d'une partie des factures émises par ses sous-traitants.

... / ...

Néanmoins, ne pouvant encore supporter seule ses propres charges financières, GERTRUDE Algérie EURL bénéficie des avances de fonds effectuées par GERTRUDE-SAEM. Au cours de l'exercice 2012, des transferts de fonds ont ainsi été opérés, pour un montant de 87 000 €.

Cependant, afin que, d'une part, la filiale puisse parvenir à assumer elle-même le règlement de ses propres charges financières et d'autre part, l'intérêt, pour GERTRUDE-SAEM d'honorer le contrat principal signé avec ALSTOM, il est proposé de procéder, pour l'exercice 2012, à un nouvel abandon de créances d'un montant maximal de 87 000 €, montant correspondant à l'ensemble des fonds versés à GERTRUDE Algérie EURL au titre de cet exercice.

Compte tenu de l'analyse des chiffres de la filiale algérienne et de l'intérêt de poursuivre cette activité, cet abandon de créances de type financier, intervenant dans un cadre contractuel, est consenti sans condition résolutoire de retour à meilleure fortune et pour un montant maximal de 87 000 €, ce montant devant être ajusté en fonction des comptes définitifs de la filiale.

Cette décision est adoptée par le Conseil d'Administration

... / ...



## Annexe 2

## ETATS COMPTABLES ET FINANCIERS

EXERCICE 2014

GERTRUDE ALGERIE EURL

N° 35 Val d'Hydra - Hydra Alger

N° D'IDENTIFICATION:00081628907333

EDITION DU:30/04/2015 10:11

EXERCICE:01/01/14 AU 31/12/14

**BILAN (PASSIF)**

	NOTE	N	N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		100 000,00	100 000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		808 828,01	-16 228,85
Autres capitaux propres - Report à nouveau		103 933,07	103 933,07
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)			
<b>TOTAL I</b>		<b>1 012 761,08</b>	<b>187 706,22</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
<b>TOTAL II</b>			
<b>PASSIFS COURANTS:</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		7 865 787,10	3 192 038,79
Impôts		1 676 086,39	
Autres dettes		2 030 248,22	4 761 753,28
Trésorerie passif			
<b>TOTAL III</b>		<b>11 572 121,71</b>	<b>7 953 792,07</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>		<b>12 584 882,79</b>	<b>8 141 498,29</b>

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

GERTRUDE ALGERIE EURL

N° 35 Val d'Hydra - Hydra Alger

N° D'IDENTIFICATION:00081628907333

EDITION DU:30/04/2015 10:11

EXERCICE:01/01/14 AU 31/12/14

**BILAN (PASSIF)**

	NOTE	N	N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis		100 000,00	100 000,00
Capital non appelé			
Primes et réserves - Réserves consolidés (1)			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence (1)			
Résultat net - Résultat net du groupe (1)		808 828,01	-16 226,85
Autres capitaux propres - Report à nouveau		103 933,07	103 933,07
<b>Part de la société consolidante (1)</b>			
<b>Part des minoritaires (1)</b>			
<b>TOTAL I</b>		<b>1 012 761,08</b>	<b>187 706,22</b>
<b>PASSIFS NON-COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières			
Impôts (différés et provisionnés)			
Autres dettes non courantes			
Provisions et produits constatés d'avance			
<b>TOTAL II</b>			
<b>PASSIFS COURANTS:</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés		7 805 787,10	3 192 038,79
Impôts		1 676 086,39	
Autres dettes		2 030 248,22	4 761 753,28
Trésorerie passif			
<b>TOTAL III</b>		<b>11 512 121,71</b>	<b>7 953 792,07</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</b>		<b>12 584 882,79</b>	<b>8 141 498,29</b>

(1) A utiliser uniquement pour la présentation d'états financiers consolidés

GERTRUDE ALGERIE EURL

N° 35 Val d'Hydra - Hydra Alger

N° D'IDENTIFICATION:00081628907333

EDITION DU:30/04/2015 10:12

EXERCICE:01/01/14 AU 31/12/14

**COMPTE DE RESULTAT /NATURE**

	NOTE	N	N-1
Ventes et produits annexes		8 661 765,68	9 183 837,76
Variation stocks produits finis et en cours			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
<b>I-PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>		<b>8 661 765,68</b>	<b>9 183 837,76</b>
Achats consommés		-155 391,00	-43 540,00
Services extérieurs et autres consommations		-9 282 858,36	-8 314 691,86
<b>II-CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>		<b>-9 438 249,36</b>	<b>-8 358 231,86</b>
<b>III-VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>-776 483,68</b>	<b>825 605,90</b>
Charges de personnel		-1 078 025,70	-1 093 778,10
Impôts, taxes et versements assimilés		-115 329,00	-190 698,00
<b>IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>-1 969 838,38</b>	<b>-458 870,20</b>
Autres produits opérationnels		0,10	1,05
Autres charges opérationnelles			-25 372,14
Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs		-39 051,63	-44 201,21
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
<b>V- RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>-2 008 889,91</b>	<b>-528 442,50</b>
Produits financiers		3 075 543,00	611 714,40
Charges financières			-12 138,75
<b>VI-RESULTAT FINANCIER</b>		<b>3 075 543,00</b>	<b>599 575,65</b>
<b>VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS ( V+VI)</b>		<b>1 066 653,09</b>	<b>71 133,15</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		-241 598,23	
Impôts différés ( Variations ) sur résultats ordinaires			
<b>TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>11 737 308,78</b>	<b>9 795 563,21</b>
<b>TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>-10 912 253,92</b>	<b>-9 724 420,06</b>
<b>VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>825 054,86</b>	<b>71 133,15</b>
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)			
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)			-87 360,00
<b>IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>			<b>-87 360,00</b>
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>825 054,86</b>	<b>-16 226,85</b>



## GERTRUDE

Société Anonyme d'Economie Mixte  
au capital de 594 551,17 €uros

Siège social  
9 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX  
RCS BORDEAUX n° 321 523 086

### EXERCICE 2014

### RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

### ANNEXE 06

### Détail des comptes et du bilan de la société au soir de la clôture de l'exercice 2014



**SAEM GERTRUDE**

9 Rue de Segur

33000 BORDEAUX  
.....

EXERCICE 2014  
.....

# SOMMAIRE

Attestations et rapports	4
<b>COMPTES ANNUELS</b>	<b>5</b>
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat synthétique	8
<b>ANNEXE COMPTABLE</b>	<b>10</b>
Règles et méthodes comptables	11
Immobilisations corporelles	13
Amortissements	14
Provisions	15
Immobilisation financière - Liste Filiales	16
Immobilisation financière - Tableau Filial.	17
Actif circulant - Créances	18
Cptes de régularisation Actif	19
Composition du capital social	20
Tb var. capitaux propres	21
Etat des dettes	22
Cptes de régularisation Passif	23
Engagements	24
Les effectifs	25
Chiffre d'affaires	26
<b>DETAIL DES COMPTES</b>	<b>28</b>
Bilan Actif Détaillé	29
Bilan Passif Détaillé	31
Compte résultat détaillé	33
<b>ANALYSES DU BILAN</b>	<b>37</b>
	<b>38</b>
<b>ETATS DE GESTION</b>	<b>51</b>
Soldes Intermédiaires de Gestion	52
Capacité d'autofinancement	53
Tb résultats sur 5 ans	54
<b>IMPRIMES FISCAUX</b>	<b>55</b>
Réel Normal BIC	56
<b>TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS</b>	<b>86</b>
Etat des immobilisations	87



**ATTESTATION**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

**SAEM GERTRUDE****Pour l'exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014**

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan	3 772 836.40 €
- Chiffre d'affaires	3 205 061.19 €
- Résultat net comptable	162 049.21 €

Fait à Bordeaux

Le

Valérie LAGRANGE ADER

Expert comptable

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Valeurs au 31/12/14			Valeurs au 31/12/13
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	43 036.13	41 584.26	1 451.87	3 276.21
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	11 150.76	10 112.03	1 038.73	2 691.93
Autres immobilisations corporelles	228 670.44	206 207.93	22 462.51	20 335.10
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	37 208.21	24 385.63	12 822.58	9 525.17
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 898.88		2 898.88	3 116.55
<b>TOTAL (I)</b>	<b>322 964.42</b>	<b>282 289.85</b>	<b>40 674.57</b>	<b>38 944.96</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	108 256.00		108 256.00	214 254.00
Avances et acomptes versés sur commandes	7 273.15		7 273.15	12 548.42
<b>Créances</b>				
Clients (3)	849 208.08		849 208.08	756 645.81
Clients douteux, litigieux (3)	314 717.54	302 010.02	12 707.52	8 301.30
Clients Factures à établir (3)	46 711.21		46 711.21	63 657.89
Personnel et comptes rattachés (3)	2 207.38		2 207.38	46.30
Créances fiscales et sociales (3)	159 587.47		159 587.47	67 679.80
Groupe et associés (3)	17 853.67	17 853.67		
Débiteurs divers (3)	40 000.00		40 000.00	43 338.00
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	824 572.05		824 572.05	502 158.90
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Disponibilités	1 604 836.77		1 604 836.77	1 411 882.44
Charges constatées d'avance (3)	75 696.33		75 696.33	48 325.81
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 050 919.65</b>	<b>319 863.69</b>	<b>3 731 055.96</b>	<b>3 128 838.67</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>	1 105.87		1 105.87	8 317.23
<b>TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)</b>	<b>4 374 989.94</b>	<b>602 153.54</b>	<b>3 772 836.40</b>	<b>3 176 100.86</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**SAEM GERTRUDE**  
**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/14	Valeurs au 31/12/13
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 0 )	594 551.17	594 551.17
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	59 455.12	59 455.12
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835.05	54 835.05
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	766 303.11	528 453.23
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	162 049.21	237 849.88
SITUATION NETTE	1 637 193.66	1 475 144.45
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 637 193.66</b>	<b>1 475 144.45</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	6 444.74	13 728.23
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 444.74</b>	<b>13 728.23</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	4 230.60	4 230.60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	142 848.77	264 888.28
Fournisseurs, factures non parvenues	85 917.21	68 874.34
Dettes fiscales et sociales	799 385.43	828 555.46
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	128 195.49	86 977.14
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	967 189.37	433 256.22
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 127 766.87</b>	<b>1 686 782.04</b>
Écarts de conversion passif (IV)	1 431.13	446.14
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>3 772 836.40</b>	<b>3 176 100.86</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	2 127 766.87	1 686 782.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

## COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises <i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services) <i>dont à l'exportation : 939 738.16</i>	3 205 061.19	4 082 868.37	-877 807.18	-21.50
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 205 061.19</b>	<b>4 082 868.37</b>	<b>-877 807.18</b>	<b>-21.50</b>
Production stockée		-12 714.33	12 714.33	100.00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 113.75		1 113.75	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	120 878.87	18 850.45	102 028.42	541.25
Autres produits	5.65	606.29	-600.64	-99.07
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>3 327 059.46</b>	<b>4 089 610.78</b>	<b>-762 551.32</b>	<b>-18.65</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks	105 998.00	-132 715.00	238 713.00	179.87
Autres achats et charges externes	1 045 511.05	1 870 481.01	-824 969.96	-44.10
Impôts, taxes et versements assimilés	91 478.13	82 705.84	8 772.29	10.61
Salaires et traitements	1 194 600.02	1 261 295.34	-66 695.32	-5.29
Charges sociales	554 613.23	598 184.98	-43 571.75	-7.28
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 088.38	16 151.04	3 937.34	24.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	79 902.75	4 696.00	75 206.75	
Dotations aux provisions	4 750.35		4 750.35	
Autres charges	309.28	4 029.89	-3 720.61	-92.33
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>3 097 251.19</b>	<b>3 704 829.10</b>	<b>-607 577.91</b>	<b>-16.40</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>229 808.27</b>	<b>384 781.68</b>	<b>-154 973.41</b>	<b>-40.28</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		14 029.98		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		15 689.67		

## COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob.(3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 272.35	4 174.25	7 098.10	170.04
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	11 614.64	6 000.00	5 614.64	93.58
Différences positives de change	4 549.26		4 549.26	
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>27 436.25</b>	<b>10 174.25</b>	<b>17 262.00</b>	<b>169.66</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	4 105.87	8 317.23	-4 211.36	-50.63
Intérêts et charges assimilées (4)	4 227.28	4 158.96	68.32	1.64
Différences négatives de change	7 241.86	2 514.38	4 727.48	188.02
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ( VI )</b>	<b>15 575.01</b>	<b>14 990.57</b>	<b>584.44</b>	<b>3.90</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>11 861.24</b>	<b>-4 816.32</b>	<b>16 677.56</b>	<b>346.27</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>241 669.51</b>	<b>379 965.36</b>	<b>-138 295.85</b>	<b>-36.40</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		14 630.19	-14 630.19	-100.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges	30 000.00		30 000.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( VII )</b>	<b>30 000.00</b>	<b>14 630.19</b>	<b>15 369.81</b>	<b>105.06</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	41 920.30	27 076.67	14 843.63	54.82
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>41 920.30</b>	<b>27 076.67</b>	<b>14 843.63</b>	<b>54.82</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-11 920.30</b>	<b>-12 446.48</b>	<b>526.18</b>	<b>4.23</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	19 983.00	18 998.00	985.00	5.18
Impôt sur les bénéfices (X)	47 717.00	110 671.00	-62 954.00	-56.88
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>3 384 495.71</b>	<b>4 114 415.22</b>	<b>-729 919.51</b>	<b>-17.74</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 222 446.50</b>	<b>3 876 565.34</b>	<b>-654 118.84</b>	<b>-16.87</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>162 049.21</b>	<b>237 849.88</b>	<b>-75 800.67</b>	<b>-31.87</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**ANNEXE COMPTABLE**

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un abandon de créances à caractère commercial a été accordé à la filiale Algérienne pour un montant de 30.000 €

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

**Immobilisations corporelles**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	entre 2 & 5 ans
- Matériel de transport	entre 2 & 4 ans
- Matériel de bureau	entre 3 & 5 ans
- Frais de recherches & dvpt	entre 1 & 2 ans
- Frais de logiciel	1 an

**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**Stocks**

Les stocks sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement, dans le cadre de contrats à long terme.

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est constituée lorsque certaines difficultés de recouvrement se présentent.

**Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2014, le CICE s'élève à 25 628 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	41 521.13		1 515.00
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		11 150.76		
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	2 866.00		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		40 514.30	
Matériel de bureau & info., mobilier			168 066.89		467.40
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	222 597.95		17 223.25
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		37 208.21		
	Prêts et autres immobilisations financières		3 116.55		1 200.00
		TOTAL IV	40 324.76		1 200.00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			304 443.84		19 938.25

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			43 036.13	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.				11 150.76	
		Ins. gal. agen. amé. div.			2 866.00	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				57 270.15
Mat.bureau, info., mob.					168 534.29	
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			239 821.20	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				37 208.21	
	Prêts & autres immob. financières			1 417.67	2 898.88	
		TOTAL IV		1 417.67	40 107.09	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				1 417.67	322 964.42	

## AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	<b>38 244.92</b>	<b>3 339.34</b>		<b>41 584.26</b>
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		8 458.83	1 653.20		10 112.03
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	1 425.75	286.60		1 712.35
	Matériel de transport	22 508.25	14 232.46		36 740.71
	Mat. bureau et informatique, mob.	167 178.09	576.78		167 754.87
	Emballages récupérables divers				
	<b>TOTAL</b>	<b>199 570.92</b>	<b>16 749.04</b>		<b>216 319.96</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>237 815.84</b>	<b>20 088.38</b>		<b>257 904.22</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
	Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

## PROVISIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	<b>TOTAL I</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change	8 317.23	1 105.87	8 317.23	1 105.87
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 411.00	4 750.35	4 822.48	5 338.87	
<b>TOTAL II</b>		<b>13 728.23</b>	<b>5 856.22</b>	<b>13 139.71</b>	<b>6 444.74</b>
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières	27 683.04		3 297.41
	Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	272 804.78	79 902.75	50 697.51	302 010.02	
Autres provisions pour dépréciation	44 853.67	3 000.00	30 000.00	17 853.67	
<b>TOTAL III</b>		<b>345 341.49</b>	<b>82 902.75</b>	<b>83 994.92</b>	<b>344 249.32</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>359 069.72</b>	<b>88 758.97</b>	<b>97 134.63</b>	<b>350 694.06</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison		5 410.57	4 570.35	4 822.48	5 158.44
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		84 653.10	55 519.99	
	- financières		4 105.87	11 614.64	
	- exceptionnelles			30 000.00	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

## IMMOBILISATION FINANCIÈRE - LISTE FILIALES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>				
GERTRUDE ALGERIE - -	1 037.00		100.00	
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>				
GERTRUDE AMERICA LATINA - -	3 005.00		10.00	
CONSORTIUM SEMEX - -	2 770.00		50.00	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
<b>1. Filiales non reprises en A :</b>				
a. Françaises				
b. Etrangères				
<b>2. Participations non reprises en A :</b>				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

## IMMOBILISATION FINANCIÈRE - TABLEAU FILIAL.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Capital (6)	Capitaux propres autres que le capital (6) (10)	Q. P. du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
<b>Filiales et participations (1)</b>											
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>											
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>											
GERTRUDE ALGERIE - -	1 037.00		100.00								
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>											
GERTRUDE AMERICA LATINA - -	3 005.00		10.00								
CONSORTIUM SEMEX - -	2 770.00		50.00								
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>											
<b>1. Filiales non reprises au §A :</b>											
a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
<b>2. Participations non reprises au §A :</b>											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

**ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**STOCKS ET TRAVAUX EN COURS**

Des pénalités de retard sont à prévoir sur le marché de la Pologne. Ces pénalités ont été estimées et intégrées dans le prix du marché pour un montant de 177 k€.

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 898.88		2 898.88
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	314 717.54	314 717.54	
	Autres créances clients	895 919.29	895 919.29	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	2 207.38	2 207.38	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	129 553.00	129 553.00	
	Etat & autres	25 527.47	25 527.47	
	coll. publiques	4 507.00	4 507.00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	17 853.67	17 853.67	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	47 273.15	47 273.15		
Charges constatées d'avance	75 696.33	75 696.33		
<b>TOTAUX</b>		<b>1 516 153.71</b>	<b>1 513 254.83</b>	<b>2 898.88</b>
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

**SAEM GERTRUDE**  
**CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	75 696.33
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>75 696.33</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 385.36
Autres créances	6 714.38
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>11 099.74</b>

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000.00	198.18
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000.00	198.18

**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau de l'exercice précédent		528 453.23
Résultat de l'exercice précédent		237 849.88
Prélèvements sur les réserves		
<b>Total des prélèvements sur les réserves</b>		
	<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>766 303.11</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		766 303.00
	<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>766 303.00</b>

## TB VAR. CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	594 551.17			594 551.17
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	59 455.12			59 455.12
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835.05			54 835.05
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	528 453.23	237 849.88		766 303.11
Résultat de l'exercice	237 849.88	162 049.21		399 899.09
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>1 475 144.45</b>	<b>399 899.09</b>		<b>1 875 043.54</b>

## ETAT DES DETTES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		228 765.98	228 765.98		
Personnel & comptes rattachés		310 833.25	310 833.25		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		302 922.41	302 922.41		
Etat &   Impôts sur les bénéfices autres   Taxe sur la valeur ajoutée		138 444.75	138 444.75		
collectiv.   Obligations cautionnées publiques   Autres impôts, taxes & assimilés		47 185.02	47 185.02		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		4 230.60	4 230.60		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		128 195.49	128 195.49		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		967 189.37	967 189.37		
<b>TOTAUX</b>		<b>2 127 766.87</b>	<b>2 127 766.87</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

**SAEM GERTRUDE**  
**CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	967 189.37
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>967 189.37</b>

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 917.21
Dettes fiscales et sociales	502 568.58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	85 869.64
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>674 355.43</b>

**SAEM GERTRUDE**  
**ENGAGEMENTS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 98 716,15 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

La société a conclu un contrat d'assurance avec la GAN, couvrant les indemnités de départ à la retraite de ses salariés moyennant une cotisation trimestrielle appelée sur la base des salaires versés.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	24 601.20					24 601.20
<b>TOTAL (1)</b>	<b>24 601.20</b>					<b>24 601.20</b>
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>24 601.20</b>					<b>24 601.20</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus <i>LCL Caution RG marché privé</i>	8 241.43					8 241.43
<i>LCL Garantie 1er demande-bonne fin</i>	8 241.43					8 241.43
<i>LCL Garantie directe/marché étranger bonne fin 18054 \$</i>	14 919.82					14 919.82
<i>CIC Cautions marchés français</i>	328 619.57					328 619.57
<i>CIC Cautions marchés étranger</i>	278 266.00					278 266.00
<i>CIC Cautions marchés étranger 617 030 DZD</i>	5 755.58					5 755.58
<i>CIC Contre-garanties données divers 36000 MAD</i>	3 275.53					3 275.53
<b>TOTAL</b>	<b>647 319.36</b>					<b>647 319.36</b>

**SAEM GERTRUDE**  
**LES EFFECTIFS**  
Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**LES EFFECTIFS**

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Personnel salarié :</b>		
Ingénieurs et cadres	12.50	13.00
Agents de maîtrise	10.50	11.00
Employés et techniciens	2.00	2.00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

**SAEM GERTRUDE**  
**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**VENTILATION DE L'IMPÔT**

<b>RÉSULTATS</b>	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Base taxable</b>	<b>I.S.</b>	<b>Résultat après impôt</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	229 808.27	235 850.65	786 167.00	-556 358.73
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	11 861.24	12 846.23	4 282.00	7 579.24
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-11 920.30	-11 920.30	-3 973.00	-7 947.30
<b>PARTICIPATIONS DES SALARIÉS</b>	-19 983.00	-18 998.00	-6 332.00	-13 651.00

**HONORAIRES COMMISS. AUX CPTES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	26 227	22 500
<b>Total</b>	<b>26 227.00</b>	<b>22 500.00</b>

**DETAIL DES COMPTES**

**SAEM GERTRUDE**  
**BILAN ACTIF DÉTAILLÉ**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/14	Valeurs nettes au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits similaires	1 451.87	3 276.21	-1 824.34	-55.68
20500000 frais de logiciels	43 036.13	41 521.13	1 515.00	3.65
28050000 amortissements logiciels	-41 584.26	-38 244.92	-3 339.34	-8.73
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations tech., matériel et outillages indus.	1 038.73	2 691.93	-1 653.20	-61.41
21540000 materiel et outillage	11 150.76	11 150.76		
28154000 amort. mat. et outillage	-10 112.03	-8 458.83	-1 653.20	-19.54
Autres immobilisations corporelles	22 462.51	20 335.10	2 127.41	10.46
21810000 installation ameg agencé	2 866.00	2 866.00		
21820000 materiel de transport	57 270.15	40 514.30	16 755.85	41.36
21830000 materiel de bur & info	89 864.90	89 397.50	467.40	0.52
21840000 mobilier de bureau	78 669.39	78 669.39		
28181000 amort. install.agencemé	-1 712.35	-1 425.75	-286.60	-20.10
28182000 amort. mat. de transport	-36 740.71	-22 508.25	-14 232.46	-63.23
28183000 amort. mat. bureau & info	-89 085.48	-88 508.70	-576.78	-0.65
28184000 amort. mobilier de bureau	-78 669.39	-78 669.39		
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Autres titres immobilisés	12 822.58	9 525.17	3 297.41	34.62
27110000 titres de participation	37 208.21	37 208.21		
29710000 provision dépréc. titres	-24 385.63	-27 683.04	3 297.41	11.91
Autres immobilisations financières	2 898.88	3 116.55	-217.67	-6.98
27500000 depots et cautionnements	2 898.88	3 116.55	-217.67	-6.98
<b>TOTAL (I)</b>	<b>40 674.57</b>	<b>38 944.96</b>	<b>1 729.61</b>	<b>4.44</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Marchandises	108 256.00	214 254.00	-105 998.00	-49.47
37100000 stocks de marchandises	108 256.00	214 254.00	-105 998.00	-49.47
Avances et acomptes versés sur commandes	7 273.15	12 548.42	-5 275.27	-42.04
40910000 fournisseurs - avances versées	7 273.15	12 548.42	-5 275.27	-42.04
<b>Créances (3)</b>				
Clients (3)	849 208.08	756 645.81	92 562.27	12.23
41100000 clients	848 195.20	731 319.36	116 875.84	15.98
41170000 clients retenue garantie	1 012.88	25 326.45	-24 313.57	-96.00
Clients douteux, litigieux (3)	314 717.54	281 106.08	33 611.46	11.96
41600000 clients douteux	314 717.54	281 106.08	33 611.46	11.96
Provisions pour dépréciations des clients	-302 010.02	-272 804.78	-29 205.24	-10.71
49100000 provision clients douteux	-302 010.02	-272 804.78	-29 205.24	-10.71
Clients Factures à établir (3)	46 711.21	63 657.89	-16 946.68	-26.62
41800000 clients fact a établir	46 711.21	63 657.89	-16 946.68	-26.62
Personnel et comptes rattachés (3)	2 207.38	46.30	2 161.08	
Créances fiscales et sociales (3)	159 587.47	67 679.80	91 907.67	135.80
43870000 organismes sociaux - pdt à rec		68.00	-68.00	-100.00
44400000 etat impot s/benefices	129 553.00	40 370.00	89 183.00	220.91
44566000 t.v.a. deductible	12 306.80	21 086.05	-8 779.25	-41.64
44586000 tva sur fnp	7 870.88	6 155.75	1 715.13	27.86
	<b>1539</b>			

## BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/14	Valeurs nettes au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
44587000 <i>iva sur fae</i>	5 349.79		5 349.79	
44870000 <i>produits a recevoir</i>	4 507.00		4 507.00	
<b>Groupe et associés (3)</b>				
45530000 <i>cc gertrude algérie</i>	17 853.67	44 853.67	-27 000.00	-60.20
49500000 <i>prov.deprec.cptes groupes</i>	-17 853.67	-44 853.67	27 000.00	60.20
<b>Débiteurs divers (3)</b>	40 000.00	43 338.00	-3 338.00	-7.70
46710000 <i>retenue de garantie s/créances</i>	40 000.00	40 000.00		
46870000 <i>produits a recevoir</i>		3 338.00	-3 338.00	-100.00
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Autres titres</b>	824 572.05	502 158.90	322 413.15	64.21
50710000 <i>compte à terme</i>	820 000.00	500 000.00	320 000.00	64.00
50870000 <i>intérêts à recevoir s/cat</i>	4 572.05	2 158.90	2 413.15	111.78
<b>Disponibilités</b>	1 604 836.77	1 411 882.44	192 954.33	13.67
51200100 <i>banques débit</i>	1 603 722.98	1 411 378.74	192 344.24	13.63
53100000 <i>caisses</i>	1 113.79	503.70	610.09	121.12
<b>Charges constatées d'avance (3)</b>	75 696.33	48 325.81	27 370.52	56.64
48600000 <i>charg.constatees d'avance</i>	75 696.33	48 325.81	27 370.52	56.64
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 731 055.96</b>	<b>3 128 838.67</b>	<b>602 217.29</b>	<b>19.25</b>
<b>Écart de conversion actif (V)</b>	<b>1 105.87</b>	<b>8 317.23</b>	<b>-7 211.36</b>	<b>-86.70</b>
47610000 <i>ecart conversion actif</i>	1 105.87	8 317.23	-7 211.36	-86.70
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>3 772 836.40</b>	<b>3 176 100.86</b>	<b>596 735.54</b>	<b>18.79</b>

**SAEM GERTRUDE**  
**BILAN PASSIF DÉTAILLÉ**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

PASSIF	Valeurs au 31/12/14	Valeurs au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital</b> (dont versé : 0 )	594 551.17	594 551.17		
10100000 capital social	594 551.17	594 551.17		
<b>Réserves</b>				
Réserve légale	59 455.12	59 455.12		
10610000 reserve legale	59 455.12	59 455.12		
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835.05	54 835.05		
10630000 reserve statutaire	54 835.05	54 835.05		
<b>Report à nouveau</b>	766 303.11	528 453.23	237 849.88	45.01
11000000 report à nouveau créditeur	766 303.11	528 453.23	237 849.88	45.01
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>	162 049.21	237 849.88	-75 800.67	-31.87
<b>SITUATION NETTE</b>	1 637 193.66	1 475 144.45	162 049.21	10.99
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 637 193.66</b>	<b>1 475 144.45</b>	<b>162 049.21</b>	<b>10.99</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>TOTAL (I) Bis</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>Provisions pour risques</b>	6 444.74	13 728.23	-7 283.49	-53.05
15150000 provision perte de change	1 105.87	8 317.23	-7 211.36	-86.70
15180000 provision pour risques	5 338.87	5 411.00	-72.13	-1.33
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 444.74</b>	<b>13 728.23</b>	<b>-7 283.49</b>	<b>-53.05</b>
<b>DETTES (1)</b>				
<b>Groupe et associés</b>	4 230.60	4 230.60		
45102000 group. gertrude/miane	4 230.60	4 230.60		
<b>Fournisseurs</b>	142 848.77	264 888.28	-122 039.51	-46.07
40110000 fournisseurs	142 848.77	264 888.28	-122 039.51	-46.07
<b>Fournisseurs, factures non parvenues</b>	85 917.21	68 874.34	17 042.87	24.74
40810000 fournisseurs- fact n/parv	85 917.21	68 874.34	17 042.87	24.74
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	799 385.43	828 555.46	-29 170.03	-3.52
42820000 dettes prov. p/conges pay	282 892.91	283 019.55	-126.64	-0.04
42840000 dettes prov.particip°salariés	19 983.00	18 998.00	985.00	5.18
42860000 pers. a/ charges à payer	7 957.34	6 378.22	1 579.12	24.76
43100000 urssaf	101 630.00	107 961.00	-6 331.00	-5.86
43700200 rajp - ret fd	874.53	872.34	2.19	0.25
43700300 cips	21 216.00	23 777.00	-2 561.00	-10.77
43700400 gan	8 667.57	9 400.82	-733.25	-7.80
43700600 crica cadres	25 984.00	27 174.00	-1 190.00	-4.38
43700700 cnracl fonctionnaires		21 931.27	-21 931.27	-100.00
43860000 organismes sociaux	144 550.31	146 930.35	-2 380.04	-1.62
44550000 t.v.a. a decasser	52 647.00	74 756.00	-22 109.00	-29.57
44571000 tva collectée 19.60%	1 001.88	42 715.64	-41 713.76	-97.65
44572000 tva collectée 8.50 %	19 749.62	1 929.85	17 819.77	923.38
44573000 tva collectée 20%	65 046.25		65 046.25	
44587000 tva sur fae		9 492.42	-9 492.42	-100.00
44860000 impots et taxes a payer	47 185.02	53 219.00	-6 033.98	-11.34
<b>Autres dettes</b>	128 195.49	86 977.14	41 218.35	47.39
41890000 avoir à établir	42 325.85		42 325.85	
46860000 charges diverses a payer	85 869.64	86 977.14	-1 107.50	-1.27

1541  
31/101

**BILAN PASSIF DÉTAILLÉ**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

PASSIF	Valeurs au 31/12/14	Valeurs au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>967 189.37</b>	<b>433 256.22</b>	<b>533 933.15</b>	<b>123.24</b>
<i>48700000 prod. constatés d'avance</i>	<i>967 189.37</i>	<i>433 256.22</i>	<i>533 933.15</i>	<i>123.24</i>
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 127 766.87</b>	<b>1 686 782.04</b>	<b>440 984.83</b>	<b>26.14</b>
<b>Écarts de conversion passif (IV)</b>	<b>1 431.13</b>	<b>446.14</b>	<b>984.99</b>	<b>220.78</b>
<i>47710000 écart conversion passif</i>	<i>1 431.13</i>	<i>446.14</i>	<i>984.99</i>	<i>220.78</i>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)</b>	<b>3 772 836.40</b>	<b>3 176 100.86</b>	<b>596 735.54</b>	<b>18.79</b>
<i>(1) Dont à moins d'un an</i>	<i>2 127 766.87</i>	<i>1 686 782.00</i>		

**SAEM GERTRUDE**  
**COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Production vendue (biens et services)	3 205 061.19	4 082 868.37	-877 807.18	-21.50
70600000 prestations services	2 265 476.03	3 240 078.50	-974 602.47	-30.08
70602000 travx et prest.serv.intra	696 790.08	576 972.46	119 817.62	20.77
70610000 travx & prest.serv. exo	242 948.08	265 817.41	-22 869.33	-8.60
70960000 rab.remise.rist.accordées	-153.00		-153.00	
dont à l'exportation : 939 738.16				
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 205 061.19</b>	<b>4 082 868.37</b>	<b>-877 807.18</b>	<b>-21.50</b>
Production stockée		-12 714.33	12 714.33	100.00
71345000 variation prestations en-cours		-12 714.33	12 714.33	100.00
Subventions d'exploitation	1 113.75		1 113.75	
74100000 subvention d'exploitation	1 113.75		1 113.75	
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	120 878.87	18 850.45	102 028.42	541.25
78150000 reprise prov.pour risque	4 822.48	7 577.00	-2 754.52	-36.35
78174000 rep. prov. dépr. cpté cli	50 697.51		50 697.51	
79100000 transfert de charges	65 358.88	11 273.45	54 085.43	479.76
Autres produits	5.65	606.29	-600.64	-99.07
75800000 produits divers gestion	5.65	606.29	-600.64	-99.07
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>3 327 059.46</b>	<b>4 089 610.78</b>	<b>-762 551.32</b>	<b>-18.65</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Variation de stocks	105 998.00	-132 715.00	238 713.00	179.87
60300000 variation des stocks	105 998.00	-132 715.00	238 713.00	179.87
Autres achats et charges externes	1 045 511.05	1 870 481.01	-824 969.96	-44.10
60510000 achats pour revente	126 660.84	707 035.52	-580 374.68	-82.09
60520000 sous traitance	240 756.55	428 136.09	-187 379.54	-43.77
60600000 ach. n/stock.mat.& fourn.	20 433.76	18 417.01	2 016.75	10.95
60640000 fournit. administratives	3 561.51	7 843.94	-4 282.43	-54.60
61300000 location véhicules	10 380.84	20 629.26	-10 248.42	-49.68
61320000 locations immobilières	75 302.15	76 868.85	-1 566.70	-2.04
61350000 locations matériel bureau	23 713.99	20 726.11	2 987.88	14.42
61351000 locations logiciels	3 147.01	973.36	2 173.65	223.31
61400000 charges locatives	3 324.03	3 357.59	-33.56	-1.00
61500000 entretien et réparations	25 611.33	21 936.32	3 675.01	16.75
61550000 entret.repar.mat.transp.	9 785.39	4 621.00	5 164.39	111.76
61560000 entretien des locaux	10 735.34	10 656.28	79.06	0.74
61570000 maintenance informatique		35.70	-35.70	-100.00
61600000 assurances	8 164.60	9 353.61	-1 189.01	-12.71
61611000 responsabilité civile	22 970.43	21 009.71	1 960.72	9.33
61614000 assurance décennale	3 588.71	3 434.70	154.01	4.48
61641000 bris de machine	3 104.96	3 099.97	4.99	0.16
61642000 assurance auto	8 386.98	8 981.43	-594.45	-6.62
61810000 documentation générale	3 539.85	3 313.47	226.38	6.83
61830000 documentation technique	105.00		105.00	
61850000 frais de séminaires	500.00	500.00		
62110000 personnel intérimaire		12 427.93	-12 427.93	-100.00
62220000 comm.courtages sur ventes	47 529.01	49 019.40	-1 490.39	-3.04
62240000 rémunération des transitaires	2 673.62		2 673.62	
62260000 honoraires	77 155.10	53 412.50	23 742.60	44.45
62270000 frais d'actes	503.95	132.57	371.38	280.14
62300000 publicité rel. publiques	820.00	600.00	220.00	36.67
62310000 annonces et insertions	455.12		455.12	
62340000 cadeaux à la clientèle	2 764.66	2 228.19	536.47	24.08
	<b>1543</b>			

## COMPTES RÉSULTAT DÉTAILLÉ

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
62380000 dons mécénat	3 000.00		3 000.00	
62400000 transports	1 142.02	1 736.18	-594.16	-34.22
62510000 voyages déplacements	81 018.50	118 990.94	-37 972.44	-31.91
62515000 rembt frais déplacements	37 117.92	37 777.90	-659.98	-1.75
62516000 déplac.avions et location véhi	116 676.52	134 147.84	-17 471.32	-13.02
62550000 frais déménagement	1 500.00	2 968.55	-1 468.55	-49.47
62570000 missions et réceptions	19 821.28	28 663.17	-8 841.89	-30.85
62610000 affranchissements	3 134.07	2 331.87	802.20	34.40
62620000 télécommunications	31 417.32	39 369.10	-7 951.78	-20.20
62700000 services bancaires	13 208.69	15 494.95	-2 286.26	-14.75
62800000 divers services extérieurs		250.00	-250.00	-100.00
62810000 cotisations	1 800.00		1 800.00	
Impôts, taxes et versements assimilés	91 478.13	82 705.84	8 772.29	10.61
63120000 taxe d'apprentissage	8 149.13	8 464.23	-315.10	-3.72
63130000 taxe formation continue	19 371.81	20 408.98	-1 037.17	-5.08
63131000 formation continue par organis	6 420.00	3 518.83	2 901.17	82.45
63200000 charg.fiscales/cong.a pay	73.01	508.17	-435.16	-85.63
63330000 investiss. construction	5 392.76	5 601.36	-208.60	-3.72
63510000 cvae et cfe	14 491.00	21 164.00	-6 673.00	-31.53
63512000 taxe foncière	2 005.00	2 126.21	-121.21	-5.70
63516000 taxe/vehic.touris stes	10 120.00	10 511.00	-391.00	-3.72
63540000 droits d'enregistrement	172.00	48.66	123.34	253.47
63710000 contrib.soc.de solidarité	655.00	7 125.00	-6 470.00	-90.81
63740000 retenue à la source maroc	23 076.60		23 076.60	
63780000 taxes diverses	1 551.82	3 229.40	-1 677.58	-51.95
Salaires et traitements	1 194 600.02	1 261 295.34	-66 695.32	-5.29
64100000 remuneration personnel	1 194 150.02	1 256 128.65	-61 978.63	-4.93
64140000 indemn.& avantages divers	450.00	5 166.69	-4 716.69	-91.29
Charges sociales	554 613.23	598 184.98	-43 571.75	-7.28
64500000 charges sociales	557 079.06	579 942.71	-22 863.65	-3.94
64501000 charges s/prov.congés payés	-555.98	9 277.38	-9 833.36	-105.99
64700000 autres charg.de personnel	21 442.35	24 228.65	-2 786.30	-11.50
64750000 médecine du travail	2 275.80	1 958.24	317.56	16.22
64900000 crédit d'impôt compétitivité	-25 628.00	-17 222.00	-8 406.00	-48.81
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 088.38	16 151.04	3 937.34	24.38
68111000 dot.amort.immo.incorp.	3 339.34	6 488.92	-3 149.58	-48.54
68112000 dotation amort.immobilis.	16 749.04	9 662.12	7 086.92	73.35
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	79 902.75	4 696.00	75 206.75	
68174000 dot.provis créances dout.	79 902.75	4 696.00	75 206.75	
Dotations aux provisions	4 750.35		4 750.35	
68150000 dot prov.risques exploitation	4 750.35		4 750.35	
Autres charges	309.28	4 029.89	-3 720.61	-92.33
65100000 redevances brevet	290.00	250.00	40.00	16.00
65800000 charges div. gestion	19.28	3 779.89	-3 760.61	-99.49
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION ( II )</b>	<b>3 097 251.19</b>	<b>3 704 829.10</b>	<b>-607 577.91</b>	<b>-16.40</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>229 808.27</b>	<b>384 781.68</b>	<b>-154 973.41</b>	<b>-40.28</b>
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				

**SAEM GERTRUDE**  
**COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>	<b>11 272.35</b>	<b>4 174.25</b>	<b>7 098.10</b>	<b>170.04</b>
76000000 produits financiers	11 272.35	3 891.27	7 381.08	189.68
76300000 revenus autres créances		282.98	-282.98	-100.00
<b>Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges</b>	<b>11 614.64</b>	<b>6 000.00</b>	<b>5 614.64</b>	<b>93.58</b>
78650000 reprise prov. sur risques	8 317.23		8 317.23	
78660000 rep.prov.deprec.elt financier	3 297.41	6 000.00	-2 702.59	-45.04
<b>Différences positives de change</b>	<b>4 549.26</b>		<b>4 549.26</b>	
76600000 gains de change	4 549.26		4 549.26	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>27 436.25</b>	<b>10 174.25</b>	<b>17 262.00</b>	<b>169.66</b>
<b>Charges financières</b>				
<b>Dotations amortissements, dépréciations, provisions</b>	<b>4 105.87</b>	<b>8 317.23</b>	<b>-4 211.36</b>	<b>-50.63</b>
68650000 dotat. provision risques	1 105.87	110.89	994.98	897.27
68660000 dotat.prov.deprec.elt fin	3 000.00	8 206.34	-5 206.34	-63.44
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>4 227.28</b>	<b>4 158.96</b>	<b>68.32</b>	<b>1.64</b>
66110000 interets des emprunts	4 227.28	4 158.96	68.32	1.64
<b>Différences négatives de change</b>	<b>7 241.86</b>	<b>2 514.38</b>	<b>4 727.48</b>	<b>188.02</b>
66600000 ecart de change	7 241.86	2 514.38	4 727.48	188.02
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)</b>	<b>15 575.01</b>	<b>14 990.57</b>	<b>584.44</b>	<b>3.90</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>11 861.24</b>	<b>-4 816.32</b>	<b>16 677.56</b>	<b>346.27</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b> <small>avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)</small>	<b>241 669.51</b>	<b>379 965.36</b>	<b>-138 295.85</b>	<b>-36.40</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>		<b>14 630.19</b>	<b>-14 630.19</b>	<b>-100.00</b>
77180000 prod.exceptionnels divers		600.21	-600.21	-100.00
77200000 produits s/exercices ant.		14 029.98	-14 029.98	-100.00
<b>Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges</b>	<b>30 000.00</b>		<b>30 000.00</b>	
78750000 rep.prov.pdts exception.	30 000.00		30 000.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>30 000.00</b>	<b>14 630.19</b>	<b>15 369.81</b>	<b>105.06</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>	<b>41 920.30</b>	<b>27 076.67</b>	<b>14 843.63</b>	<b>54.82</b>
67100000 charges except.	46.30		46.30	
67110000 pénalités sur marchés	11 874.00	5 387.00	6 487.00	120.42
67140000 créances irrécouvrables	30 000.00	6 000.00	24 000.00	400.00
67200000 charges s/ex. ant.		15 689.67	-15 689.67	-100.00
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>41 920.30</b>	<b>27 076.67</b>	<b>14 843.63</b>	<b>54.82</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-11 920.30</b>	<b>-12 446.48</b>	<b>526.18</b>	<b>4.23</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (IX)</b>	<b>19 983.00</b>	<b>18 998.00</b>	<b>985.00</b>	<b>5.18</b>
69100000 intéressement des salariés	19 983.00	18 998.00	985.00	5.18
<b>Impôt sur les bénéfices (X)</b>	<b>47 717.00</b>	<b>110 671.00</b>	<b>-62 954.00</b>	<b>-56.88</b>
69500000 impot sur les benefices	72 593.00	111 271.00	-38 678.00	-34.76
69910000 crédit d'impôt	-24 876.00	-600.00	-24 276.00	
	<b>1545</b>			

**SAEM GERTRUDE**  
**COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>3 384 495.71</b>	<b>4 114 415.22</b>	<b>-729 919.51</b>	<b>-17.74</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 222 446.50</b>	<b>3 876 565.34</b>	<b>-654 118.84</b>	<b>-16.87</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>162 049.21</b>	<b>237 849.88</b>	<b>-75 800.67</b>	<b>-31.87</b>
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		<i>14 029.98</i>		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		<i>15 689.67</i>		

## **ANALYSES DU BILAN**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Valeurs à l'ouverture de l'Exercice	Acquisitions de l'Exercice	Cessions ou mises H.S.	Valeurs à la clôture de l'Exercice
Frais de Logiciels	41 521.13	1 515.00	0.00	43 036.13

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Valeurs à l'ouverture de l'Exercice	Amortissements de l'Exercice	Cessions ou mises H.S.	Valeurs à la clôture de l'Exercice
Frais de Logiciels	38 244.92	3 339.34	0.00	41 584.26

IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Valeurs à l'ouverture de l'Exercice	Acquisitions de l'Exercice	Cessions ou mises H.S.	Valeurs à la clôture de l'Exercice
Matériel et Outillage	11 150.76	0.00	0.00	11 150.76
Installations et agencements	2 866.00	0.00	0.00	2 866.00
Matériel de Transport	40 514.30	16 755.85	0.00	57 270.15
Matériel de Bureau & Informatique	89 397.50	467.40	0.00	89 864.90
Mobilier de Bureau	78 669.39	0.00	0.00	78 669.39
<b>Total</b>	<b>222 597.95</b>	<b>17 223.25</b>	<b>0.00</b>	<b>239 821.20</b>

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Valeurs à l'ouverture de l'Exercice	Amortissements de l'Exercice	Cessions ou mises H.S.	Valeurs à la clôture de l'Exercice
Matériel et Outillage	8 458.83	1 653.20	0.00	10 112.03
Installations et agencements	1 425.75	286.60	0.00	1 712.35
Matériel de Transport	22 508.25	14 232.46	0.00	36 740.71
Matériel de Bureau & Informatique	88 508.70	576.78	0.00	89 085.48
Mobilier de Bureau	78 669.39	0.00	0.00	78 669.39
<b>Total</b>	<b>199 570.92</b>	<b>16 749.04</b>	<b>0.00</b>	<b>216 319.96</b>

SAEM GERTRUDE

TITRES DE PARTICIPATION ET PROVISION			Participation	Provision
Titres SA Semex Gertrude			2 619.53	2 619.53
Titres Gertrude America Latina			30 437.36	21 766.10
Titres Gertrude Algérie -Apport	1 036.77			
Titres Gertrude Algérie- Supplément apport suite abandon créance	2 098.55			
	3 135.32		3 135.32	0.00
51 Parts sociales de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord			1 016.00	0.00
<b>Total</b>			<b>37 208.21</b>	<b>24 385.63</b>

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS		
16/02/01 - Avis d'appel public Dax		76.22
05/06/09 - Caution garage Talence		434.00
12/05/09 - Caution bureaux Montpellier		1 120.95
23/02/2012 - Caution Snc Gfr property Montpellier		67.71
26/08/2014 - Caution bail Metz		1 200.00
<b>Total</b>		<b>2 898.88</b>

STOCK		
Alger		108 256.00

FOURNISSEURS AVANCES VERSEES			
Château Dillon	acompte s/commande 2014		928.80
Château Mestreguihem	acompte s/commande 2014		1 560.00
Château Dillon	acompte s/commande 2015		426.00
Château Mestreguihem	acompte s/commande 2015		1 267.20
Europcar	avoir		183.41
International Telecomm.	facture réglée 2 fois		2 707.74
Fleche Bleue	avance pour taxi alger		200.00
<b>Total</b>			<b>7 273.15</b>

## SAEM GERTRUDE

CLIENTS	
Aximum	43 711.20
Mairie de Caen	13 656.00
Camara Lisboa	6 740.92
Casa transports	9 464.00
Chantier Aquitaine	18 270.00
Communauté Urbaine de Bordeaux	35 298.77
Syndicat mixte des transports de la CUD	23 644.04
Mairie Dax	12 607.36
FAFIEC	910.08
Mairie de Fort de France	245 533.87
Le Mans Metropole	46 303.89
Mairie de Metz	99 788.34
Ville de Mimizan	6 901.80
Mairie de Montpellier	18 683.75
Mairie de Mont de Marsan	7 165.50
Mairie de Reims	44 598.48
SA Semex	82 154.80
Siemens	12 578.00
Mairie de Saint Vincent	5 174.40
Wasko	115 010.00
<b>Total</b>	<b>848 195.20</b>

CLIENTS - RETENUES DE GARANTIE	
RG Sotem	1 012.88

PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX			
	Créances	Provision	
		Taux	Montant
Carris	22 705.09	100%	22 705.09
Semex	21 945.88	100%	21 945.88
Semex / Gertrude	85 736.07	100%	85 736.07
Consortium Semex / Gertrude écart de change	-869.41	0%	0.00
Semex / Gertrude 2009	16 455.84	100%	16 455.84
Semex / Gertrude 2001 à 2003	70 568.39	100%	70 568.39
Alstom Alger	15 477.68	50%	6 470.60
Reims Métropole	973.11	100%	813.64
Mairie de Fort de France	6 564.25	100%	6 050.00
Maroc Signal	58 939.51	100%	58 939.51
Maroc Signal écart de change	1 431.13	0%	0.00
Lacroix Trafic	14 790.00	100%	12 325.00
<b>Total</b>	<b>314 717.54</b>		<b>302 010.02</b>

CLIENTS FACTURES A ETABLIR			
	HT	TVA	TTC
Alger	41 497.95	0.00	41 497.95
Casa	4 450.18	0.00	4 450.18
Troyes	635.90	127.18	763.08
<b>Total</b>	<b>46 584.03</b>	<b>127.18</b>	<b>46 711.21</b>

PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES	
IJSS à recevoir de la CPAM	371.30
Indémnités du GAN à recevoir	1 836.08
<b>Total</b>	<b>2 207.38</b>

IMPOT SUR LES BENEFICES	
Créance report en arriére des déficits	189 682.00
Créance d'impôt Apprentissage 2012	1 600.00
Impôt société 2011	-36 331.00
Impôt société 2012	-141 299.00
Acomptes versés en 2013	120 167.00
Impôt société 2013	-111 271.00
Créance d'impôt Apprentissage 2013	600.00
Crédit d'impôt CICE 2013	17 222.00
Acomptes versés en 2014	111 272.00
Crédit d'impôt CICE 2014	25 628.00
Retenue à la source Maroc	23 076.00
Réduction impôt pour Mécénat	1 800.00
Impôt société 2014	-72 593.00
<b>Total</b>	<b>129 553.00</b>

ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	
Excédent de versement CVAE 2014	4 507.00

COMPTES COURANTS DEBITEURS			
	Créances	Provision	
		Taux	Montant
Gertrude Algérie	17 853.67	100.00%	17 853.67

SAEM GERTRUDE

RETENUE DE GARANTIE SUR CREANCES CEDEES	
Retenue de garantie sur créances cédées à OSEO	40 000,00

COMPTE A TERME	
CATIP Entreprise 3 ans du 11/09/2012 au 11/09/2015	100 000,00
TEMPO REVENU SEMESTRIEL du 30/11/2013 au 31/11/2018	400 000,00
TEMPO 12 MOIS du 27/10/2014 au 27/10/2015	120 000,00
CATIP Entreprise 5 ans du 27/10/2014 au 27/10/2019	200 000,00
<b>Total</b>	<b>820 000,00</b>

INTERETS A RECEVOIR	
Intérêts à 0.8% s/6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	400,00
Intérêts à 1.2% s/ 6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	600,00
Intérêts à 1.8% s/6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	900,00
Intérêts à 2.2% s/6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	1 100,00
Intérêts à 2.50% s/6 mois sur CATIP Entreprise 3 ans	383,56
Intérêts à 1.8% sur TEMPO	611,51
Intérêts à 1.20% sur TEMPO 12 MOIS	256,44
Intérêts à 0.9% sur CATIP Entreprise 5 ans	320,55
<b>Total</b>	<b>4 572,06</b>

## SAEM GERTRUDE

BANQUES DEBIT	
Crédit lyonnais	484 716.44
SB CIC	836 320.16
Crédit Coopératif	4 104.75
Natexis	255 884.66
Crédit lyonnais en USD	35.05
Natexis compte joint Brive	13 671.82
Caisse d'Epargne	8 990.10
<b>Total</b>	<b>1 603 722.98</b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
Homebox location box janvier 2015	279.68
Actuprix veille année 2015	75.00
Wolters Kluwer abonnement sur 2015	1 099.62
Tissot abonnement sur 2015	239.69
Microsoft - logiciel	92.51
Assurances	23 202.02
Coopamat matériel informatique	469.13
Bureau de Montpellier : charges et loyer I trimestre 2015	2 533.32
Maintenance Sage 2015	3 145.06
Canon Itrimestre 2015	387.65
Endered - tickets restaurant	2 826.00
Solutiones Integral - Honoraires A. Laparra Maroc de janvier 2015	2 000.00
Vecteur Plus sous traitance 2015	2 426.30
Agenda Tamm parution pub 2015	700.00
Privils maintenance 2015	17.50
Commissions Ixel Internationale sur le marché de la Pologne	5 390.00
Commissions Laparra sur marché Monterrey Ecovia	30 812.85
<b>Total</b>	<b>75 696.33</b>

ECART CONVERSION ACTIF	
Ecart de change client douteux Consortium SEMEX	869.41
Ecart de change au 31/12/2013 sur frais Consortium Semex / Gertrude	236.46
<b>Total</b>	<b>1 105.87</b>

CAPITAL SOCIAL	
Capital d'Origine	45 734.71
Augmentation de Capital du 13 Juin 1988 par incorporation de réserves	82 322.47
Augmentation de Capital du 19 Juin 1989 par incorporation de réserves	39 636.74
Augmentation de Capital du 28 Juin 1990 par incorporation de réserves	15 244.90
Augmentation de Capital du 30 Septembre 1993 par incorporation de réserves	411 612.35
<b>3000 Actions de 198,18 Euros</b>	<b>594 551.17</b>

RESERVE LEGALE	
Solde au 31 Décembre 1998	28 065.34
Affectation résultat 1998	31 389.77
<b>Total</b>	<b>59 455.12</b>

RESERVE STATUTAIRE	
Solde au 31 Décembre 1998	54 835.05

REPORT A NOUVEAU	
Situation au 01/01/1997	-314 716.99
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1996	151 180.00
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1997	229 578.51
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1998	89 187.53
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 1999	75 844.89
Compensation avec engagements retraite des exercices précédents	-53 292.35
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2000	31 195.61
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2001	-493 655.20
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2002	39 266.78
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2003	42 150.25
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2004	-38 348.82
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2005	127 309.97
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2006	203 101.45
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2007	356 736.65
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2008	-9 993.56
Affectation du résultat déficitaire de l'Exercice 2009	-385 181.07
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2010	102 508.04
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2011	130 779.38
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2012	244 802.17
Affectation du résultat bénéficiaire de l'Exercice 2013	237 849.88
<b>Total</b>	<b>766 303.11</b>

SAEM GERTRUDE

PROVISION POUR RISQUES	
Perte sur le marché de Casablanca	588,52
Perte sur le marché de Troyes	4 750,35
<b>Total</b>	<b>5 338,87</b>

COMPTES COURANTS CREDITEURS	
Gertrude/miane	4 230,60

FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES				
		HT	TVA	TTC
CAGEC-AUDIT	honoraires 2014	10 900,00	2 180,00	13 080,00
UPS	envoi de décembre 2014	119,22	0,00	119,22
Aimsun	licences	52,59	0,00	52,59
Canon	4tr2014	303,76	60,75	364,51
KPMG	solde honoraires 2014	10 000,00	2 000,00	12 000,00
Chaton Dillon	vin livré en 2014	1 304,35	255,65	1 560,00
Château Pipeau	vin livré en 2014	776,59	152,21	928,80
Commission Morélia		5 217,03	0,00	5 217,03
EDT		13 750,00	0,00	13 750,00
Sous-traitance sur le marché Wasko 2013		15 845,06	0,00	15 845,06
Sous-traitance sur le marché Wasko 2014		23 000,00	0,00	23 000,00
<b>Total</b>		<b>81 268,60</b>	<b>4 648,62</b>	<b>85 917,22</b>

DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	
Salariés Gertrude	282 892,91

DETTES PROVISIONNEES POUR PARTICIPATION DES SALARIES	
Intéressement 2014	19 983,00

PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAYER	
Note de frais	3 456,85
Note de frais EF solde	4 500,49
<b>Total</b>	<b>7 957,34</b>

**SAEM GERTRUDE**

<b>ORGANISMES SOCIAUX</b>		
URSSAF Bordeaux Décembre 2014	80 168.00	
URSSAF Reims Décembre 2014	21 462.00	
	101 630.00	101 630.00
RAFP		874.53
CIPS		21 216.00
GAN - Prévoyance		8 667.65
CRICA		25 984.00
Charges sociales sur provision congés payés		134 276.21
Charges sociales sur indemnités GAN		1 314.70
GAN - Mutuelle		8 959.40
<b>Total</b>		<b>302 922.49</b>

<b>ETAT - TVA A DECAISSER</b>	
TVA à payer ressortant de la déclaration déposée au titre du mois de décembre	52 647.00

<b>ETAT - IMPOTS ET TAXES A PAYER</b>		
<b>Participation Investissement Construction</b>		
Année 2014		5 385.12
<b>Participation Formation Continue</b>		
Fongecif	2 591.27	
Fafiec	20 087.81	
Adesatt	240.00	
	22 919.08	22 919.08
<b>Taxe d'apprentissage</b>		
Année 2014		8 149.13
<b>Charges sociales sur indemnités GAN</b>		76.46
<b>Charges fiscales sur provision congés payés</b>		7 722.98
<b>Contribution sociale de solidarité</b>		
Année 2014		655.00
<b>Taxe sur les véhicules de tourisme et de sociétés</b>		
4ème Trimestre 2014		2 199.00
<b>Taxe Foncière</b>		
4ème Trimestre 2014		78.25
<b>Total</b>		<b>47 185.02</b>

## SAEM GERTRUDE

AVOIRS A ETABLIR			
	HT	TVA	TTC
Casa Transport	9 464.00	0.00	9 464.00
CUB	1 437.83	287.57	1 725.40
Metz - 2 factures de juillet 2014	25 664.98	5 133.00	30 797.98
Mairie de Reims	282.07	56.41	338.48
<b>Total</b>			<b>42 325.86</b>

CHARGES DIVERSES A PAYER	
<b>2003</b>	
Frais consortium Semex Monterrey 01,02,03,05,09/2003	10 452.93
<b>2007</b>	
Provision frais 2007 Consortium Semex / Gertrude	312.56
<b>2010</b>	
Provision frais 2010 Consortium Semex / Gertrude	6 588.34
Commissions 2010 M. Laparra sur factures Monterrey encaissées au 31/12/11	5 924.80
Commissions 2011 M. Laparra sur factures Monterrey encaissées au 31/12/11	2 943.75
<b>2011</b>	
Provision frais 2011 Consortium Semex / Gertrude	20 418.19
Ecart de change au 31/12/2013	236.46
<b>2013</b>	
Complément commissions M. Laparra sur factures Morelia 15% au lieu de 8%	371.44
<b>Marché Casablanca</b>	
Provision commissions Aqua 2011	2 599.28
Provision commissions Aqua 2012	8 833.82
Provision commissions Aqua 2013	4 206.71
Provision commissions Laparra 2013	2 941.66
Provision commissions Aqua 2014	1 389.35
Provision commissions Laparra 2014	1 389.35
<b>Marché Pologne</b>	
Provision pénalités de retard	17 261.00
<b>Total</b>	<b>85 869.63</b>

SAEM GERTRUDE

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
Caen	36 650.02
Fort de France	187 481.04
LME Tram	10 411.69
Metz Mettis	26 588.52
Monterey	465 870.59
Pologne	240 187.51
<b>Total</b>	<b>967 189.37</b>

ECART CONVERSION PASSIF	
Ecart de change client douteux SEMEX	1 431.13

SAEM GERTRUDE

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Reprise de provision de créances	30 000.00

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<b>Sur Opérations de gestion</b>		
Pénalités sur marché Wasko	11 874.64	
Abandon de créances	30 000.00	
Annulation mutuelle	46.30	
	41 920.94	41 920.94
<b>Total</b>		41 920.94

## SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	en %	Du 01/01/13 Au 31/12/13	en %	Variation	
					en valeur	en %
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>3 205 061.19</b>	<b>100.00</b>	<b>4 082 868.37</b>	<b>100.00</b>	<b>-877 807.18</b>	<b>-21.50</b>
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue (biens et services)	3 205 061.19	100.00	4 082 868.37	100.31	-877 807.18	-21.50
+ / - Production stockée			-12 714.33	-0.31	12 714.33	100.00
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>3 205 061.19</b>	<b>100.00</b>	<b>4 070 154.04</b>	<b>100.00</b>	<b>-865 092.85</b>	<b>-21.25</b>
<b>CHIFFRE D'ACTIVITÉ</b>	<b>3 205 061.19</b>	<b>100.00</b>	<b>4 070 154.04</b>	<b>100.00</b>	<b>-865 092.85</b>	<b>-21.25</b>
- Matières premières	105 998.00	3.31	-132 715.00	-3.26	238 713.00	179.87
- Sous-traitance (directe)	367 417.39	11.46	1 135 171.61	27.89	-767 754.22	-67.63
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>2 731 645.80</b>	<b>85.23</b>	<b>3 067 697.43</b>	<b>75.37</b>	<b>-336 051.63</b>	<b>-10.95</b>
<b>MARGE BRUTE TOTALE</b>	<b>2 731 645.80</b>	<b>85.23</b>	<b>3 067 697.43</b>	<b>75.37</b>	<b>-336 051.63</b>	<b>-10.95</b>
- Autres achats	23 995.27	0.75	26 260.95	0.64	-2 265.68	-8.63
- Charges externes	654 098.39	20.41	709 048.45	17.37	-54 950.06	-7.75
<b>VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>	<b>2 053 552.14</b>	<b>64.07</b>	<b>2 332 388.03</b>	<b>57.13</b>	<b>-278 835.89</b>	<b>-11.95</b>
Subventions d'exploitation	1 113.75	0.03			1 113.75	
- Impôts, taxes et versements assimilés	91 478.13	2.85	82 705.84	2.03	8 772.29	10.61
- Salaires et traitements	1 194 600.02	37.27	1 261 295.34	30.89	-66 695.32	-5.29
- Charges sociales	554 613.23	17.30	598 184.98	14.65	-43 571.75	-7.28
Total	-1 839 577.63	-57.40	-1 942 186.16	-47.57	102 608.53	5.28
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPL.</b>	<b>213 974.51</b>	<b>6.68</b>	<b>390 201.87</b>	<b>9.56</b>	<b>-176 227.36</b>	<b>-45.16</b>
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis	55 519.99	1.73	7 577.00	0.19	47 942.99	632.74
+ Transferts de charges d'exploitation	65 358.88	2.04	11 273.45	0.28	54 085.43	479.76
+ Autres produits d'exploitation	5.65		606.29	0.01	-600.64	-99.07
- Dotations amortissements et dépréciations	104 741.48	3.27	20 847.04	0.51	83 894.44	402.43
- Autres charges d'exploitation	309.28	0.01	4 029.89	0.10	-3 720.61	-92.33
Total	15 833.76	0.49	-5 420.19	-0.13	21 253.95	392.13
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>229 808.27</b>	<b>7.17</b>	<b>384 781.68</b>	<b>9.42</b>	<b>-154 973.41</b>	<b>-40.28</b>
Opérations en commun						
+ Produits financiers	27 436.25	0.86	10 174.25	0.25	17 262.00	169.66
- Charges financières	15 575.01	0.49	14 990.57	0.37	584.44	3.90
Total	11 861.24	0.37	-4 816.32	-0.12	16 677.56	346.27
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>241 669.51</b>	<b>7.54</b>	<b>379 965.36</b>	<b>9.31</b>	<b>-138 295.85</b>	<b>-36.40</b>
+ Produits exceptionnels (1)	30 000.00	0.94	14 630.19	0.36	15 369.81	105.06
- Charges exceptionnelles (2)	41 920.30	1.31	27 076.67	0.66	14 843.63	54.82
- Participation des salariés	19 983.00	0.62	18 998.00	0.47	985.00	5.18
- Impôt sur les bénéfices (IS)	47 717.00	1.49	110 671.00	2.71	-62 954.00	-56.88
Total	-79 620.30	-2.48	-142 115.48	-3.48	62 495.18	43.97
<b>RÉSULTAT EXERCICE</b>	<b>162 049.21</b>	<b>5.06</b>	<b>237 849.88</b>	<b>5.83</b>	<b>-75 800.67</b>	<b>-31.87</b>
(1) dont produits cessions éléments cédés						
(2) dont valeurs comptables éléments cédés						

**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Exercice du 01/01/14 au 31/12/14	Exercice N-1 01/01/13 au 31/12/13
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>213 974.51</b>	<b>390 201.87</b>
+ Transferts de charges d'exploitation	65 358.88	11 273.45
+ Autres produits d'exploitation	5.65	606.29
- Autres charges d'exploitation	309.28	4 029.89
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	27 436.25	10 174.25
- Reprises sur Provisions financières	11 614.64	6 000.00
- Charges financières	15 575.01	14 990.57
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	4 105.87	8 317.23
+ Produits exceptionnels	30 000.00	14 630.19
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciation ou provisions exceptionnelles	30 000.00	
- Charges exceptionnelles	41 920.30	27 076.67
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise	19 983.00	18 998.00
- Impôts sur les bénéfices	47 717.00	110 671.00
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>173 761.93</b>	<b>253 437.15</b>
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	108 847.35	29 164.27
+ Reprises sur amortissements et provisions	97 134.63	13 577.00
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
<b>RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>162 049.21</b>	<b>237 849.88</b>

**SAEM GERTRUDE**  
**TB RÉSULTATS SUR 5 ANS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010
<b><u>I - Capital en fin d'exercice</u></b>					
- Capital social .....	594 551	594 551	594 551	594 551	594 551
- Nombre des actions ordinaires existantes (A) .....	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
- Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A) .....					
- Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations .....					
. par exercice de droits de souscription .....					
<b><u>II - Opérations et résultat de l'exercice</u></b>					
- Chiffre d'affaires hors taxes .....	3 205 061	4 082 868	3 415 101	3 820 120	4 522 884
- Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions.....	241 462	383 106	441 027	231 167	72 360
- Impôts sur les bénéfices .....	47 717	110 671	139 699	36 331	-189 682
- Participation des salariés due au titre de l'exercice .....	19 983	18 998	20 321	8 795	
- Résultat net (C) .....	162 049	237 850	244 802	130 779	102 508
- Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	11 713	15 587	36 205	55 262	159 534
- Résultat distribué (D) .....					
<b><u>III - Résultat par action</u></b>					
- Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A) .....	80.49	127.70	147.01	77.06	24.12
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions .....	57.92	84.48	93.67	62.01	87.35
- Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (C) / (A) .....	54.02	79.28	81.60	43.59	34.17
- Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)					
<b><u>IV - Personnel</u></b>					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice .....	25	26	27	27	36
- Montant de la masse salariale de l'exercice .....	1 194 600	1 261 295	1 244 903	1 260 997	1 501 009
- Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales) .....	554 613	598 185	593 158	625 769	748 685

**TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS  
ET AMORTISSEMENTS**

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

Calcul des amortissements à date du 31/12/2014

Transfert des amortissements à date du 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C Économique Fiscale
	Date / Mode Quantité Cession	Durée / Mode / Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA								
<b>20500000 Frais de logiciels</b>										
2	Log visual studio pro 2005 sos dev 08/03/07 Achat 6.0000	2.00 Linéaire 50.0000 6.120.00	50.0000 1.199.52		08/03/07 6.120.00	E D	6.120.00	E D	6.120.00	
3	Log genesis gestion temps mfp soft 13/07/07 Achat 10.0000	2.00 Linéaire 50.0000 12.600.00	50.0000 2.469.60		13/07/07 12.600.00	E D	12.600.00	E D	12.600.00	
4	Log comptabilité 100 sql acg sage 29/06/07 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 100.0000 8.500.00	100.0000 1.666.60		29/06/07 8.500.00	E D	8.500.00	E D	8.500.00	
6	Logiciel firewall aktea 20/09/07 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 100.0000 2.287.88	100.0000 448.42		20/09/07 2.287.88	E D	2.287.88	E D	2.287.88	
7	Logiciel genesys 16/02/09 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 100.0000 2.050.00	100.0000 401.80		16/02/09 2.050.00	E D	2.050.00	E D	2.050.00	
10	Adobe flash pro 28/11/12 Achat	1.00 Linéaire 100.0000 2.185.95	100.0000		28/11/12 2.185.95	E D	2.185.95	E D	2.185.95	
11	Licence d'aimsun 7 small + module progra 21/12/12 Achat	1.00 Linéaire 100.0000 4.175.00	100.0000 818.30		21/12/12 4.175.00	E D	4.175.00	E D	4.175.00	
12	Aimsun - licence aimsun small 31/12/13 Achat	1.00 Linéaire 100.0000 3.000.00	100.0000		31/12/13 3.000.00	E D	3.000.00	E D	3.000.00	
13	Inpi - renouvellement marque c-z@ne 02/05/13 Achat	1.00 Linéaire 100.0000 240.00	100.0000		02/05/13 240.00	E D	159.33 80.67	E D	80.67	240.00
14	Tss - dongle network 09/05/13 Achat	1.00 Linéaire 100.0000 200.00	100.0000		09/05/13 200.00	E D	128.89 71.11	E D	71.11	200.00
15	Acronis backup&recovery (log sauvegarde 07/10/13 Achat	1.00 Linéaire 100.0000 162.30	100.0000		07/10/13 162.30	E D	37.87 124.43	E D	124.43	162.30
16	Acg- evolution del paie i7sql express 16/12/14 Achat	1.00 Linéaire 100.0000 1.515.00	100.0000		16/12/14 1.515.00	E D		E D	63.13	1.451.87
	Cumul du compte	43.036.13			43.036.13	E D	38.244.92 1.515.00	E D	3.339.34	41.584.26 1.451.87
	(hors cessions)	43.036.13			43.036.13	E D X	38.244.92 1.515.00	E D X	3.339.34	41.584.26 1.451.87

Cumul linéaire : 3 339.34

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

**21540000 Matériel et outillage**

1	Étagères entrepot 30/03/95 Achat	5.00 Linéaire 20.0000 284.49	20.0000		30/03/95 284.49	E D	284.49	E D	284.49	
---	-------------------------------------	------------------------------------	---------	--	--------------------	--------	--------	--------	--------	--

**SAEM GERTRUDE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Quantité	Valeur acquisition						

**21540000 Matériel et outillage**

2	Perceuse sans fil leroym Merlin 29/01/96 Achat	4.00	Linéaire	25.0000	29/01/96	E 125.14 D		E D	E D	125.14	
3	Modem radio uhfpc compatible 30/10/97 Achat	4.00	Linéaire	25.0000	30/10/97	E 1 043.06 D		E D	E D	1 043.06	
4	Modem radio uhfpc 30/10/97 Achat	4.00	Linéaire	25.0000	30/10/97	E 1 043.06 D		E D	E D	1 043.06	
5	Topometre std 5005 20/07/98 Achat	2.00	Linéaire	50.0000	20/07/98	E 277.46 D		E D	E D	277.46	
6	Trumeter - topocenter 23/12/03 Achat 1.0000	2.00	Linéaire	50.0000	23/12/03	E 204.00 D		E D	E D	204.00	
11	Dectecteur de boucle active 31/07/06 Achat 1.0000	4.00	Linéaire	25.0000	31/07/06	E 450.00 D		E D	E D	450.00	
13	Appareil photo pentax num k10d 16/02/08 Achat 1.0000	4.00	Linéaire	25.0000	16/02/08	E 744.15 D		E D	E D	744.15	
14	Camescopie hdr sr10 12/07/08 Achat 1.0000	4.00	Linéaire	25.0000	12/07/08	E 937.40 D		E D	E D	937.40	
15	Diamant évolution - scie 27/12/10 Achat	4.00	Linéaire	25.0000	27/12/10	E 1 504.80 D	494.20	E D	E D	1 999.00	
16	Caméra 26/05/11 Achat	4.00	Linéaire	25.0000	26/05/11	E 1 470.03 D	793.97	E D	E D	2 036.03	227.97
17	Gaignard-enregistreur vidéo 06/05/13 Achat	3.00	Linéaire	33.3333	06/05/13	E 213.02 D	765.98	E D	E D	539.35	439.65
18	Brenner - caméra sony 22/05/13 Achat	3.00	Linéaire	33.3333	22/05/13	E 162.22 D	637.78	E D	E D	428.89	371.11
<i>Cumul du compte</i>		11	150.76			E 8 458.83 D	2 691.93	E D	E D	10 112.03	1 038.73
<i>(hors cessions)</i>		11	150.76			E 8 458.83 D X	2 691.93	E D X	E D X	10 112.03	1 038.73

Cumul linéaire : 1 653.20

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

**21810000 Installation ameg-agent**

1	Rtso - aménagement bureau 28/07/08 Achat 1.0000	10.00	Linéaire	10.0000	28/07/08	E 667.28 D	562.72	E D	E D	790.28	439.72
---	---	-------	----------	---------	----------	------------------	--------	--------	--------	--------	--------

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss de l'exercice	Amortiss cumulés	V.N.C. Économique Fiscale		
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Valeur acquisition	Montant TVA								
<b>21810000 Installation ameg agent</b>												
2	Réfection sols de bureaux 12/05/09 Achat 1 0000	10 00 1 636 00	Linéaire	10 0000 320 66	12/05/09 1 636 00	E D	758.47	877.53	E D	163 60 922 07	E D	713 93
<i>Cumul du compte</i>		2 866 00			2 866.00	E D	1 425.75	1 440.25	E D	286.60 1 712.35	E D	1 153 65
<i>(hors cessions)</i>		2 866 00			2 866.00	E D X	1 425.75	1 440.25	E D X	286.60 1 712.35	E D X	1 153 65
<b>Cumul linéaire :</b>		<b>286.60</b>	<b>Cumul dégressif et dérogatoire :</b>				<b>dont dérogatoire :</b>					
<b>21820000 Matériel de transport</b>												
1	Peugeot partner 26/04/01 Achat 1 0000	4 00 11 679 27	Linéaire	25 0000 2 289 14	26/04/01 11 679 27	E D	11 679.27		E D	11 679.27		
5	Citroen berlingo 1691ta33 20/01/10 Achat	2 00 95 00	Linéaire	50 0000	20/01/10 95 00	E D	95 00		E D	95 00		
6	Citroën c1 7454sz33 20/01/10 Achat	3 00 95 00	Linéaire	33 3333	20/01/10 95 00	E D	95 00		E D	95 00		
8	Citroën c1 3276tc33 20/01/10 Achat	2 00 95 00	Linéaire	50 0000	20/01/10 95 00	E D	95 00		E D	95 00		
10	Peugeot 407 11/01/12 Achat	3 00 10 300 00	Linéaire	33 3333	11/01/12 10 300 00	E D	6 771.29	3 528.71	E D	3 433.33 10 204.62	E D	95.38
11	Ucalcase - renault clio 8306tr33 11/03/13 Achat	3 00 4 250 01	Linéaire	33 3333	11/03/13 4 250 01	E D	1 141.21	3 108 80	E D	1 416 67 2 557.88	E D	1 692 13
12	Fip - renault kangoo 2743vr33 13/06/13 Achat	3 00 7 000 01	Linéaire	33 3333	13/06/13 7 000 01	E D	1 283 33	5 716 68	E D	2 333 33 3 616 66	E D	3 383 35
13	Fip - renault kangoo 2742vr33 03/06/13 Achat	3 00 7 000 01	Linéaire	33 3333	03/06/13 7 000 01	E D	1 348 15	5 651 86	E D	2 333 33 3 681 48	E D	3 318 53
14	Auxifip- renault clio 1056 vl 33 08/01/14 Achat	3 00 5 016 72	Linéaire	33 3333	08/01/14 5 016 72	E D		5 016 72	E D	1 639 72 1 639 72	E D	3 377 00
15	Auxifip-renault scenic al-070-ka 18/03/14 Achat	3 00 11 739 13	Linéaire	33 3333	18/03/14 11 739 13	E D		11 739 13	E D	3 076 08 3 076 08	E D	8 663 05
<i>Cumul du compte</i>		57 270 15			57 270 15	E D	22 508 25	18 006 05 16 755 85	E D	14 232 46 36 740 71	E D	20 529 44
<i>(hors cessions)</i>		57 270 15			57 270 15	E D X	22 508 25	18 006 05 16 755 85	E D X	14 232 46 36 740 71	E D X	20 529 44

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation		Date amortiss.		Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Val. à amortir	Montant TVA					

**21820000****Materiel de transport**

Cumul linéaire : 14 232.46

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

**21830000****Materiel de bur & info**

1	Destructeur 2202 01/04/86 Achat	5.00 Dégressif 522.29	40.0000	01/04/86 522.29	E D	522.29	E D	E D	522.29
2	Machine a relier 01/04/88 Achat	5.00 Dégressif 521.38	40.0000	01/04/88 521.38	E D	521.38	E D	E D	521.38
5	Mipp table a dessin 01/12/93 Achat	5.00 Dégressif 4 196.52	40.0000	01/12/93 4 196.52	E D	4 196.52	E D	E D	4 196.52
8	Ordinateur olympus camedia 31/03/97 Achat	5.00 Linéaire 1 010.01	20.0000	31/03/97 1 010.01	E D	1 010.01	E D	E D	1 010.01
9	Materiel a dessin courbes 28/11/97 Achat	4.00 Linéaire 693.41	25.0000	28/11/97 693.41	E D	693.41	E D	E D	693.41
10	Logiciel de suivi de projet 14/01/98 Achat	1.00 Linéaire 702.79	100.0000	14/01/98 702.79	E D	702.79	E D	E D	702.79
12	Olympus camedia c2000 zoom 13/09/99 Achat	3.00 Linéaire 3 254.36	33.3300 670.40	13/09/99 3 254.36	E D	3 254.36	E D	E D	3 254.36
13	Canon np 6220 24/01/00 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 3 188.62	20.0000 656.86	24/01/00 3 188.62	E D	3 188.62	E D	E D	3 188.62
14	Canon cad d1 np6020 24/01/00 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 1 163.49	20.0000 239.68	24/01/00 1 163.49	E D	1 163.49	E D	E D	1 163.49
15	Machine à plier 29/02/00 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 1 940.68	20.0000 399.78	29/02/00 1 940.68	E D	1 940.68	E D	E D	1 940.68
18	Logiciel montpellier wrq msvt-ares 23/03/01 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 598.82	33.3300 117.37	23/03/01 598.82	E D	598.82	E D	E D	598.82
19	Programmeur universel cetoools 13/04/01 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 998.54	33.3300 195.71	13/04/01 998.54	E D	998.54	E D	E D	998.54
20	Logiciel microsoft project / inmac 13/07/01 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 608.27	33.3300 119.22	13/07/01 608.27	E D	608.27	E D	E D	608.27
21	Kit geo concept-geo concept 18/01/02 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 2 952.00	100.0000 578.59	18/01/02 2 952.00	E D	2 952.00	E D	E D	2 952.00
22	Logiciel autocad-inmac 08/02/02 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 1 190.00	100.0000 233.24	08/02/02 1 190.00	E D	1 190.00	E D	E D	1 190.00

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val à amortir	Amortiss antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss cumulés	VNC Économique Fiscale
	Date / Mode Quantité Cession	Durée / Mode / Taux Valeur acquisition Montant TVA								
<b>21830000 Matériel de bur &amp; info</b>										
23	Micro ordi amd xp 1800-media 2000 25/06/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 2 074.41	33.3300 406.58	25/06/02 2 074.41	E D	2 074.41	E D	E D	2 074.41	
24	Transmetteur-erco&gener 19/07/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 433.00	33.3300 84.87	19/07/02 433.00	E D	433.00	E D	E D	433.00	
25	Ports serie-ares 31/07/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 336.00	33.3300 261.86	31/07/02 1 336.00	E D	1 336.00	E D	E D	1 336.00	
26	Log visual studio-sos developers 01/08/02 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 355.00	100.000 69.58	01/08/02 355.00	E D	355.00	E D	E D	355.00	
27	Transmetteur-erco&gener 18/10/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 534.00	33.3300 104.66	18/10/02 534.00	E D	534.00	E D	E D	534.00	
28	Testeur protocole-lv2i 06/11/02 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 034.00	33.3300 202.66	06/11/02 1 034.00	E D	1 034.00	E D	E D	1 034.00	
29	Logiciel acrobat - ma2v 27/01/03 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 290.00	100.000 56.84	27/01/03 290.00	E D	290.00	E D	E D	290.00	
30	Fax canon copieur oce - lixxbail 19/02/03 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 150.64	50.0000 29.53	19/02/03 150.64	E D	150.64	E D	E D	150.64	
31	Logiciel geo - strait & mix 07/04/03 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 972.00	100.000 190.51	07/04/03 972.00	E D	972.00	E D	E D	972.00	
32	Micro ordi amd xp 2500 - media 2000 28/06/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 994.14	33.3300 194.85	28/06/03 994.14	E D	994.14	E D	E D	994.14	
33	Imprimante laser - ares 18/08/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 611.10	33.3300 119.78	18/08/03 611.10	E D	611.10	E D	E D	611.10	
34	Netmaster - microtronique 13/10/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 455.00	33.3300 89.18	13/10/03 455.00	E D	455.00	E D	E D	455.00	
35	Micro ordi dell p4 - dell 21/11/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 678.00	33.3300 328.89	21/11/03 1 678.00	E D	1 678.00	E D	E D	1 678.00	
36	Fastrack - erco & gener 02/12/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 412.50	33.3300 80.85	02/12/03 412.50	E D	412.50	E D	E D	412.50	
37	Console pivotante - jpg 03/12/03 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 530.50	33.3300 103.98	03/12/03 530.50	E D	530.50	E D	E D	530.50	
38	Imprimante hp deskjet 5652 12/01/04 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 182.72	33.3300 35.81	12/01/04 182.72	E D	182.72	E D	E D	182.72	

**SAEM GERTRUDE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Quantité	Valeur acquisition						
<b>21830000 Matériel de bur &amp; info</b>										
39	Set devell oem nm11 10/03/04 Achat 1.0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	10/03/04 283.67	E D	283.67	E D	E D	283.67
40	Logiciel windows xp prof 18/04/04 Achat 1.0000	1.00 Linéaire	100.000	100.000	18/04/04 428.00	E D	428.00	E D	E D	428.00
41	Logiciel autocad lt 2004 22/03/04 Achat 1.0000	1.00 Linéaire	100.000	100.000	22/03/04 1 195.00	E D	1 195.00	E D	E D	1 195.00
42	Ordin.delloptiplex gx 270 23/03/04 Achat 1.0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	23/03/04 1 616.81	E D	1 616.81	E D	E D	1 616.81
43	Ordi.dell optiplex gx 270 23/03/04 Achat 1.0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	23/03/04 1 515.19	E D	1 515.19	E D	E D	1 515.19
59	Licence geo concept cub 30/11/05 Achat 1.0000	1.00 Linéaire	100.000	100.000	30/11/05 4 964.00	E D	4 964.00	E D	E D	4 964.00
60	Logiciel ip*works v6 java 09/11/05 Achat 1.0000	1.00 Linéaire	100.000	100.000	09/11/05 581.72	E D	581.72	E D	E D	581.72
69	Switch hp procure 23/11/06 Achat 2.0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	23/11/06 639.66	E D	639.66	E D	E D	639.66
70	Logiciel autocad lt 2007 17/11/06 Achat 2 0000	1.00 Linéaire	100.000	100.000	17/11/06 2 408.70	E D	2 408.70	E D	E D	2 408.70
71	Migration paie 500 vers sage pack 29/09/06 Achat 1 0000	1.00 Linéaire	100.000	100.000	29/09/06 1 090.00	E D	1 090.00	E D	E D	1 090.00
72	Logiciel autocad lt 2007 18/08/06 Achat 2 0000	1.00 Linéaire	100.000	100.000	18/08/06 2 408.70	E D	2 408.70	E D	E D	2 408.70
73	Ordinateurs dell dimension 5100 01/06/06 Achat 3 0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	01/06/06 2 127.00	E D	2 127.00	E D	E D	2 127.00
74	Firewall tz170 et routeur cisco 801 31/05/06 Achat 1 0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	31/05/06 2 910.00	E D	2 910.00	E D	E D	2 910.00
75	Ordinateur portable dell inspiron 09/04/06 Achat 1.0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	09/04/06 1 328.00	E D	1 328.00	E D	E D	1 328.00
76	Ordinateurs hp rp3410 pa8900 29/03/06 Achat 2.0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	29/03/06 10 295.32	E D	10 295.32	E D	E D	10 295.32
77	Micro onduleur sena ss800 17/03/06 Achat 1.0000	3.00 Linéaire	33.3300	33.3300	17/03/06 1 074.15	E D	1 074.15	E D	E D	1 074.15

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss Val à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Quantité Cession	Durée / Mode / Valeur acquisition	Taux Amort. Montant TVA							
<b>21830000 Matériel de bur &amp; info</b>										
78	Ordinateur dell precision 380 13/03/06 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 507.71	33.3300 295.51	13/03/06 1 507.71	E D	1 507.71	E D	E D	1 507.71	
79	Logiciel autocad light 2006 28/02/06 Achat 2.0000	1.00 Linéaire 2 392.94	100.000 469.02	28/02/06 2 392.94	E D	2 392.94	E D	E D	2 392.94	
80	Module gest° formation & carrieres 01/01/06 Achat 1.0000	1.00 Linéaire 1 290.00	100.000 252.84	01/01/06 1 290.00	E D	1 290.00	E D	E D	1 290.00	
81	Passerelle uc-7420-lx matrox 12/01/06 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 671.73	33.3300 131.66	12/01/06 671.73	E D	671.73	E D	E D	671.73	
82	Imprimante hp laserjet 4250 mibs 27/04/07 Achat 1.0000	3.00 Linéaire 1 264.30	33.3300 247.80	27/04/07 1 264.30	E D	1 264.30	E D	E D	1 264.30	
83	Video pro rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 189.39	50.0000 37.12	03/12/07 189.39	E D	189.39	E D	E D	189.39	
84	Cx 280 dev rachat dell 03/12/07 Achat 3.0000	2.00 Linéaire 423.93	50.0000 83.09	03/12/07 423.93	E D	423.93	E D	E D	423.93	
85	Dock rachat dell 03/12/07 Achat 11.0000	2.00 Linéaire 148.50	50.0000 29.11	03/12/07 148.50	E D	148.50	E D	E D	148.50	
86	Moniteur crt rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 11.49	50.0000 2.25	03/12/07 11.49	E D	11.49	E D	E D	11.49	
87	Moniteur tft rachat dell 03/12/07 Achat 3.0000	2.00 Linéaire 123.24	50.0000 24.16	03/12/07 123.24	E D	123.24	E D	E D	123.24	
88	Latitude x300 rachat dell 03/12/07 Achat 3.0000	2.00 Linéaire 585.57	50.0000 114.77	03/12/07 585.57	E D	585.57	E D	E D	585.57	
89	Dvd+r/w rachat dell 03/12/07 Achat 2.0000	2.00 Linéaire 94.64	50.0000 18.55	03/12/07 94.64	E D	94.64	E D	E D	94.64	
90	Software rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 1 264.34	50.0000 247.81	03/12/07 1 264.34	E D	1 264.34	E D	E D	1 264.34	
91	Dell 1700 n rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 50.87	50.0000 9.97	03/12/07 50.87	E D	50.87	E D	E D	50.87	
92	Poweredge rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 447.17	50.0000 87.65	03/12/07 447.17	E D	447.17	E D	E D	447.17	
93	Robot rachat dell 03/12/07 Achat 1.0000	2.00 Linéaire 487.85	50.0000 95.62	03/12/07 487.85	E D	487.85	E D	E D	487.85	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale			
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Quantité	Valeur acquisition							Montant TVA		
94	M60 rachat dell 03/12/07 Achat 10.0000	2.00 Linéaire	50.0000	2 669.50	523.22	03/12/07 2 669.50	E D	2 669.50	E D	2 669.50			
95	Cm cic bail - traceur hp 14/05/10 Achat	3.00 Linéaire	33.3333	104.61		14/05/10 104.61	E D	104.61	E D	104.61			
96	Ordinateur (rachat leasing) 27/01/11 Achat	2.00 Linéaire	50.0000	3 926.33	769.56	27/01/11 3 926.33	E D	3 926.33	E D	3 926.33			
97	Hp- 2 écrans hp zr2440w 05/10/12 Achat	3.00 Linéaire	33.3333	729.36		05/10/12 729.36	E D	301.20	428.16 E D	243.12	E D	544.32	185.04
98	Computacenter - écran in led 14/06/13 Achat	3.00 Linéaire	33.3333	339.00		14/06/13 339.00	E D	61.84	277.16 E D	113.00	E D	174.84	164.16
99	Leroy merlin - caméra dome 12/06/13 Achat	3.00 Linéaire	33.3333	224.92		12/06/13 224.92	E D	41.44	183.48 E D	74.97	E D	116.41	108.51
101	Bfs canon-fax photocopieur 17/04/14 Achat	1.00 Linéaire	100.000	60.00		17/04/14 60.00	E D		60.00 E D	42.33	E D	42.33	17.67
102	Iiyama-écran pc led 27" montpellier 27/03/14 Achat	3.00 Linéaire	33.3333	407.40		27/03/14 407.40	E D		407.40 E D	103.36	E D	103.36	304.04
<i>Cumul du compte</i>		89 864.90				89 864.90	E D	88 508.70	888.80 467.40 E D	576.78	E D	89 085.48	779.42
<i>(hors cessions)</i>		89 864.90				89 864.90	E D X	88 508.70	888.80 467.40 E D X	576.78	E D X	89 085.48	779.42

Cumul linéaire : 576.78

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

## 21840000

## Mobilier de bureau

2	Bureau dactylo 01/09/85 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	177.57		01/09/85 177.57	E D	177.57	E D	177.57	
3	Bureau dactylo 01/09/85 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	177.57		01/09/85 177.57	E D	177.57	E D	177.57	
4	Fauteuil 01/09/85 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	301.47		01/09/85 301.47	E D	301.47	E D	301.47	
5	Armoire 01/03/86 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	352.16		01/03/86 352.16	E D	352.16	E D	352.16	
6	Bar de bureau 01/06/86 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	502.32		01/06/86 502.32	E D	502.32	E D	502.32	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation			Date amortiss. Val à amortir	Amortiss antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition Quantité Cession	Durée / Mode / Taux Amort. Valeur acquisition Montant TVA							
<b>21840000 Mobilier de bureau</b>									
7	Rayonnages labo 01/07/87 Achat	5.00 Linéaire 2 031.58	20.0000	01/07/87 2 031.58	E D	2 031.58	E D	E D	2 031.58
8	Bureau ministre 01/08/87 Achat	5.00 Linéaire 361.65	20.0000	01/08/87 361.65	E D	361.65	E D	E D	361.65
9	Chaises 01/08/87 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 518.63	20.0000	01/08/87 518.63	E D	518.63	E D	E D	518.63
10	Table telephone 01/08/87 Achat	5.00 Linéaire 116.32	20.0000	01/08/87 116.32	E D	116.32	E D	E D	116.32
11	Bureau ministre 01/08/87 Achat	5.00 Linéaire 371.37	20.0000	01/08/87 371.37	E D	371.37	E D	E D	371.37
12	Pied carosse + alveoles labo 01/09/87 Achat	5.00 Linéaire 206.57	20.0000	01/09/87 206.57	E D	206.57	E D	E D	206.57
13	Fauteuils travail 01/11/87 Achat 6.0000	5.00 Linéaire 1 073.61	20.0000	01/11/87 1 073.61	E D	1 073.61	E D	E D	1 073.61
14	Bureau 1/2 ministre retour 01/11/87 Achat	5.00 Linéaire 583.57	20.0000	01/11/87 583.57	E D	583.57	E D	E D	583.57
15	Chaises travail labo 01/01/88 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 600.59	20.0000	01/01/88 600.59	E D	600.59	E D	E D	600.59
16	Chaise secretaire (mhl) 01/01/88 Achat	5.00 Linéaire 231.57	20.0000	01/01/88 231.57	E D	231.57	E D	E D	231.57
17	Bureau ministre (mhl) 01/01/88 Achat	5.00 Linéaire 371.37	20.0000	01/01/88 371.37	E D	371.37	E D	E D	371.37
18	Armoire haute a rideaux 01/03/88 Achat	5.00 Linéaire 388.44	20.0000	01/03/88 388.44	E D	388.44	E D	E D	388.44
19	Armoire hte rideau 5 tablettes 01/03/88 Achat	5.00 Linéaire 403.38	20.0000	01/03/88 403.38	E D	403.38	E D	E D	403.38
20	Hp 8089856 mob p/unites graph. 01/08/88 Achat	5.00 Linéaire 2 911.50	20.0000	01/08/88 2 911.50	E D	2 911.50	E D	E D	2 911.50
21	Armoire airborne en 100 01/04/89 Achat	5.00 Linéaire 393.78	20.0000	01/04/89 393.78	E D	393.78	E D	E D	393.78
22	Fauteuil airborne 01/06/89 Achat	5.00 Linéaire 257.09	20.0000	01/06/89 257.09	E D	257.09	E D	E D	257.09

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Quantité	Valeur acquisition						
<b>21840000 Mobilier de bureau</b>										
23	Divers mobiliers airborne 01/07/89 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	5 051.86	20.0000	01/07/89 5 051.86	E D	5 051.86	E D	5 051.86
24	Fauteuil (j.j.m) 01/10/89 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	362.83	20.0000	01/10/89 362.83	E D	362.83	E D	362.83
25	Inmac mobilier 01/11/91 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	589.98	20.0000	01/11/91 589.98	E D	589.98	E D	589.98
26	Air borne fauteuil 01/11/91 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	429.30	20.0000	01/11/91 429.30	E D	429.30	E D	429.30
27	Abe solutions amenagts bureau 01/05/91 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	7 860.88	20.0000	01/05/91 7 860.88	E D	7 860.88	E D	7 860.88
28	Air borne 5 chaises visiteurs 01/02/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	935.17	20.0000	01/02/93 935.17	E D	935.17	E D	935.17
29	Air borne 1 fauteuil 01/02/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	276.41	20.0000	01/02/93 276.41	E D	276.41	E D	276.41
30	Air borne armoires rideaux 01/12/93 Achat 19.0000	5.00 Linéaire	20.0000	8 211.67	20.0000	01/12/93 8 211.67	E D	8 211.67	E D	8 211.67
31	Air borne 13 bureaux ministre 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	6 433.04	20.0000	01/12/93 6 433.04	E D	6 433.04	E D	6 433.04
32	Air borne bureau 1/2min. 160x80 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	347.58	20.0000	01/12/93 347.58	E D	347.58	E D	347.58
33	Air borne bur. ministre 140x80 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	334.78	20.0000	01/12/93 334.78	E D	334.78	E D	334.78
34	Air borne tables start'up 01/12/93 Achat 3 0000	5.00 Linéaire	20.0000	836.03	20.0000	01/12/93 836.03	E D	836.03	E D	836.03
35	Air borne bureaux start'up 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	955.86	20.0000	01/12/93 955.86	E D	955.86	E D	955.86
36	Air borne table conviviale 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	209.46	20.0000	01/12/93 209.46	E D	209.46	E D	209.46
37	Air borne caissons roulants 3tir 01/12/93 Achat 2 0000	5.00 Linéaire	20.0000	358.56	20.0000	01/12/93 358.56	E D	358.56	E D	358.56
38	Air borne caisson roulant 2 tir 01/12/93 Achat	5.00 Linéaire	20.0000	179.28	20.0000	01/12/93 179.28	E D	179.28	E D	179.28

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Valeur acquisition	Montant TVA						
<b>21840000 Mobilier de bureau</b>										
39	Air borne chaises travail 01/12/93 Achat 6.0000	5.00 Linéaire 960.43	20.0000	20.0000	01/12/93 960.43	E D	960.43	E D	E D	960.43
40	Air borne chaises visiteur 01/12/93 Achat 15.0000	5.00 Linéaire 1 097.63	20.0000	20.0000	01/12/93 1 097.63	E D	1 097.63	E D	E D	1 097.63
41	Air borne fauteuils travail 01/12/93 Achat 11.0000	5.00 Linéaire 1 992.20	20.0000	20.0000	01/12/93 1 992.20	E D	1 992.20	E D	E D	1 992.20
42	Air borne tabourets dessinateurs 01/12/93 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 231.72	20.0000	20.0000	01/12/93 231.72	E D	231.72	E D	E D	231.72
44	Bureau gris 120 air borne 01/06/94 Achat	5.00 Linéaire 365.88	20.0000	20.0000	01/06/94 365.88	E D	365.88	E D	E D	365.88
45	Bureau gris 160 air borne 01/06/94 Achat	5.00 Linéaire 206.72	20.0000	20.0000	01/06/94 206.72	E D	206.72	E D	E D	206.72
46	Caissons roulettes air borne 01/06/94 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 365.88	20.0000	20.0000	01/06/94 365.88	E D	365.88	E D	E D	365.88
47	Chaises spring air borne 01/06/94 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 356.73	20.0000	20.0000	01/06/94 356.73	E D	356.73	E D	E D	356.73
48	Siege dessinateur air borne 01/06/94 Achat	5.00 Linéaire 137.20	20.0000	20.0000	01/06/94 137.20	E D	137.20	E D	E D	137.20
49	Tables convergence air borne 01/01/94 Achat 4.0000	5.00 Linéaire 1 584.25	20.0000	20.0000	01/01/94 1 584.25	E D	1 584.25	E D	E D	1 584.25
50	Tables conference air borne 01/01/94 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 600.04	20.0000	20.0000	01/01/94 600.04	E D	600.04	E D	E D	600.04
51	Fauteuils conference air borne 01/01/94 Achat 10.0000	5.00 Linéaire 2 222.71	20.0000	20.0000	01/01/94 2 222.71	E D	2 222.71	E D	E D	2 222.71
52	Fauteuil dossier haut air borne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 1 685.98	20.0000	20.0000	01/01/94 1 685.98	E D	1 685.98	E D	E D	1 685.98
53	Fauteuils dossier bas air borne 01/01/94 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 2 382.50	20.0000	20.0000	01/01/94 2 382.50	E D	2 382.50	E D	E D	2 382.50
54	Table de conference air borne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 478.39	20.0000	20.0000	01/01/94 478.39	E D	478.39	E D	E D	478.39
55	Convivialite 3/4 rond air borne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 622.91	20.0000	20.0000	01/01/94 622.91	E D	622.91	E D	E D	622.91

**SAEM GERTRUDE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Quantité	Valeur acquisition						
<b>21840000 Mobilier de bureau</b>										
56	Caisson roulettes airborne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 289.96	20.0000	20.0000	01/01/94 289.96	E D	289.96	E D	E D	289.96
57	Rangement bas 2 portes airborne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 592.72	20.0000	20.0000	01/01/94 592.72	E D	592.72	E D	E D	592.72
58	Rangement haut 2 portes airborne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 686.94	20.0000	20.0000	01/01/94 686.94	E D	686.94	E D	E D	686.94
59	Chauffeuses airborne 01/01/94 Achat 3.0000	5.00 Linéaire 1 130.56	20.0000	20.0000	01/01/94 1 130.56	E D	1 130.56	E D	E D	1 130.56
60	Table ronde 4/6 airborne 01/01/94 Achat	5.00 Linéaire 579.92	20.0000	20.0000	01/01/94 579.92	E D	579.92	E D	E D	579.92
61	3 fauteuils spring dossier std 13/03/97 Achat 3.0000	5.00 Linéaire 724.44	20.0000	20.0000	13/03/97 724.44	E D	724.44	E D	E D	724.44
62	Table bureau gris mouchete 27/11/97 Achat	5.00 Linéaire 250.40	20.0000	20.0000	27/11/97 250.40	E D	250.40	E D	E D	250.40
63	7 chaises 21/08/98 Achat	5.00 Linéaire 339.20	20.0000	20.0000	21/08/98 339.20	E D	339.20	E D	E D	339.20
64	2 armoires 21/08/98 Achat	5.00 Linéaire 309.01	20.0000	20.0000	21/08/98 309.01	E D	309.01	E D	E D	309.01
65	Bureau 21/08/98 Achat	5.00 Linéaire 355.21	20.0000	20.0000	21/08/98 355.21	E D	355.21	E D	E D	355.21
66	2 tables 21/08/98 Achat	5.00 Linéaire 667.57	20.0000	20.0000	21/08/98 667.57	E D	667.57	E D	E D	667.57
67	Armoires...slibail 18/01/02 Achat 1.0000	4.00 Linéaire 1 010.28	25.0000	198.01	18/01/02 1 010.28	E D	1 010.28	E D	E D	1 010.28
68	Siege-amplitude 17/05/02 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 474.60	20.0000	93.02	17/05/02 474.60	E D	474.60	E D	E D	474.60
69	Rayonnage tubulaire- jpg 03/02/03 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 1 244.95	20.0000	244.01	03/02/03 1 244.95	E D	1 244.95	E D	E D	1 244.95
70	Armoire a rideaux - bur occase 08/12/03 Achat 2.0000	5.00 Linéaire 359.53	20.0000	70.47	08/12/03 359.53	E D	359.53	E D	E D	359.53
71	Fauteuil newport dossier 60cm 22/06/04 Achat 1.0000	5.00 Linéaire 507.00	20.0000	99.37	22/06/04 507.00	E D	507.00	E D	E D	507.00

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode	Taux Amort.	Valeur acquisition						
<b>21840000 Mobilier de bureau</b>										
72	Ensemble mobilier bureau poirier - 14/04/04 Achat 2 0000	5 00	Linéaire	20 0000 1 593 47	20 0000 312 32	14/04/04 1 593 47	E D	1 593 47	E D	1 593 47
73	Fauteuil laureat confort noir 25/10/04 Achat 1 0000	5 00	Linéaire	20 0000 165 00	20 0000 32 34	25/10/04 165 00	E D	165 00	E D	165 00
74	Chaise haute soko 24/11/04 Achat 1 0000	5 00	Linéaire	20 0000 130 00	20 0000 25 48	24/11/04 130 00	E D	130 00	E D	130 00
75	Fauteuil leo confort noir 19/05/05 Achat 5 0000	5 00	Linéaire	20 0000 247 50	20 0000 48 51	19/05/05 247 50	E D	247 50	E D	247 50
76	Fauteuil laureat confort 14/12/06 Achat 1 0000	5 00	Linéaire	20 0000 446 62	20 0000 87 54	14/12/06 446 62	E D	446 62	E D	446 62
77	Module mutibloc avec rideaux 06/09/06 Achat 4 0000	5 00	Linéaire	20 0000 401 90	20 0000 78 77	06/09/06 401 90	E D	401 90	E D	401 90
78	Armoires a rideaux 21/07/06 Achat 2 0000	5 00	Linéaire	20 0000 565 90	20 0000 110 92	21/07/06 565 90	E D	565 90	E D	565 90
79	Module multibloc sans rideaux 28/06/06 Achat 3 0000	5 00	Linéaire	20 0000 237 00	20 0000 46 45	28/06/06 237 00	E D	237 00	E D	237 00
80	Caisson mobile 22/06/06 Achat 4 0000	5 00	Linéaire	20 0000 299 50	20 0000 58 70	22/06/06 299 50	E D	299 50	E D	299 50
81	Fauteuil laureat confort noir 20/06/06 Achat 3 0000	5 00	Linéaire	20 0000 507 00	20 0000 99 37	20/06/06 507 00	E D	507 00	E D	507 00
82	Module multibloc avec rideaux 02/06/06 Achat 1 0000	5 00	Linéaire	20 0000 570 00	20 0000 111 72	02/06/06 570 00	E D	570 00	E D	570 00
83	Fauteuil leo confort noir 28/02/06 Achat 2 0000	5 00	Linéaire	20 0000 218 00	20 0000 42 73	28/02/06 218 00	E D	218 00	E D	218 00
84	Alinea - bureau jim 28/08/08 Achat 1 0000	5 00	Linéaire	20 0000 788 84	20 0000 154 61	28/08/08 788 84	E D	788 84	E D	788 84
85	Bruneau - aimoire rideaux demont. 19/05/08 Achat 1 0000	5 00	Linéaire	20 0000 1 457 90	20 0000 285 75	19/05/08 1 457 90	E D	1 457 90	E D	1 457 90
86	Armoire monobloc battante 06/02/08 Achat 1 0000	5 00	Linéaire	20 0000 522 50	20 0000 102 41	06/02/08 522 50	E D	522 50	E D	522 50
<i>Cumul du compte</i>		78 669 39				78 669 39	E D	78 669 39	E D	78 669 39
<i>(hors cessions)</i>		78 669 39				78 669 39	E D X	78 669 39	E D X	78 669 39

**SAEM GERTRUDE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation				Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Quantité	Valeur acquisition						

**21840000 Mobilier de bureau**

Cumul linéaire :

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

**27110000 Titres de participation**

1	Titres semex gertrude 01/01/10 Achat	Non amortissable 2 619.53	01/01/10	E D	2 619.53	E D	E D	2 619.53
2	Titres gertrude america latina 01/01/10 Achat	Non amortissable 30 437.36	01/01/10	E D	30 437.36	E D	E D	30 437.36
3	Parts sociales caisse d'epargne aquitain 01/01/10 Achat	Non amortissable 996.00	01/01/10	E D	996.00	E D	E D	996.00
4	Titres eurl gertrude algerie 01/01/10 Achat	Non amortissable 1 036.77	01/01/10	E D	1 036.77	E D	E D	1 036.77
5	Titres gertrude alger - abandon créances 31/12/11 Achat	Non amortissable 2 098.55	31/12/11	E D	2 098.55	E D	E D	2 098.55
6	1 part sociale caisse epargne 31/12/12 Achat	Non amortissable 20.00	31/12/12	E D	20.00	E D	E D	20.00
	<i>Cumul du compte</i>	37 208.21		E D	37 208.21	E D	E D	37 208.21
	<i>(hors cessions)</i>	37 208.21		E D X	37 208.21	E D X	E D X	37 208.21

Cumul linéaire :

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

**27500000 Depots et cautionnements**

1	Avis appel public dax 16/02/01 Achat	Non amortissable 76.22	16/02/01	E D	76.22	E D	E D	76.22
3	Caution garage talence 05/06/09 Achat	Non amortissable 434.00	05/06/09	E D	434.00	E D	E D	434.00
4	Caution bureau montpellier 12/05/09 Achat	Non amortissable 1 120.95	12/05/09	E D	1 120.95	E D	E D	1 120.95
7	Caution maison metz 17/10/11 Achat <i>Cession t</i>	Non amortissable 1 400.00	17/10/11	E D	1 400.00	E D	E D	1 400.00
8	Complément caution montpellier 23/02/12 Achat	Non amortissable 67.71	23/02/12	E D	67.71	E D	E D	67.71
9	Complément dépôt de garantie gfr propert 01/07/13 Achat <i>Cession t</i>	Non amortissable 0.74	01/07/13	E D	0.74	E D	E D	0.74

## ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

N°	Désignation			Date amortiss. Val. à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. Économique Fiscale
	Date / Mode Acquisition	Durée / Mode / Taux Amort.	Quantité Cession Valeur acquisition Montant TVA						

**27500000****Depots et cautionnements**

10	Caution bail metz 26/08/14 Achat	Non amortissable 1 200.00	26/08/14	E D		1 200.00	E D	E D	1 200.00
11	Complément caution montpellier 23/02/12 Achat Vente	Non amortissable 16.93	23/02/12	E D		16.93	E D	E D	16.93
	<i>Cumul du compte</i>	4 316.55		E D		3 116.55	E D	E D	4 316.55
	<i>(hors cessions)</i>	2 898.88		E D X		1 698.88 1 200.00	E D X	E D X	2 898.88

Cumul linéaire :

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :

CUMUL TOUS COMPTES		Valeur à amortir	Amortiss. antérieurs	VNC déb. exo. Acquisi. exo.	Amortiss. de l'exercice	Amortiss. cumulés	V.N.C. de gestion Fiscale
Quantité	Valeur d'acquisition						
250 0000	324 382.09	282 857.33	E 237 815.84 D	66 628.00 19 938.25	E 20 088.38 D	E 257 904.22 D	66 477.87
<i>(hors cessions)</i>	322 964.42	282 857.33	E 237 815.84 D	65 210.33 19 938.25	E 20 088.38 D	E 257 904.22 D	65 060.20

Cumul linéaire :

20 088.38

Cumul dégressif et dérogatoire :

dont dérogatoire :



KPMG AUDIT SUD-OUEST  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52  
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## GERTRUDE SAEM

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014  
GERTRUDE SAEM  
9 rue de Ségur- 33000 Bordeaux  
*Ce rapport contient 24 pages*

1579



KPMG AUDIT SUD-OUEST  
224 rue Carmin  
CS 17610  
31676 Labège Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 52 52  
Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51  
Site internet : www.kpmg.fr

## GERTRUDE SAEM

Siège social : 9 rue de Ségur- 33000 Bordeaux  
Capital social : €594.551

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GERTRUDE SAEM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 5 novembre 2015

KPMG Audit Sud-Ouest



Franck Cournut  
*Associé*

**BILAN ACTIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

ACTIF	Valeurs au 31/12/14			Valeurs au 31/12/13
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	43 036.13	41 584.26	1 451.87	3 276.21
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	11 150.76	10 112.03	1 038.73	2 691.93
Autres immobilisations corporelles	228 670.44	206 207.93	22 462.51	20 335.10
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	37 208.21	24 385.63	12 822.58	9 525.17
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 898.88		2 898.88	3 116.55
<b>TOTAL (I)</b>	<b>322 964.42</b>	<b>282 289.85</b>	<b>40 674.57</b>	<b>38 944.96</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	108 256.00		108 256.00	214 254.00
Avances et acomptes versés sur commandes	7 273.15		7 273.15	12 548.42
<b>Créances</b>				
Clients (3)	849 208.08		849 208.08	756 645.81
Clients douteux, litigieux (3)	314 717.54	302 010.02	12 707.52	8 301.30
Clients Factures à établir (3)	46 711.21		46 711.21	63 657.89
Personnel et comptes rattachés (3)	2 207.38		2 207.38	46.30
Créances fiscales et sociales (3)	159 587.47		159 587.47	67 679.80
Groupe et associés (3)	17 853.67	17 853.67		
Débiteurs divers (3)	40 000.00		40 000.00	43 338.00
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	824 572.05		824 572.05	502 158.90
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Disponibilités	1 604 836.77		1 604 836.77	1 411 882.44
Charges constatées d'avance (3)	75 696.33		75 696.33	48 325.81
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 050 919.65</b>	<b>319 863.69</b>	<b>3 731 055.96</b>	<b>3 128 838.67</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts (IV)</b>				
<b>Écarts de conversion actif (V)</b>	1 105.87		1 105.87	8 317.23
<b>TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)</b>	<b>4 374 989.94</b>	<b>602 153.54</b>	<b>3 772 836.40</b>	<b>3 176 100.86</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

**SAEM GERTRUDE**  
**BILAN PASSIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/14	Valeurs au 31/12/13
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : 0 )	594 551.17	594 551.17
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
<b>Réserves</b>		
Réserve légale	59 455.12	59 455.12
Réerves statutaires ou contractuelles	54 835.05	54 835.05
Réerves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	766 303.11	528 453.23
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	162 049.21	237 849.88
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>1 637 193.66</b>	<b>1 475 144.45</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 637 193.66</b>	<b>1 475 144.45</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (I) Bis</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	6 444.74	13 728.23
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>6 444.74</b>	<b>13 728.23</b>
<b>DETTES (I)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	4 230.60	4 230.60
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	142 848.77	264 888.28
Fournisseurs, factures non parvenues	85 917.21	68 874.34
Dettes fiscales et sociales	799 385.43	828 555.46
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	128 195.49	86 977.14
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	967 189.37	433 256.22
<b>TOTAL (III)</b>	<b>2 127 766.87</b>	<b>1 686 782.04</b>
Écarts de conversion passif (IV)	1 431.13	446.14
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>3 772 836.40</b>	<b>3 176 100.86</b>
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	2 127 766.87	1 686 782.00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

## COMpte DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
<i>dont à l'exportation :</i>				
Production vendue (biens et services)	3 205 061.19	4 082 868.37	-877 807.18	-21.50
<i>dont à l'exportation : 939 738.16</i>				
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>3 205 061.19</b>	<b>4 082 868.37</b>	<b>-877 807.18</b>	<b>-21.50</b>
Production stockée		-12 714.33	12 714.33	100.00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 113.75		1 113.75	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	120 878.87	18 850.45	102 028.42	541.25
Autres produits	5.65	606.29	-600.64	-99.07
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>3 327 059.46</b>	<b>4 089 610.78</b>	<b>-762 551.32</b>	<b>-18.65</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks	105 998.00	-132 715.00	238 713.00	179.87
Autres achats et charges externes	1 045 511.05	1 870 481.01	-824 969.96	-44.10
Impôts, taxes et versements assimilés	91 478.13	82 705.84	8 772.29	10.61
Salaires et traitements	1 194 600.02	1 261 295.34	-66 695.32	-5.29
Charges sociales	554 613.23	598 184.98	-43 571.75	-7.28
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	20 088.38	16 151.04	3 937.34	24.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	79 902.75	4 696.00	75 206.75	
Dotations aux provisions	4 750.35		4 750.35	
Autres charges	309.28	4 029.89	-3 720.61	-92.33
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>3 097 251.19</b>	<b>3 704 829.10</b>	<b>-607 577.91</b>	<b>-16.40</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>229 808.27</b>	<b>384 781.68</b>	<b>-154 973.41</b>	<b>-40.28</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)				
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>		14 029.98		
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>		15 689.67		

## COMPTES DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (SUITE)

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

	Du 01/01/14 Au 31/12/14	Du 01/01/13 Au 31/12/13	Variation	
			en valeur	en %
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 272.35	4 174.25	7 098.10	170.04
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	11 614.64	6 000.00	5 614.64	93.58
Différences positives de change	4 549.26		4 549.26	
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS ( V )</b>	<b>27 436.25</b>	<b>10 174.25</b>	<b>17 262.00</b>	<b>169.66</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	4 105.87	8 317.23	-4 211.36	-50.63
Intérêts et charges assimilées (4)	4 227.28	4 158.96	68.32	1.64
Différences négatives de change	7 241.86	2 514.38	4 727.48	188.02
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES ( VI )</b>	<b>15 575.01</b>	<b>14 990.57</b>	<b>584.44</b>	<b>3.90</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER ( V - VI )</b>	<b>11 861.24</b>	<b>-4 816.32</b>	<b>16 677.56</b>	<b>346.27</b>
<b>RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>241 669.51</b>	<b>379 965.36</b>	<b>-138 295.85</b>	<b>-36.40</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		14 630.19	-14 630.19	-100.00
Sur opérations en capital				
Reprises sur prov., dépréciations et transferts de charges	30 000.00		30 000.00	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ( VII )</b>	<b>30 000.00</b>	<b>14 630.19</b>	<b>15 369.81</b>	<b>105.06</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	41 920.30	27 076.67	14 843.63	54.82
Sur opérations en capital				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>41 920.30</b>	<b>27 076.67</b>	<b>14 843.63</b>	<b>54.82</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-11 920.30</b>	<b>-12 446.48</b>	<b>526.18</b>	<b>4.23</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)	19 983.00	18 998.00	985.00	5.18
Impôt sur les bénéfices (X)	47 717.00	110 671.00	-62 954.00	-56.88
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>3 384 495.71</b>	<b>4 114 415.22</b>	<b>-729 919.51</b>	<b>-17.74</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 222 446.50</b>	<b>3 876 565.34</b>	<b>-654 118.84</b>	<b>-16.87</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>162 049.21</b>	<b>237 849.88</b>	<b>-75 800.67</b>	<b>-31.87</b>

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Un abandon de créances à caractère commercial a été accordé à la filiale Algérienne pour un montant de 30.000 €

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Pour l'application de ces règlements, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les principales méthodes sont les suivantes :

**Immobilisations corporelles**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages industriels	entre 2 & 5 ans
- Matériel de transport	entre 2 & 4 ans
- Matériel de bureau	entre 3 & 5 ans
- Frais de recherches & dvpt	entre 1 & 2 ans
- Frais de logiciel	1 an

**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

### **Stocks**

Les stocks sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement, dans le cadre de contrats à long terme.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision est constituée lorsque certaines difficultés de recouvrement se présentent.

### **Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)**

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2014, le CICE s'élève à 25 628 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>	41 521.13		1 515.00
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Instal.géné., agencts & aménagts const.		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.	11 150.76		
		Instal. gén., agencts & aménagts divers	2 866.00	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	40 514.30	16 755.85
	Matériel de bureau & info., mobilier	168 066.89	467.40	
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	<b>TOTAL III</b>	<b>222 597.95</b>		<b>17 223.25</b>
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés	37 208.21		
	Prêts et autres immobilisations financières	3 116.55		1 200.00
	<b>TOTAL IV</b>	<b>40 324.76</b>		<b>1 200.00</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>304 443.84</b>		<b>19 938.25</b>

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével. <b>TOTAL I</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>			43 036.13	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Ins. gal. agen. amé. cons			
	Inst.tech., mat. outillage indust.			11 150.76	
		Ins. gal. agen. amé. div.		2 866.00	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		57 270.15	
	Mat.bureau, info., mob.		168 534.29		
	Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL III</b>			<b>239 821.20</b>	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			37 208.21	
	Prêts & autres immob. financières		1 417.67	2 898.88	
	<b>TOTAL IV</b>		<b>1 417.67</b>	<b>40 107.09</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>			<b>1 417.67</b>	<b>322 964.42</b>	

**SAEM GERTRUDE**  
**AMORTISSEMENTS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	<b>TOTAL</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	38 244.92	3 339.34		41 584.26
Terrains					
Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		8 458.83	1 653.20		10 112.03
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div. Matériel de transport Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers	1 425.75 22 508.25 167 178.09	286.60 14 232.46 576.78		1 712.35 36 740.71 167 754.87
	<b>TOTAL</b>	<b>199 570.92</b>	<b>16 749.04</b>		<b>216 319.96</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>237 815.84</b>	<b>20 088.38</b>		<b>257 904.22</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
<b>TOTAL</b>							
Immob. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre Sur sol autrui Inst. agenc. et amén.						
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corpor.	Inst. gales, agenc. am divers Mat. transport Mat. bureau mobilier Emballages récup. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations						

## PROVISIONS

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Prov. fiscales implantat. étranger avant 01/01/92				
	Prov. fiscales implantat. étranger après 01/01/92				
	Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change	8 317.23	1 105.87	8 317.23	1 105.87
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grandes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	5 411.00	4 750.35	4 822.48	5 338.87	
<b>TOTAL II</b>		<b>13 728.23</b>	<b>5 856.22</b>	<b>13 139.71</b>	<b>6 444.74</b>
Provisions pour dépréciation	/ immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières	27 683.04		3 297.41
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	272 804.78	79 902.75	50 697.51	302 010.02
	Autres provisions pour dépréciation	44 853.67	3 000.00	30 000.00	17 853.67
<b>TOTAL III</b>		<b>345 341.49</b>	<b>82 902.75</b>	<b>83 994.92</b>	<b>344 249.32</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>359 069.72</b>	<b>88 758.97</b>	<b>97 134.63</b>	<b>350 694.06</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison		5 410.57	4 570.35	4 822.48	5 158.44
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		84 653.10	55 519.99	
	- financières		4 105.87	11 614.64	
	- exceptionnelles			30 000.00	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

**IMMOBILISATION FINANCIÈRE - LISTE FILIALES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
GERTRUDE ALGERIE - -	1 037.00		100.00	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
GERTRUDE AMERICA LATINA - -	3 005.00		10.00	
CONSORTIUM SEMEX - -	2 770.00		50.00	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

## IMMOBILISATION FINANCIÈRE - TABLEAU FILIAL.

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

Informations financières (5)	Capital (6)	Capitaux propres autres que le capital (6) (10)	Q. P. du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
<b>Filiales et participations (1)</b>											
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)</b>											
<b>1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)</b>											
GERTRUDE ALGERIE - -	1 037.00		100.00								
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)</b>											
GERTRUDE AMERICA LATINA - -	3 005.00		10.00								
CONSORTIUM SEMEX - -	2 770.00		50.00								
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>											
<b>1. Filiales non reprises au §A :</b>											
a. Filiales françaises											
b. Filiales étrangères											
<b>2. Participations non reprises au §A :</b>											
a. Dans des sociétés françaises											
b. Dans des sociétés étrangères											

1592

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

**ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**STOCKS ET TRAVAUX EN COURS**

Des pénalités de retard sont à prévoir sur le marché de la Pologne. Ces pénalités ont été estimées et intégrées dans le prix du marché pour un montant de 177 k€.

**ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 898.88		2 898.88
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	314 717.54	314 717.54	
	Autres créances clients	895 919.29	895 919.29	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	2 207.38	2 207.38	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	129 553.00	129 553.00	
	Etat & autres	25 527.47	25 527.47	
	coll. publiques	4 507.00	4 507.00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	17 853.67	17 853.67	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	47 273.15	47 273.15		
Charges constatées d'avance	75 696.33	75 696.33		
<b>TOTAUX</b>		<b>1 516 153.71</b>	<b>1 513 254.83</b>	<b>2 898.88</b>
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

**CPTES DE RÉGULARISATION ACTIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE**

<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	<b>MONTANT</b>
Exploitation	75 696.33
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL</b>	<b>75 696.33</b>

**PRODUITS À RECEVOIR**

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>MONTANT</b>
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	4 385.36
Autres créances	6 714.38
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>11 099.74</b>

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000.00	198.18
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000.00	198.18

**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT</b> <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau de l'exercice précédent		528 453.23
Résultat de l'exercice précédent		237 849.88
Prélèvements sur les réserves		
	<b>Total des prélèvements sur les réserves</b>	
	<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>766 303.11</b>
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		766 303.00
	<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>766 303.00</b>

**TB VAR. CAPITAUX PROPRES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

## TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	594 551.17			594 551.17
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	59 455.12			59 455.12
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	54 835.05			54 835.05
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	528 453.23	237 849.88		766 303.11
Résultat de l'exercice	237 849.88	162 049.21		399 899.09
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>1 475 144.45</b>	<b>399 899.09</b>		<b>1 875 043.54</b>

**SAEM GERTRUDE**  
**ETAT DES DETTES**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes   à 1 an max. à l'origine					
etbs de crédit (1)   à plus d' 1 an à l'origine					
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		228 765.98	228 765.98		
Personnel & comptes rattachés		310 833.25	310 833.25		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		302 922.41	302 922.41		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres   Taxe sur la valeur ajoutée		138 444.75	138 444.75		
collectiv.   Obligations cautionnées					
publiques   Autres impôts, taxes & assimilés		47 185.02	47 185.02		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		4 230.60	4 230.60		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		128 195.49	128 195.49		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		967 189.37	967 189.37		
<b>TOTAUX</b>		<b>2 127 766.87</b>	<b>2 127 766.87</b>		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

**CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE**

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	967 189.37
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>967 189.37</b>

**CHARGES À PAYER**

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	85 917.21
Dettes fiscales et sociales	502 568.58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	85 869.64
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>674 355.43</b>

**SAEM GERTRUDE**  
**ENGAGEMENTS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

**INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE**

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 98 716.15 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

La société a conclu un contrat d'assurance avec la GAN, couvrant les indemnités de départ à la retraite de ses salariés moyennant une cotisation trimestrielle appelée sur la base des salaires versés.

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-baïls Contrats de locations financement	24 601.20					24 601.20
<b>TOTAL (1)</b>	<b>24 601.20</b>					<b>24 601.20</b>
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>24 601.20</b>					<b>24 601.20</b>

**ENGAGEMENTS REÇUS**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus <i>LCL Caution RG marché privé</i>	8 241.43					8 241.43
<i>LCL Garantie 1er demande-bonne fin</i>	8 241.43					8 241.43
<i>LCL Garantie directe/marché étranger bonne fin 18054 S</i>	14 919.82					14 919.82
<i>CIC Cautions marchés français</i>	328 619.57					328 619.57
<i>CIC Cautions marchés étranger</i>	278 266.00					278 266.00
<i>CIC Cautions marchés étranger 617 030 DZD</i>	5 755.58					5 755.58
<i>CIC Contre-garanties données divers 36000 MAD</i>	3 275.53					3 275.53
<b>TOTAL</b>	<b>647 319.36</b>					<b>647 319.36</b>

**LES EFFECTIFS**

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

**LES EFFECTIFS**

	31/12/2014	31/12/2013
<b>Personnel salarié :</b>		
Ingénieurs et cadres	12.50	13.00
Agents de maîtrise	10.50	11.00
Employés et techniciens	2.00	2.00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

SAEM GERTRUDE

## CHIFFRE D'AFFAIRES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

### VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	229 808.27	235 850.65	786 167.00	-556 358.73
RÉSULTAT FINANCIER	11 861.24	12 846.23	4 282.00	7 579.24
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-11 920.30	-11 920.30	-3 973.00	-7 947.30
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-19 983.00	-18 998.00	-6 332.00	-13 651.00

SAEM GERTRUDE

## HONORAIRES COMMISS. AUX CPTES

Du 01/01/2014 au 31/12/2014

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	26 227	22 500
<b>Total</b>	<b>26 227.00</b>	<b>22 500.00</b>